Neuchâtel — No 208 (14 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 6 septembre 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

12 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

« Quoi qu'il arrive à New-York, la France poursuivra sa route, et sa route c'est celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »

LES NATIONS UNIES N'ONT AUCUN DROIT D'INTERVENIR DANS L'AFFAIRE ALGÉRIENNE répète le président de Gaulle

Il confirme sa position sur une « Algérie algérienne » qui se liera à la France en toute liberté, renouvelle son appel aux chefs de la rébellion mais refuse toujours de discuter avec elle de l'avenir car ce serait « admettre que le droit de la mitraillette l'emporte sur celui du suffrage universel »

Proposition d'un référendum européen • Nécessité de reviser les accords de l'OTAN

De notre correspondant de Paris par téléphone :

La troisième conférence de presse donnée par le général de Gaulle depuis son entrée à l'Elysée avait réuni une affluence record. Plus de six cents journalistes, cent cinquante invités... On étouffait dans le salon Second empire, surchargé de dorures, où le président de la République avait pris place sur une estrade surélevée recouverte d'un tapis écarlate.

Vêtu de sombre, cravaté de gris, chemisette blanche, le général de Gaulle a paru plus désabusé qu'au cours de ses dernières apparitions devant la presse. C'est seulement contre l'O.N.U. qu'il a paru retrouver son « punch » traditionnel. Le général de Gaulle n'aime pas l'O.N.U.. Il l'a dit sans détour, employant à l'égard de l'Organisation internationale une formule méprisante et ironique : « Les nations dites unies ».

Pas d'intervention de l'O.N.U. en Algérie

A la réalité et en se reportant d'une part au texte de sa déclaration liminaire et d'une autre, aux réponses faites aux six questions posées par les journalistes, on s'aperçoit que le président de la République n'a rien annoncé de réellement très nouveau, sinon peut-être, mais on le savait déjà dans les milieux politiques, que d'avance, par principe et d'une manière catégorique, la France récuserait tout intervention des Nations Unies dans le problème algérien.

Chacun « en a pris pour son grade »

Pour le reste, le mieux est de dire simplement que le général de Gaulle a parlé un langage sans détour et que dans l'inventaire diplomatique auquel il s'est livré une heure durant, chacun « en a pris pour son grade ». L'image peut paraître osée. Elle correspond malgré tout parfaitement à la fois au contenu et au ton de cette conférence de presse hors série.

Voyons l'affaire d'un peu plus près.

Les Russes bluffent

Comme d'habitude, l'orateur commence par un lever de rideau où il exprime son sentiment sur l'ensemble des problèmes qui préoccupent l'univers. Il constate que le monde traverse une période de tumulte. Il en prend acte, mais il ne s'en laisse pas conter. La France est tranquille. Il fait la part du réel et celle de la comédie. Il s'en prend « aux totalitaires » c'est-à-dire à l'Union soviétique. Leur vacarme a un but et un seul, « il s'agit par les secousses spectaculaires de leur propagande d'alarmer et de dérouter l'Occident. » Mais lui, de Gaulle, pense que le monolithisme soviétique n'est pas sans fissures et il estime que les dirigeants russes se heurtent à de terribles difficultés « soit pour imposer à leur peuple un système contraire à la nature humaine, soit au contraire pour porter à ce même système les correctifs qui sont exigés par le mouvement des élites nouvelles et la pression des masses ». On ne saurait mieux dire et plus clairement que la politique soviétique comporte une part certaine de bluff. Au moment où M. « K » s'apprête à jouer de la grosse caisse à la tribune des Nations Unies, cette appréciation apparaît symbolique et elle ne sera sans doute pas très bien accueillie à Moscou.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13me page)

LA DÉCLARATION LIMINAIRE DU GÉNÉRAL

Tout ne va pas pour le mieux du côté des totalitaires

PARIS (A.F.P.). — Nous sommes en une période dont le moins qu'on puisse en dire c'est qu'elle est agitée, a déclaré le général de Gaulle dans ses déclarations liminaires. L'agitation qui se développe dans beaucoup de région du monde et qui est reprise, développée à l'envie par toutes les voix de l'information, cette agitation est caractéristique de notre époque. Mais si retentissants que puissent être ces éclats, ils ne sauraient ébranler ni intimider la France. Nous sommes aujourd'hui assez solides, assez équilibrés et sûrs de nous-mêmes pour ne pas nous laisser impressionner par la logomachie ni par la gesticulation.

(Lire la suite en 13me page)

COUP DE THÉÂTRE AU CONGO

Le président Kasavubu révoque le cabinet Lumumba

Il désigne le président du sénat comme premier ministre, prend le commandement de l'armée et charge l'ONU d'assurer l'ordre et la sécurité

A SON TOUR, LUMUMBA RÉVOQUE KASAVUBU !

LEOPOLDVILLE (A.F.P.). — M. Kasavubu prenant la parole à la radio nationale congolaise, lundi soir, a annoncé qu'il révoquait le gouvernement Lumumba. Il a indiqué ensuite qu'il « désignait comme premier ministre M. Ileo, président du Sénat », qu'il « prenait personnellement le commandement de l'armée nationale » et « chargeait l'ONU d'assurer l'ordre et la sécurité dans le pays. »

Lumumba prétend qu'il a la situation en main.

Lumumba déclare contrôler la situation !

M. Lumumba ayant eu connaissance de la proclamation de M. Kasavubu, a quitté sa résidence, accompagné de gardes du corps en armes et s'est rendu aux studios de Radio-Léopoldville où apparemment personne ne s'est interposé pour l'empêcher de parler.

« Je contrôle toujours la situation dans le pays, a-t-il dit. Gardez-moi votre fidélité. »

Il est ensuite reparti comme il était venu, entouré de ses gardes du corps. Est-il en fuite ou en état d'arrestation ? On l'ignore.

Il révoque M. Kasavubu !

BRAZZAVILLE (A.F.P.). — Parlant au poste de la radio de Léopoldville à 20 h. 05 G.M.T., M. Patrice Lumumba, premier ministre du Congo, a déclaré nulle et non avenue la déclaration du chef de l'Etat, M. Kasavubu, selon laquelle son gouvernement aurait été destitué et lui-même révoqué.

M. Lumumba a encore déclaré que Joseph Kasavubu n'est plus chef de l'Etat.

(Lire la suite en 13me page)

Qui est M. Ileo ?

M. Ileo, président du Sénat, et nouveau premier ministre, était considéré naguère comme l'un des adversaires politiques de M. Lumumba. Fédéraliste, il fut proposé par M. Kasavubu comme président du Sénat. Lors de son élection à la présidence du Sénat, il battit, à la surprise générale, le candidat de M. Lumumba.

Joseph Kasavubu, leader incontesté du peuple bacongo, était depuis toujours, comme M. Tschombe, favorable à une solution confédérale et s'était heurté, sur ce point, aux conceptions unitaires de son premier ministre, M. Lumumba. On savait que, dans l'ombre, M. Kasavubu maintenait le contact avec ceux que M. Lumumba dénonçait officiellement comme des « comploteurs ».

J'ÉCOUTE...

La pomme d'Adam

QUELLE est la femme jeune qui ne tiendrait pas mordicus à sa ligne ! Presque toutes en ont le souci.

Quelles sont celles, en effet, qui ne se croient pas toujours assez jeunes pour vouloir, en tout temps, donner le change sur leur état civil ?

Mais foin de ce propos peu galant ! Laissons là l'état civil. Revenons à la ligne...

On en parle dans tout le monde féminin, petit ou grand, depuis que, la semaine dernière, lançait sa campagne, la Fruit-Union suisse, qui entend faire manger beaucoup de fruits aux belles.

Car, voici son slogan: « Une pomme pour la ligne. »

La campagne est astucieuse, sans doute. La récolte est, cette année, abondante. Il s'agit d'écouler, avant tout, nos fruits. L'étranger attendra son tour, si, consommation, et provisions faites, l'appétit pour la ligne lui a laissé, toutefois, quelque place.

Mais, de plus, le slogan est riche d'un généreux altruisme. Il en déborde !

Les plus savants diététiciens vous le disaient déjà : « L'obésité vous guette. Mauvais pour la ligne, plus mauvais encore pour l'équilibre de votre santé. Mangez des pommes, mesdames. Mangez beaucoup de fruits ! »

L'ordre était bon, d'ailleurs, pour les hommes aussi, les ventrus, les chargés de graisse, que l'on complimente trop facilement sur leur florissante, mais trompeuse santé...!

Quant au slogan, il s'accompagne, pour qui tendra sa jolie main féminine — et on les voit levées déjà par milliers ! — de feuilles portant les menus à suivre pendant neuf semaines. Dosés à qui mieux mieux, sous l'œil de la faculté diététicienne.

Une nourriture toute naturelle, du reste. Conforme à nos habitudes culinaires.

Rien de pharmaceutique !

Mais, la pomme et les fruits partout.

Un test, en somme, de bonne nutrition et de cure d'amaigrissement souhaitable.

Un test pour la ligne féminine aussi...

Et l'homme ou le peintre que celle-ci enflamme ou inspire prendraient ainsi leur revanche sur la pomme qu'Eve notre aïeule au millionième degré, plaça, désavantageusement et si traîtreusement, dans la gorge d'Adam.

FRANCHOMME.

Les combats se poursuivent aux environs de Bakwanga

Un journaliste américain, fils de l'ambassadeur des Etats-Unis, à Berne, a été tué par une rafale de mitrailleuse

LEOPOLDVILLE (U.P.I.). — Le commandement des Nations Unies annonce que de violents combats se poursuivent dans la région de Bakwanga, ex-capitale de l'« Etat minier du Kasai », et plus particulièrement aux environs de la ville où le journaliste américain Henry Taylor, fils de l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne, a trouvé la mort dimanche.

Un premier message parvenu au commandement des Nations Unies avait annoncé qu'il y avait des morts le long de la route Bakwanga-Tchelenge (localité située à 28 kilomètres au sud-est de Bakwanga). Un peu plus tard, un second message annonçait que Taylor avait été mortellement atteint d'une rafale de mitrailleuse.

(Lire la suite en 13me page)

Après la fermeture des frontières orientales de l'ancienne capitale du Reich

Quel est le but cherché par Pankow en multipliant les incidents autour de Berlin?

Dimanche était pour les Allemands de l'Ouest la « Journée de la patrie ». Malgré les restrictions au trafic apportées par les autorités est-allemandes, il y eut foule à l'« Olympia-Stadion » de Berlin-ouest pour écouter le maire, M. Willy Brandt. Le trafic routier et ferroviaire a repris normalement hier.

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

En interdisant aux représentants de la République fédérale l'accès de Berlin-Est, du 31 août à zéro heure au 4 septembre à minuit, le gouvernement de Pankow prétend avoir voulu — nous citons les termes de sa déclaration — « empêcher un emploi abusif du territoire et des voies de communication de la D.D.R., y compris le secteur « démocratique » de sa capitale, Berlin, à des fins de propagande militariste et revancharde ».

La manifestation visée était le congrès, prévu depuis des mois, de l'Association allemande des rapatriés, des prisonniers de guerre et des parents de disparus », qui devait se tenir du 1er au 3 septembre dans la halle des congrès de Berlin-Ouest. Ulbricht et ses acolytes ont donc revêtu une fois de plus, devant l'opinion mondiale, la blanche tunique des bons serviteurs de la paix... Brandissant des rameaux d'olivier, ils ont dénoncé « les préparatifs d'agression et d'aventure militaire » de la République fédérale, ont attiré l'attention des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France sur les sombres desseins d'Adenauer et de ses ministres, ont évoqué les accords de Potsdam et la charte des Nations Unies, et assuré le monde entier qu'ils n'avaient en vue que le maintien de la paix et l'avenir pacifique du peuple allemand ».

Dans quel but ?

En soi, la nouvelle mesure provisoire du gouvernement de Pankow n'a rien de surprenant. Elle prend place, sans plus, dans la liste déjà longue des incidents créés par les autorités de la zone communiste, que la survivance d'un îlot du monde libre à Berlin empêche et empêchera longtemps encore (espérons-le) de dormir. Khrouchtchev n'a pas caché son intention de remettre le problème de l'ex-capitale sur le tapis dès que les Américains se seront donné un nouveau président... Il est donc de bonne guerre (des nerfs) de maintenir une certaine agitation autour de ce point névralgique de la politique européenne, et les gens de Pankow sont des serviteurs dociles.

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 4me page)

LE TÉLÉPHONE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL AUX JEUX OLYMPIQUES

L'Allemand Lauer distancé par un formidable trio américain

Calhoun conserve avec aisance le titre (110 m. haies) conquis il y a quatre ans à Melbourne

ROME, 5. — Les Jeux ont recommencé modestement en ce début de semaine avec l'attribution d'un seul titre masculin en athlétisme. Pour la première fois depuis le début des compétitions, il a plu quelques instants, sans toutefois que la magnifique piste romaine n'en souffre. En fin d'après-midi, le vent était violent, ce qui ne manqua pas d'augmenter les difficultés des décathloniens entrés en lice le matin.

Les Américains, qui passent par des hauts et des bas, se sont fort repris: triomphe dans la grande finale du 110 m. haies. En demi-finale déjà, certaines surprises avaient été enregistrées: le meilleur Européen, Mikhailov, n'avait pas pris le départ à cause d'une blessure et le Yougoslave Lorger, finaliste à Melbourne, ne pouvait rééditer son exploit d'il y a quatre ans.

Les performances réalisées dans cette épreuve apparaissent modestes, toutes proportions gardées, la faute première en incombe au violent vent.

Soixante mille spectateurs seulement ont vibré à cette finale. A la corde se trouvait le premier Noir américain May, qui avait à sa droite le célèbre Calhoun. A côté se préparait le recordman mondial Lauer alors que l'autre Américain, Jones, était à l'extérieur. Silence impressionnant à l'appel du starter et départ magnifique. Puis, au bout de deux obstacles, May et Calhoun surgirent, stupéfiants d'aisance et de technique. Ils augmentèrent leur avance, tandis que Lauer, assez moyen hier se faisait encore dépasser sur le fil par Jones.

Ainsi, après le triomphe américain sur 400 m. haies, on en enregistrait un semblable sur les haies hautes ; Calhoun conservait un titre qu'il avait conquis en Australie en 1956.

Les demi-finales du 400 m. plat qui voyaient aux prises l'élite du sprint prolongé, furent d'un niveau tout aussi élevé. Dans cette série, il y avait six partants, dont trois seulement se qualifiaient pour la finale. La première course fut sensationnelle : deux hommes dominèrent outrageusement le débat. Otis Davis, longiligne Noir américain, plaça son traditionnel démarrage à l'entrée de la ligne droite. Personne ne put résister à ce phénomène qui établissait par la même occasion un record olympique de la distance avec 45"4.

N. R.

(Suite en page 6)

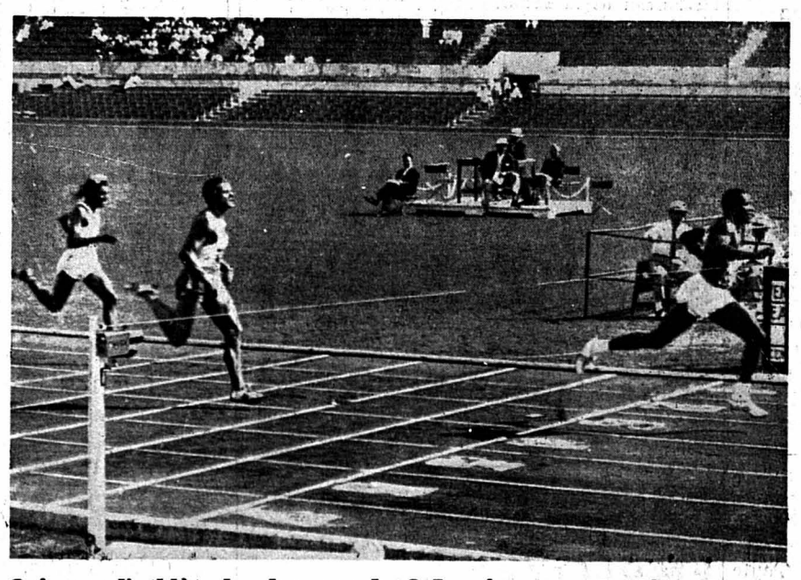

Qui sera l'athlète le plus complet ? Les épreuves de décathlon ont commencé. Notre bélino montre l'Américain Rafer Johnson, le grand favori, enlevant le 100 mètres en 10"9, devant le Hollandais Kamerbeek et l'Indien Randhava.

(Belino A.S.L.)

PRISONNIERS DU F. L. N.

Une femme et six hommes enchaînés dans un puits

BATNA (U.P.I.). — Au cours d'une opération dans le Djebel Bou Arif, à vingt kilomètres au nord-est de Batna, dans le massif des Aurès, un Harki a découvert des traces de ciment suspectes en pleine montagne. Peu après, l'entrée très étroite d'une sorte de puits de mine profond de vingt mètres était dégagée.

(Lire la suite en 13me page)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

Mise au concours

d'un poste de

MAITRE DE PRATIQUE

de la section de mécanique

EXIGENCES : diplôme d'une école technique, ou maîtrise fédérale, ou titre équivalent. Expérience dans le

MONTAGE DE MACHINES-OUTILS désirée.

OBLIGATIONS : légales.

TRAITEMENT : légal.

ENTRÉE EN FONCTION : 1er janvier 1961 ou date à convenir.

Les offres de service sont à adresser jusqu'au 24 septembre à la direction de l'école.

Informer le département de l'instruction publique, château, Neuchâtel, de la postulation.

Tous renseignements auprès de la direction, rue Jaquet-Droz 7, Neuchâtel.

COMMUNE DE CERNIER

EMPLOYÉ (E) QUALIFIÉ (E)

connaissant la sténodactylographie et les travaux de bureau serait engagé (e) pour le 1er novembre 1960 ou date à convenir. Faire offres manuscrites au Conseil communal jusqu'au 12 septembre 1960.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MATÉRIEL DE BOUCHERIE

Le greffe du Tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

MERCREDI 7 septembre 1960, dès 14 heures,

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets suivants :

1 caisse enregistreuse « National », électrique, 1 balance automatique « Toledo » (10 kg.), 1 balance automatique « Busch », 1 « jumelle » de magasin, 1 trancheuse « Globe », 1 balance de laboratoire, 1 « jumelle » de 50 l. « Riniker », 1 poussoir 14 l., 1 pétrin, et divers ustensiles de boucherie.

En outre, il sera encore vendu : 1 cuisinière à gaz 3 feux, 2 lits, 2 tapis de milieu (385 x 295 environ), 1 commode ancienne Louis-Philippe, 1 commode style Louis XV, et divers objets dont le détail est supprimé.

CONDITIONS : paiement comptant, échutes réservées.

Pour le greffier du Tribunal :
W. BIANCHI, substitut.

IMMEUBLES

A vendre 4200 m² de

TERRAIN

près de la Neuveville, sur la commune du Landeron. Faire offres sous chiffres R 24909 U à Publicitas S. A., Bienne.

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateurs :
Berthold Prêtre
Louis Pérona

agence 13 ★ 13

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 **Tél. 5 13 13**

Offre à vendre

Maison de 2 logements

de 3 pièces, cuisine, bains, central par étage, très beau jardin, vue, quartier tranquille, à **Peseux.**

Ancienne maison de maîtres

15 chambres, dépendances, central général, à quelques minutes du centre, conviendrait pour pension ou petit hôtel garni, à **Neuchâtel.**

A vendre, à Cortaillod,

VIGNE

à proximité de la vigne du Diable. Toute reconstituée et en plein rapport, d'environ 3 ouvriers et demi. La moitié en Pinot noir. Eventuellement avec la récolte.

Adresser offres écrites à N. F. 3941 au bureau de la Feuille d'avis.

AUVERNIER-EST

route de Serrières

On demande pour maison familiale ou villa

terrain à bâtir

(environ 700-800 m2). Faire offre sous chiffres D. V. 3957 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAINS

sont cherchés dans les régions suivantes : Colombier - Auvernier, Saint-Blaise - Marin (route Neuchâtel - Berne). Faire offres avec situation, grandeur, prix, à case postale 852, Neuchâtel 1.

On désire acheter un

immeuble locatif

situé sur le territoire communal ou à Peseux-Corcelles. — Faire offres détaillées sous chiffres L. E. 3973 au bureau de la Feuille d'avis.

Préalpes vaudoises

hôtel-pension

à vendre : 26 lits, tout confort. Prix très intéressant. Pour renseignements : téléphone (021) 51 63 64.

A LOUER

A louer pour le 24 septembre **logement** modeste de 2 pièces, jusqu'au printemps 1961, éventuellement comme garde-meuble. Adresser offres écrites à E. X. 3966 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 septembre

3 pièces

bains, confort, 185 fr., chauffage compris. — Adresser offres écrites à C. V. 3964 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer, quartier de la Favarge. Loyer mensuel Fr. 35.—, y compris eau et électricité. Téléphoner au 5 76 71.

A louer à Neuchâtel

IMMEUBLE
très bien situé

dans la boucle, avec reprise d'un commerce florissant. Faire offres sous chiffres S. K. 3980 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer près de la gare

LOCAL AVEC VITRINE

et 2 chambres avec cuisine. Conviendrait à un cordonnier ou petit artisan. Location modeste.

Adresser offres écrites à B. U. 3963 au bureau de la Feuille d'avis.

RIVERAINE

A louer pour le 24 octobre appartement de

2 CHAMBRES

tout confort.

S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

A. I. 3823

loué, merci.

CHAMBRES

A louer chambre au soleil, à jeune employé. (Italien exclu). Libre tout de suite. Visiter à midi et dès 7 h. Demander l'adresse du No 3978 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer chambre meublée indépendante, part à la salle de bains. Tél. 5 36 81.

A louer tout de suite chambre à jeune homme sérieux (Suisse), chauffage, eau courante. — S'adresser Moulins 4, 4me étage à gauche, à midi et dès 18 heures.

PENSIONS

A louer à jeune fille une chambre et pension soignées près des écoles et de la gare. Tél. 5 90 50.

Quartier des écoles

chambre et pension soignées pour étudiant sérieux. Tél. (038) 5 66 45.

DEM. A LOUER

Je cherche

appartement

de 3 pièces, dans maison ancienne aux environs de Neuchâtel. — Ecrire sous chiffres F. X. 3959 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

appartement

de 2 ou 3 pièces, même avec service de conciergе, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à F.Y. 3967 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

appartement

de 2-3 pièces, de préférence hors de ville. Téléphoner au 5 16 57 pendant les heures de bureau ou écrire à case 528, Neuchâtel.

Jeune fille cherche **chambre** pour tout de suite, rue des Parcs ou environs. Adresser offres écrites à 67-641 au bureau de la Feuille d'avis.

20 francs de récompense à la personne qui nous procurerait un joli appartement de

2 ou 3 chambres

cuisine et si possible salle de bains. Pas en dessus de 120 fr. par mois. Région : Saint-Blaise - Neuchâtel - Peseux ou Serrières.

Adresser offres écrites à D.W. 3965 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer

petit garage

de réparation pour motos, vélos ou autos. — Adresser offres écrites à O. F. 3927 au bureau de la Feuille d'avis.

Infirmière cherche

appartement

de 2 pièces avec confort, à Neuchâtel ou en banlieue.

Adresser offres écrites à G.Z. 3968 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche **chambre indépendante** pour tout de suite. Région Favag. Adresser offres écrites à P.I. 3977 au bureau de la Feuille d'avis.

Instituteur cherche chambre

indépendante

non meublée. Adresser offres écrites à 69-639 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche **une belle grande chambre** pour un ou deux mois, à partir du 27 septembre, éventuellement part à la cuisine. Adresser offres écrites à 79-640 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

appartement

de 2-3 pièces, confort. Tél. 5 32 10.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite une

SOMMELIÈRE

Restaurant Métropole, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

Entreprise industrielle de la ville cherche pour date à convenir

EMPLOYÉE

expérimentée et active. Semaine de 5 jours. Faire offres avec références et certificats sous chiffres K. D. 3972 au bureau de la Feuille d'avis.

MONTEURS ÉLECTRICIENS

sont demandés pour la région Vevey - Montreux - Aigle - Leysin - Les Diablerets.

Adresser offres à la **Société Romande d'électricité, Clarens - Montreux.**

vendeuse rayon d'électricité

Si vous êtes enthousiaste et si vous aimez votre métier, annoncez-vous sans tarder à la Direction des Grands Magasins Aux Amourins. Une discrétion absolue vous est assurée.
Il s'agit d'une place stable dans les meilleures conditions de travail. Salaire selon entente. Entrée immédiate ou à convenir.

armourins neuchâtel

OUVRIÈRES

habituées aux travaux fins, soigneuses et de confiance, seraient engagées.
Se présenter à Fabrique Maret, Bôle.

La Fabrique d'Aiguilles
AGULA
Serrières

engagerait tout de suite

quelques jeunes

ouvrières qualifiées

Places stables. Semaine de 5 jours.

On demande pour entrée à convenir, une

fille de maison - femme de chambre

Faire offres au Buffet de la gare, la Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE

connaissant les travaux d'un ménage soigné serait engagée dans famille de 3 personnes. Bonne nourriture et bon salaire, congés réguliers plus un week-end par mois. Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres à Mme S. BULGHERONI, Riveraine 54, Neuchâtel.

On cherche une

jeune fille

pour le ménage et la cuisine. Bons gages. Nourrie et logée. Congés réguliers, jeune homme accepté. Mme Perrin, restaurant du Littoral, Tél. 5 49 61.

Bon

chauffeur

est demandé pour la durée des vendanges. Se présenter chez Mme Willy Gaschen, Cortaillod. Tél. (038) 6 40 25.

On cherche

un technicien-mécanicien-constructeur

ayant quelques années d'expérience

un (e) employé (e) de fabrication

pour bureau du département mécanique

un manœuvre régleur de machines

Faire offres par écrit ou se présenter à la Direction des FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES, succursale « G », Concorde 31, LE LOCLE.

Atelier d'horlogerie de la ville cherche

ACHEVEURS (SES)
METTEURS (SES) EN MARCHE

Travail bien rétribué et garanti. Fair offres au plus tôt. — Tél. 5 96 79.

FERBLANTIERS

sont demandés tout de suite ou pour date à convenir. Travail assuré.

F. Léonhardt, avenue de France 33, Lausanne. Tél. (021) 24 03 84

Dame ou demoiselle avec formation commerciale serait engagée en qualité

d'employée de bureau

NOUS DEMANDONS : expérience pratique du travail de bureau, facultés d'entregent et d'initiative, connaissance de l'allemand souhaitée.

NOUS OFFRONS : travail varié, agréable, possibilité de travailler de manière indépendante, conditions intéressantes. Entrée en fonction à convenir.

Offres écrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références et prétentions de salaire sous chiffres H. A. 3969 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante manufacture d'horlogerie cherche, pour son département d'ébauches,

employée de fabrication qualifiée

très au courant des opérations de sortie et de rentrée du travail.

Faire offres sous chiffres P. 10062 J. à Publicitas, Bienne.

Nous cherchons pour le kiosque de la gare, à Neuchâtel,

VENDEUSES

Les débutantes dans la branche sont instruites. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Offres contenant renseignements sur l'activité exercée jusqu'ici, avec copies de certificats et photo, doivent être adressées à la

SOCIÉTÉ ANONYME
LE KIOSQUE BERNE

La Société Romande d'électricité
à Clarens - Montreux cherche un

contrôleur d'installations
diplômé

éventuellement titulaire de la maîtrise fédérale s'intéressant aux tâches administratives

Nous offrons : place stable, caisse de pension, semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites détaillées en joignant curriculum vitae, certificats, photographie et en indiquant prétentions de salaire à la direction de la société, à Clarens.

Atelier d'horlogerie

engagerait tout de suite

metteuses en marche

Travail en atelier, bien rétribué et garanti. Adresser offres écrites à N. G. 3975 au bureau de la Feuille d'avis.

ROTARY

Régleuse - metteuse en marche ouvrières

pour différents travaux d'atelier sont demandées pour fabrique de montres ROTARY, Côte 106, Neuchâtel.

Faire offres écrites ou se présenter à la fabrique.

La Société générale d'affichage cherche un

jeune collaborateur

pour son service externe dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et le Jura bernois. Bon vendeur. Place stable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à **Case postale 1175, Neuchâtel 1.**

On cherche

jeune fille de 20 ans

pour s'occuper de deux enfants, dans famille française habitant aux environs de Paris ; entrée en octobre. — S'adresser à Mlle Stella VAUCHER, DOMBRESSON.

Atelier de petite mécanique engagerait tout de suite :

2 MÉCANICIENS

pour prototypes et petites machines,

1 OUTILLEUR

pour petites étampes et outillages divers,

1 AIDE-MÉCANICIEN

pour petite machine à pointer (sera mis au courant).

Bons salaires, semaine de 5 jours. Faire offres ou se présenter à **MÉCANOR S. A.**, chemin du Crêt 11, **Bienne 7.**

On sortirait

VIROLAGES

centrages, à régleuse consciencieuse ; travail suivi. Adresser offres écrites à R. J. 3979 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en neuvième page

UTILISEZ LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION

Seule la marque Safim vous offre:

5 différents profils de cornières.

2 profils «U».

28 différentes dimensions de rayons métalliques avec une charge utile allant jusqu'à 300 kg.

Les cornières sont livrables en 4 couleurs.

Rayonnage spécial pour archives.

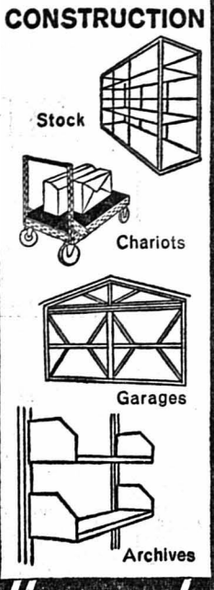

safim Bienne

POUR

Rayonnages
Tables
Chariots transporteurs
Archives

Safim le plus économique des profilés perforés.

safim Bienne

Agent exclusif pour la Suisse Romande:

Allemand frères

Agencements industriels Bienne. Tél. (032) 3 70 42

1 botte type B = 10 barres de 300 cm. avec 60 boulons Fr. 104.—

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
TÉL. 5 17 12 NEUCHATEL GRAND'RUE 4

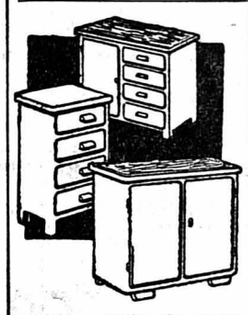

Enorme choix de meubles de cuisine, à voir au 2me magasin de Meubles G. Meyer, aux Fausses-Brayes.

A vendre

machine à tricoter

Dubied, type MR 70 c/m jauge 36, à l'état de neuf. — Adresser offres écrites à M. E. 3940 au bureau de la Feuille d'avis.

Poires louises-bonnes

1re qualité, extra pour les conserves, Fr. 0,50 le kg, expédition CFF par cageots de 20 kg. environ, port dû, remboursement. Par 1000 kg. Fr. 0,45. Tél. le soir (026) 6 31 65. G. Tenthorey, cultures fruitières, Fully (VS).

Pour tenir toute la journée

votre jolie coiffure en place

voici un moyen simple, efficace, économique : vaporisez-la avec notre

HAIRSPRAY

qui lui donne maintien et brillant

3.95

En vente à notre rayon de Parfumerie

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

Quelle chance, de rentrer en classe, avec les dernières nouveautés...

L'AUTOCOAT est toujours apprécié. Coloris royal et beige

60 à 105 cm.

65.-

+ 3 fr. par 5 cm.

BLOUSE en popeline No-Iron

50 à 100 cm.

8.90

+ 1 fr. par 5 cm.

Pour garçons
PANTALON court en velours côtelé

6 à 10 ans

12.80

+ 1 fr. par 2 âges

Charmante ROBE écossaise garnie de grandes poches bordées de franges

55

29.50

+ 2.50 par 2 âges

PANTALON ÉCOSSAIS Térylène

4 à 16 ans

23.80

+ 2 fr. par 2 ans

JUPE BLUE-JEANS

60 à 105 cm.

15.80

+ 1 fr. par 5 cm.

POLO-SHIRT coton, manches longues

4 à 12 ans

4.90

+ —.50 par 2 âges

Pour filles et garçons
PANTALON BLUE-JEANS « hula hops »

6 à 16 ans

13.80

BLOUSON imitation cuir, bord tricot

6 à 14 ans

29.80

+ 2 fr. par 2 âges

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Avec bon-image AVANTI

Articles et documents

L'actrice Rosanna Schiaffino, accompagnée de sa mère, sur les canaux de Venise. Une façon comme une autre de faire sa publicité !

LE FESTIVAL DE VENISE

Précisons tout d'abord que je rédige ces lignes à Neuchâtel et non pas à Venise, malheureusement. Quelques quotidiens et hebdomadaires de langue française me fournissent d'abondants renseignements!

Un peu d'histoire

De 1950 à 1955, le Festival de Venise se voyait peu à peu détrôné par celui de Cannes. En 1956, un nouveau directeur, M. Ammanati, catholique libéral, adoptait une nouvelle formule de présélection : 14 films en compétition seulement et une section dite informative pour les autres. Seules des préoccupations artistiques orientaient le choix de la commission de sélection vénitienne ; problèmes politiques et exigences morales ne jouaient aucun rôle. C'est ainsi que furent présentés à Venise des films comme « Une vie », « Les amants », « En cas de malheur », « Autopsie d'un meurtre ». En 1960, M. Ammanati fut appelé à diriger à Rome l'Institut national du film. Son successeur, M. Lonero, fut très discuté : rédacteur en chef de « La Rivista del cinematografo », organe proche du Vatican, il avait vivement attaqué la politique d'Ammanati et participé à la campagne contre « La dolce vita ». Nombreux étaient ceux qui craignaient de voir le Festival de Venise renoncer à ses critères artistiques et esthétiques pour adopter le point de vue oficiel de l'Eglise moraliste, qui s'exprime par les avis de la Centrale catholique du cinéma (la C.C.C.) Certains membres de l'équipe Ammanati démissionnèrent. Les réalisateurs italiens décidèrent de boycotter le festival ; aujourd'hui on ne sait pas encore si les auteurs des films italiens sélectionnés par le Festival seront présents.

La sélection

Ces craintes furent vaines, heureusement. M. Lonero se montre peut-être plus libéral encore que ne le fut M. Ammanati (sincérité ou habileté ?). Qu'on en juge : sur 14 films, 4 proviennent des pays communistes (encore un festival « vendu à l'est » et, mieux qu'à Locarno récemment, les journalistes de « Blick » pourraient exercer leur vigilance !) L'un d'entre eux — « La Guerre », du Yougoslave Bulajic, film contre la bombe atomique — a pour scénariste l'Italien Cesare Zavattini, qui ne trouva personne en Italie pour tra-

Dix nations participent au Festival de Venise cette année. Voici la ballerine-actrice américaine Cid Charisse arrivant au Festival.

duire en images son scénario. Les réalisateurs des quatre films italiens sélectionnés sont tous connus pour leurs idées « de gauche ». Décidément, le journal que dirigeait M. Lonero pourrait attaquer la nouvelle direction du Festival !

Venise 1960 permettra peut-être de découvrir la « nouvelle vague » italienne. Trois des quatre réalisateurs — Vancini, Maselli, Pietrangeli — sont jeunes et n'ont, jusqu'ici, signé que peu de films. Il est d'ailleurs temps que l'Italie découvre des noms nouveaux qui viennent s'ajouter aux grands, Antonioni, Fellini, Rossellini, de Sica, de Santis, Visconti. Cette éventuelle révélation est « facilitée » par les sélections française et américaine. Les organisateurs ont préféré à « La pyramide humaine », de Jean Rouch, et « Tirez sur le pianiste », de François Truffaut (film meilleur que les « 400 coups » si j'en crois l'avis d'un ami parisien qui vient de voir ce film et n'aimait guère le premier Truffaut) des valeurs « sûres » : « Le passage du Rhin », d'André Cayatte (réalisateur d'ouvrages solides, mais sans génie, comme « Justice est faite », « Nous sommes tous des assassins », « Après le déluge ») et « Le voyage en ballon » d'Albert Lamorisse (bien connu par « Crin-blanc » et surtout « Ballon rouge »), « La garçonnière » de B. Wilder (qui ne se souvient de son récent « Certains l'aiment chaud »), représente les Etats-Unis plutôt que « Shadows », de J. Cassavetes, dont nous parlerons plus loin.

Les « Chevaliers de l'ordre teutonique », super-production pour écran large et en couleurs, réalisé pour célébrer le « millénaire » de l'Etat polonais, par le non-conformiste Alex Ford, risque de surprendre. Visconti a réussi ses cinq premiers films, « La terra trema », « Ossessione », « Bellissima », « Senso », « Les nuits blanches ». Je le tiens pour un des plus grands cinéastes du monde ; aussi suis-je certain que son « Rocco et ses frères » sera un très grand film.

Les films présentés jusqu'ici

La « Colombe blanche », du Tchèque Vlacil, bluette sentimentale, a plu sans enthousiasmer et « La guerre », malgré quelques scènes burlesques, a déçu. Le film allemand « Le conte des échecs », de G. Oswald, tient plus de l'échec que du conte. « Le ciel de Leningrad », du Russe Vengherov, démontre — après « La berceuse », présenté à Locarno — l'existence de navets soviétiques. « Le voyage en ballon », en revanche, fut fort bien accueilli par le public et semble le mériter. Shirley MacLaine brille dans « La garçonnière », de Billy Wilder. Le film japonais « Il n'y a pas de plus grand amour », de Kobayashi, un marathon de plus de trois heures, surprend, déconcerte, mais semble pétri de qualités. « Les dauphins », de Maselli, plus encore que « La longue nuit de 43 », de Vancini, film violemment antifasciste, semblent confirmer l'hypothèse de la révélation d'une N.V. italienne.

Dans la section « informative », deux films retiennent l'attention jusqu'ici. « Les folles années », des Français Alexandresco et Torrent, film de montage d'actualités, retracent les événements des années 1920-1930. « Shadows », premier film du jeune acteur américain J. Cassavetes, semble être la grande révélation de Venise. Un groupe de jeunes acteurs se mirent à improviser quelques scènes sur un canevas très simple : l'histoire d'une famille de Noirs dont l'un a la peau blanche. En 16 mm., Cassavetes filma ses élèves. Résultat si satisfaisant que Cassavetes dut agrandir son film en 35 mm. Prenez les qualités de « Moi, un Noir » et d'« A bout de souffle » et oubliez leurs défauts : ce serait « Shadows » ! Ici aussi, une nouvelle vague naît, contre Hollywood cette fois, avec un film plus convaincant que « Propriété privée », de Leslie Stevens.

Vers quel palmarès ?

Livrons-nous au petit jeu des pronostics. Les Italiens, bien servis, doivent se tailler la part du lion... d'or ou d'argent, peu importe. « Rocco et ses frères » est peut-être mieux placé que les autres. La France obtiendra sûrement une mention pour « Le voyage en ballon » qui ferait un bon « prix spécial du jury ». Les pays communistes ne seront pas oubliés et « Les chevaliers de l'ordre teutonique » feront peut-être l'affaire. Il restera bien quelques miettes pour les autres, le japonais, par exemple, ou « La garçonnière », avec Shirley MacLaine.

Pour la vérité, prière de vous référer à votre journal habituel, jeudi 8 !

Les manifestations annexes

Avec la compétition officielle et la section informative, cela fait trois films par jour. Mais différents « hommages » en augmentent encore le nombre : Chaplin, Gremillon, Bresson, le film de guerre anglais. De quoi « saturer » le cinéphile le plus exigeant... et donner envie de se rendre à Venise !

Freddy LANDRY.

Quel est le but cherché par Pankow en multipliant les incidents autour de Berlin?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il se pourrait toutefois, en l'occurrence, que les communistes poursuivent des buts plus lointains et veuillent faire d'une pierre deux coups ; la République fédérale, on le sait, renouvellera son parlement en automne 1961, et la lutte s'annonce vive entre les démo-chrétiens et les socialistes, autrement dit entre les deux prétendants au titre de chancelier, Adenauer et Brandt.

Certes, les communistes détestent aussi cordialement le « vieux monsieur » que l'actuel maire de Berlin-Ouest, qui sont l'un et l'autre leurs ennemis déclarés ; mais il ont le sens des nuances et savent que le meilleur moyen de neutraliser ces deux hommes est de les priver l'un et l'autre d'une majorité absolue dans le futur « Bundestag ». Adenauer possède actuellement cette majorité, bien mince il est vrai, alors que Brandt en est encore fort éloigné (cinq millions de voix !). En accumulant les menaces sur Berlin-Ouest, Pankow, estiment beaucoup d'Allemands, donne à Brandt l'occasion de se montrer courageux et, partant, d'augmenter son prestige et d'attirer à son parti de nouveaux électeurs pour la grande bataille de l'an prochain... Qu'il en attire assez et les démo-chrétiens perdront leur majorité absolue sans que, pour autant, les socialistes parviennent à la conquérir ; il en résulterait forcément, à Bonn, un gouvernement de coalition, donc une instabilité politique dont l'Est ne pourrait que tirer profit. Nous donnons le raisonnement pour ce qu'il vaut, mais il a pour lui la logique.

Vers un boycottage de Leipzig

La mesure des autorités communistes a naturellement provoqué une tempête de protestations à Berlin-Ouest, à Bonn et même chez les Anglo-Saxons, mais il ne semble pas que l'on doive s'attendre à des représailles directes. Une interdiction de pénétrer dans le secteur occidental de l'ex-capitale ne saurait entrer en ligne de compte, car elle fermerait la porte aux réfugiés qui continuent à passer la frontière en nombre et constituerait en outre une lourde faute psychologique. Tout au plus — et nous savons que la question a été soulevée à Bonn — le gouvernement fédéral pourrait-il refuser officiellement à ses ressortissants le droit de se rendre à la foire de Leipzig, qui s'ouvre cette semaine. On saura, quand paraîtront ces lignes, si cette suggestion a été retenue, ce dont nous doutons fort.

Du côté des alliés, on s'est contenté également de protestations aussi vives que platoniques. Les commandants des troupes occidentales stationnées à Berlin ont remis à leur collègue soviétique, le major général Sacharof, une note exprimant leur mauvaise humeur, les ministres fédéraux se sont réunis tout exprès à Bonn (sans leur chef, en vacances en Italie), le sénat berlinois a délibéré et Londres et Washington ont condamné sans équivoque les méthodes arbitraires de Pankow. Autant de coups d'épée dans l'eau...

En réalité, si personne ne prend au tragique l'« affaire des quatre jours », c'est que tout le monde la considère comme un simple hors-d'œuvre et s'attend à des difficultés beaucoup plus grandes pour les semaines et les mois à venir. Le but suprême des Soviets n'est-il pas d'obliger Bonn et ses alliés à prendre langue avec la République démocratique ?

Dans ce dialogue de sourds, il ne fait pas de doute que le droit est du côté de l'Occident. L'on est toutefois en droit de se demander si la République fédérale fait preuve de beaucoup de sens politique en organisant des congrès de réfugiés de l'Est (c'est-à-dire revendicateurs par essence) en plein cœur de la zone communiste, et en laissant officiellement ses généraux revenir sur le devant de la scène.

Il est toujours dangereux de jouer avec des allumettes dans un dépôt d'essence !

Léon LATOUR.

Il y a 30 ans, Costes et Bellonte traversaient l'Atlantique

Il y a 30 ans, Costes et Bellonte réussissaient la première traversée de l'Atlantique d'est en ouest.

C'est en effet le 1er septembre 1930 que l'avion Breguet « Point d'interrogation » décollait du Bourget pour rendre à Lindbergh, après 3 ans, sa glorieuse visite.

Contraint de lutter constamment contre les vents contraires, qui avaient fait échouer les précédentes tentatives, l'équipage usa de ruses avec un ciel hostile tout au long de la traversée de 5850 km.

Le monomoteur de 650 CV patiemment mis au point et déjà réputé par des records glanés au cours de son rodage relia Paris à New-York en 37 h. 17.

Costes, pilote doué et méthodique, et Bellonte, navigateur accompli, réalisèrent un exploit qui déchaîna l'enthousiasme du monde entier et qui fut une victoire de la méthode et de l'endurance.

La voie était désormais ouverte au trafic aérien sur un axe qui compte aujourd'hui parmi les plus fréquentés.

Les dégâts causés en Inde par les inondations

Le premier ministre indien Nehru a survolé dimanche, à bord d'un avion, l'Etat d'Orissa, d'où il a pu se rendre compte des dégâts causés par les inondations. Dans cet Etat, 45 personnes ont péri dans les flots et 8000 familles sont sans abri. En outre, cent mille maisons ont été endommagées. Un territoire de 2075 millions d'habitants est atteint par ces inondations.

◆ Pêle-mêle ◆

LES CONVERSATIONS DE GAULLE - FANFANI

PARIS (A.F.P.) — MM. Famfani, président du Conseil italien, et Segni, ministre des affaires étrangères, ont été reçus samedi, à Rambouillet, par le général de Gaulle et M. Michel Debré. Les deux hommes d'Etat italiens sont repartis pour Rome dimanche après-midi.

« Français et Italiens sont convenus de poursuivre les échanges de vues afin d'aboutir à des conclusions constructives », a déclaré dimanche à la presse M. Famfani.

UN MAIRE D'ORANIE ARRÊTÉ POUR COLLUSION AVEC LE F.L.N.

Le maire de la ville du Telagh, chef-lieu de l'arrondissement du même nom en Oranie, M. Henri Quievreux de Quievrain, 51 ans, riche propriétaire agriculteur, a été arrêté samedi pour collusion avec les rebelles, après perquisition à son domicile et conduit à la prison d'Oran.

M. Quievreux est vice-président de la Fédération des maires du département d'Oran. On ignore s'il a fourni des armes ou de l'argent aux rebelles.

UN DISCOURS BOURGUIBA SUR LE PROBLÈME ALGÉRIEN

TUNIS. — Dans un discours consacré à l'Algérie, le président Bourguiba a notamment déclaré : « Rien ne révolte autant la conscience et ne provoque l'inquiétude que de voir le colonialisme français, qui par ailleurs semble avoir compris l'évolution de l'histoire dans maints pays africains, rester inflexible en Algérie, s'y entêter farouchement et ignorer la réalité de la révolution du peuple algérien, dressé comme un seul homme pour exiger la reconnaissance de son droit à la vie, à la liberté et à l'indépendance ».

COUPS DE CISEAUX

Chez les défenseurs patentés des « droits de l'homme »

Dans « Carrefour », M. Jacques Soustelle, ancien gouverneur général de l'Algérie, souligne le silence des défenseurs attestés des droits de l'homme devant l'exécution des deux jeunes soldats français prisonniers :

Une voix comme celle de M. François Mauriac se serait-elle disqualifiée en s'élevant pour dire que rien ne peut justifier le massacre de civils sur une plage, l'assassinat d'une fillette, l'exécution de deux jeunes soldats prisonniers ? Je ne le crois pas. Cependant, l'illustre académicien s'est tu. L'alibi des vacances aura servi. Mais le journal qu'il orne de l'analyse de ses cas de conscience n'a pas trouvé un mot de compassion ou d'indignation.

La presse communiste et progressiste, suivie en cela par « Le Monde », a vite découvert un slogan qui permet de « faire passer », au moins le croit-on, toutes les atrocités du FLN : celui de « l'enchaînement fatal ». On dit encore : « La dialectique de la guerre ». Comme il est entendu une fois pour toutes que c'est la France qui est coupable d'être en Algérie et que les responsables de la guerre sont, notamment, les Européens et les musulmans d'Algérie qui veulent rester Français, il s'ensuit que les crimes abjects du FLN ne sont qu'un effet, un effet de la présence de la France et de la résistance à l'agression FLN. Bref, ce sont les victimes qui sont coupables.

Le comble de l'aberration, on pourrait dire de la démence, a été atteint par un hebdomadaire qui se dit chrétien et qui titrait, pour annoncer la mise à mort des deux jeunes soldats : « Le triomphe des ultras ». Les asiles de fous sont pleins de gens qui ne sont pas allés aussi loin dans la distorsion de la réalité.

M. Soustelle conclut en regrettant aussi qu'aucun communiqué du gouvernement dans son ensemble n'ait stigmatisé ce lâche assassinat.

L'art moderne de fumer

Etui de 5 pièces Fr. 1.-

MOTS CROISÉS

Problème No 343

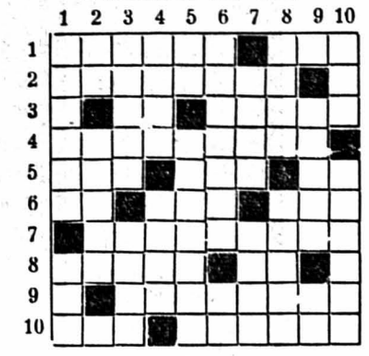

HORIZONTALEMENT

1. Plume des pigeons. — Constitue souvent un appât.
2. Grise, c'était un conseiller.
3. Symbole chimique. — Etait autrefois employé pour percer.
4. Au sens figuré, doivent se débrouiller.
5. Emportement. — Affluent du Danube. — Zeus l'aima.
6. Mesure. — Vieux service militaire. — Suc dépuré d'un fruit cuit.
7. S'efforcent d'occuper une place.
8. Ville du Brabant. — Coups de baguettes.
9. Sans conséquence.
10. Réunion populaire. — Recouvre des fonds oubliés.

VERTICALEMENT

1. Le printemps marque celui de la nature. — Objectif de certains coureurs.
2. Abréviation. — Protestai.
3. Est plus grosse qu'une flûte. — Pièces de charrues.
4. Couleur bleue. — Solidement charpente.
5. Déesse. — Un médecin en fait de nombreuses.
6. L'intelligence en est une forme. — Eclairait le Sphinx.
7. Point d'arrêt. — Ustensile de cuisine.
8. Le faire plaît à un paresseux. — Royale.
9. Fut attaché à une roue enflammée. — Conjonction.
10. Grigou. — Se dit d'une pointe arrondie.

Solution du No 342

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	G	E	N	T	■	E	P	T	E
2	N	U	M	E	R	O	S	■	I	D
3	■	E	I	■	A	P	T	E	R	E
4	A	R	R	I	V	E	E	S	■	N
5	C	I	■	F	E	R	■	T	E	T
6	C	R	U	■	R	A	T	■	R	E
7	E	■	L	E	S	T	E	U	R	S
8	P	O	M	P	E	I	■	N	A	■
9	T	U	■	I	S	O	L	A	N	T
10	E	T	E	S	■	N	A	U	T	E

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, informations. 7.20, les Jeux olympiques. 7.25, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., refrains de Cole Porter. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, chante jeunesse. 12.45, informations. 12.55, les Jeux olympiques. 13.15, mardi les gars ! 13.25, disques pour demain. 13.45, vient de paraître.

16 h., entre 4 et 6... 17.45, cinémagazine. 18.15, en musique ! 18.30, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse. 19.15, informations, le miroir du monde. 19.45, les Jeux olympiques. 20 h., orchestre S. Grappelly. 20.05, le forum de Radio-Lausanne. 20.25, lever de rideau. 20.35, « Valentin le désossé », comédie de C.-A. Puget. 22.15, deuxième entretien avec F. Martin. 22.30, informations. 22.35, les écrits restent. 23 h., les Jeux olympiques.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programme de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., sans souci... divertissement musical. 20 h., vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.12, intermezzo... 20.15, nouveautés en éventail. 20.30, les mémoires d'un vieux phono. 20.45, par monts et par chants. 21.05, serenatella en tête à tête. 21.50, mardi les gars ! 22 h., jazz-domino. 22.20, dernières notes, derniers propos. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 7 h., informations. 7.05, l'Orchestre-Promenade de Boston. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., deux danses symphoniques de Rechmaninoff. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, les Jeux olympiques. 13 h., musique légère. 13.30, imprévu. 13.40, chant. 14 h., « Königliche Hoheit », conte de W. Franke-Ruta.

16 h., émission catholique romaine. 16.30, sonate de C. Diethelm. 16.45, Lieder d'O. Schoeck. 17 h., violonistes célèbres. 17.30, magazine des jeunes. 18 h., mélodies populaires d'Israël. 18.30, jazz traditionnel. 19 h., les Jeux olympiques. 19.10, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., Semaines musicales internationales de Lucerne : Orchestre et chœurs du Festival de Lucerne. 21.45, les Jeux olympiques. 22.15, informations. 22.20, surprise-party.

TÉLÉVISION ROMANDE

14.55, Eurovision : Jeux olympiques d'été 1960. 20.15, « Goupi mains rouges », film de J. Becker. 22 h., Eurovision : Jeux olympiques d'été 1960. Pour terminer : informations.

EMETTEUR DE ZURICH

14.55, voir programme romand. 20.15, « Wüethrich Chrischtes Mäde », comédie paysanne. 21.35, intermezzo musical. 21.50, informations. 22 h., voir programme romand.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Studio : 15 h. et 16 h., Dans un camp de nudistes américains. 20 h. 30, Le secret du chevalier d'Eon.

Cinéac : 20 h. 30, Seul dans Paris.

Apollo : 14 h. 30 et 20 h. 15, Salomon et la reine de Saba.

Palace : 20 h. 30, Les jeux de l'amour.

Arcades : 20 h. 30, Razzia sur la chnouf.

Rex : 20 h. 15, Cinq heures en enfer.

PHARMACIE D'OFFICE

(dès 23 h., pour urgences seulement) : Dr M. Wildhaber, Orangerie

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

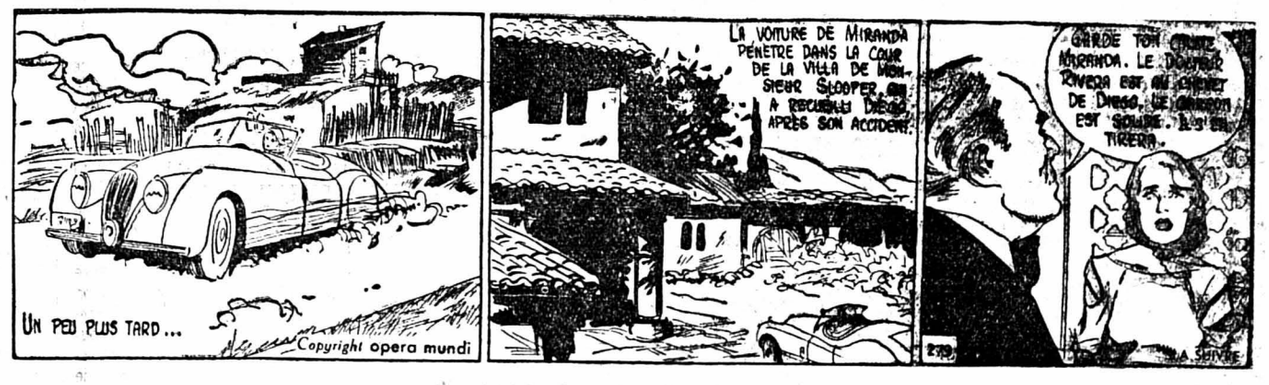

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

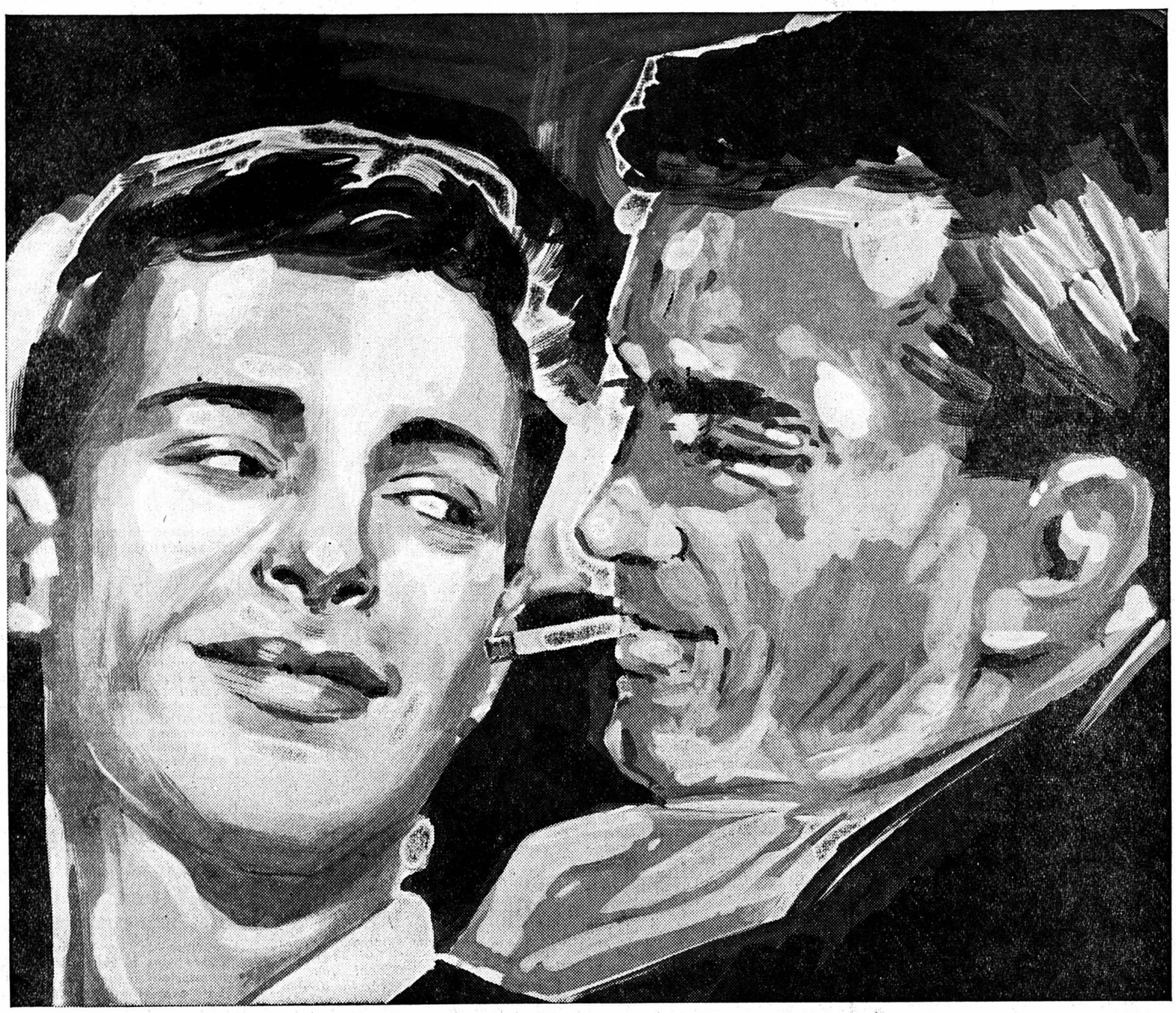

60D02

Bonjour la vie, bonjour l'avenir!

Il pousse notre Philippe! Trois doigts encore et il m'aura rattrapé. Ça fait, bien sûr, une belle somme d'énergie. N'en doutez pas: il la trouvera, car je sais que chaque jour est un lumineux jalon vers un bel avenir – un avenir qui nous appartient!

J'aime le «oui» spontané et joyeux, exaltant le bonheur de vivre – et c'est pourquoi j'aime la nouvelle **Brunette double-filtre***, dont l'arôme franc et pur me donne à l'instant propice détente, énergie, dynamisme!

* *Tabac du Maryland, fin et naturel / Long format / Goût franc et pur / Protection idéale grâce au double-filtre, brevet No. 75366*

Adoptez la «Brunette» – vous savourez de l'authentique Maryland!

Faites un essai, vous ne le regretterez pas: En effet, le Lactavinaigre – vinaigre de petit lait condensé 4°5 – permet d'assaisonner une salade sans que domine l'acidité du vinaigre. Grâce au «Lacta», chacun peut consommer de la salade et des crudités.
Des fermentations successives transforment le lactose ou sucre de lait en Lactavinaigre. Le «Lacta» joint aux qualités gastronomiques d'un bon vinaigre... l'avantage d'être particulièrement moelleux!

Le «Lacta» est économique: Un litre à 1 fr. 70 suffit à la préparation d'une cinquantaine de salades pour deux ou trois personnes.

Bourgeois frères & Cie S. A., Ballaigues

Meubles à vendre. Tél. 6 38 15.

A VENDRE
1 boiler «Fael», 100 l. Entièrement revisé. Références de la fabrique. Un calorifère en catelles, conviendrait pour chalet. Quelques boîtes à lettres grand format, jumelées. Le tout en excellent état. Prix avantageux. M. Guenot, Matile 99. Tél. (038) 5 82 32.

Une affaire

Divan avec tête mobile, protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans). Dimensions:
120 × 190 cm.
Fr. 280.–
130 × 190 cm.
Fr. 300.–
140 × 190 cm.
Fr. 320.–
W. Kurth, 9, avenue de Morges, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

De notre splendide collection d'automne...
VERNIS NOIR
Fr. 24.80
CUIR AVENIDA
Fr. 22.80

J.Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

PETITS TRANSPORTS RAPIDES - DÉMÉNAGEMENTS
Tél. 5 55 65, aux heures des repas
Moulins 29 P. JAQUET Neuchâtel
Je débarrasse également caves et galetas

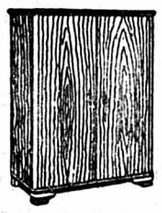

Armoire à habits
à 1, 2 et 3 portes, bois blanc ou bruni. A voir au 2me magasin de
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
rue des Fausses-Brayes.

Grand choix
Poissons frais
du lac et de mer
Volaille fraîche
Eg. Renaud comestibles
Gouttes-d'Or 60, tél. 5 57 90
NEUCHATEL, tél. 5 31 96

DURS D'OREILLES!
Nouvel appareil acoustique se portant derrière l'oreille, sans cordon, ni écouteur pouvant se dissimuler entièrement sous les cheveux

Démonstration à Neuchâtel
RADIO PORRET, rue du Seyon
Mercredi 7 septembre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30
En cas d'empêchement, demandez notre documentation gratuite au moyen de ce bon

BON Envoyez-moi vos prospectus gratuits
Nonm :
Adresse :

Alors, des lunettes ou un appareil acoustique de **BOMMER** S A LAUSANNE Petit-Chêne 36

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

L'invitée du destin

par 38

Georgette PAUL

Il la saisit par le bras.

— De cela, vous en êtes sûre, n'est-ce pas, Isabelle ?

Elle chuchota :

— Comment puis-je juger ? Comment puis-je vous répondre ? Il faudrait pour cela que Jean Serragnes surprenne Laure Demagny en compagnie d'un autre homme. Et alors, alors seulement ses réactions nous seraient connues.

Elle ne s'aperçut pas de son mouvement apeuré. Comment pouvait-elle se douter qu'il était l'unique personne dans Paris à posséder l'adresse de l'atelier où Laure Demagny venait retrouver Serge Daroff ?

— Et si ces réactions étaient brutales ? Et s'il rompait avec Laure Demagny, que feriez-vous, Isabelle ? Dites-le-moi, je vous en supplie !

Les yeux fixés sur l'énorme papillon de nuit qui venait voleter autour des phares, elle murmura :

— A quoi bon ces suppositions ? Puisqu'il l'aime...

Il se pencha vers elle, et, d'une voix qui ne portait en elle aucune victoire, il interrogea :

— Isabelle, acceptez-vous d'être ma femme ?

Elle ne répondit pas, mais il entendit ses sanglots, les sanglots désespérés d'une enfant perdue dans une forêt envahie par la nuit...

CHAPITRE XXVI

Serge Daroff, s'écartant du chevalet sur lequel était fixée une toile encore blanche, ouvrit la fenêtre de l'atelier. Sans raison, il se sentait depuis le matin en proie à un indéfinissable malaise. Et la découverte d'un portrait de Josiane Serragnes, exécuté par lui il y avait des mois de cela, ne fit qu'augmenter cette inquiétude vague, mais persistante qui se refusait à le quitter. Rien pourtant, dans l'expression de la jeune fille, ne parlait de reproche ou de menace. Au contraire, les couleurs employées, éclatantes, et le sourire du modèle, lumineux, donnaient à l'œuvre des airs de symboles. Ceux de la joie, ceux de la tendresse.

Jamais encore, au cours de ses pérégrinations à travers le monde, Serge Daroff n'avait pris le temps d'analyser les tourments, les déceptions de ses victimes. Et jamais encore il n'avait enregistré d'humiliation semblable à celle qui lui était venue de Josiane. Dans le secret de son cœur, il devinait qu'en acceptant d'épouser un de ses camarades d'enfance, Josiane faisait preuve non pas de force, mais de lâcheté. Pour échapper à son emprise et retrouver un simulacre de tranquillité d'âme, elle avait fait appel à la complicité involontaire de Michel Cottet, son compagnon de jeux, son ami de toujours. Un tel mariage, conclu à la va-vite, signifiait la capitulation.

Isabelle Larsac était la cause de ce brutal revirement de Josiane. Sans cris, sans menaces, elle avait réussi par sa seule présence à bouleverser plusieurs destins.

Celui de Josiane, d'abord, celui de Jean Serragnes, ensuite. Car Serge Daroff, qui savait ne pas être aveugle, se rendait bien compte de l'inoubliable impression que la jeune fille avait faite sur le propriétaire du «Manoir Bleu». Une impression nullement comparable à celle produite par Laure Demagny. Le souvenir de Laure, son image, s'imposaient à la mémoire à cause de la personnalité fantasque, attirante, cruelle de la femme. L'amour, la haine, le mépris, la méfiance, tout cela faisait partie des sentiments complexes que Laure inspirait à ceux qu'elle tenait sous son charme. Mais ce charme, cet envoûtement cessaient d'exister lorsqu'on les analysait, lorsqu'on les «disséquait» froidement. La logique et la raison étaient les pires ennemies de Laure. Elle ne l'ignorait pas, et c'est pour cela qu'elle mettait tout en œuvre pour priver de leur lucidité, de leur faculté de jugement les hommes qu'elle désirait gouverner à sa guise.

Elfe silencieux, messagère surgie du néant, silhouette que seules des teintes irréelles pouvaient dépeindre, Isabelle Larsac était plus puissante qu'une Laure Demagny. Parce que, malgré ses airs de petite pauvre, elle détenait toutes les richesses de la terre. Là où Laure frappait l'imagination, Isabelle touchait l'âme. Aucune lutte, aucune compétition ne pouvaient exister entre deux créatures aussi différentes. Quand on choisissait l'une, l'autre était vouée à l'oubli, irrémédiablement !

Jean Serragnes avait fait son choix. Mais il ne connaissait pas Isabelle Larsac quand Laure représentait pour lui le bonheur. Fidèle à sa torturante passion, il avait accepté le départ d'Isabelle et c'est avec son plein accord que fut fixée la date de son mariage avec Laure Demagny.

Ennemie des examens de conscience, des analyses approfondies, Laure ne voyait que le côté superficiel des choses, que la face glorieuse des événements. Et elle riait à présent des inquiétudes de Daroff à l'idée d'une idylle possible entre Jean Serragnes et Isabelle Larsac.

— Serge, qu'y a-t-il ? A quoi pensez-vous ? Jamais je ne vous ai vu une expression pareille !

Quittant le fauteuil qu'elle occupait, Laure s'approcha de Daroff.

— Qu'est-ce qui vous tourmente ?

Il tourna le dos à la fenêtre.

— Je pensais à Isabelle Larsac.

Les lèvres de Laure se crispèrent.

— Vraiment, mon cher, cela devient une obsession !

Il fit mine de ne pas s'apercevoir de la nervosité subite de sa compagne.

— Il y a des années, au cours de ma vie mouvementée, j'ai rencontré quelqu'un... un homme, cette fois-là... et ce quelqu'un s'est mis en travers de ma route et a contrecarré plus d'un de mes plans, sans lever le petit doigt, sans même prendre la peine de me combattre.

— Quelle a été sa tactique, alors ?

Il haussa les épaules.

— Des êtres comme cet homme, des créatures comme Isabelle Larsac n'usent d'aucune tactique et n'emploient aucune arme.

Il la regarda longuement, sans indulgence.

— Vous êtes belle, Laure, très belle. Mais on lit en vous aussitôt et on sait à quoi on s'expose en se mettant à vous aimer.

Elle ne protestait pas. Daroff était de ceux qui la connaissaient et l'appréciaient à sa juste valeur.

— On sait que cela signifie souffrances, trahison, intrigues. Et pourtant, on tente sa chance. On se laisse enchaîner et, quand on veut fuir, il est trop tard déjà.

Elle avait croisé les bras. Et, buste raidi, les yeux brillants, elle le contemplait sans mot dire.

— Trop tard, mais pas pour la haine qui, presque toujours, va de pair avec les passions que vous inspirez.

Elle respirait par coups brefs.

— Alors, selon vous, Jean Serragnes me hait ? Pourquoi m'épouse-t-il, alors ?

Il ne répondit pas. Il ouvrit une boîte contenant d'innombrables tubes de peinture. Laure remarqua que ses doigts tremblaient.

— Vous avez entendu, Serge ? Je vous ai posé une question.

Elle le saisit par le bras et l'attira à elle.

— Cette Isabelle Larsac a été un danger, je l'avoue. Mais maintenant ce danger est écarté.

(A suivre.)

MARDI - SPORTS

RÉSUMONS

On entame la dernière semaine des Jeux olympiques. La boxe se termine, l'athlétisme se poursuit, la gymnastique et le tir commencent. Journée satisfaisante pour les Américains qui empochent trois médailles au 110 m. haies où l'on attendait mieux de l'Allemand Lauer qui avait sacrifié le décathlon pour cette épreuve. Une ombre cependant au tableau des représentants des... Etats-Désunis, pour reprendre une expression à la mode depuis la déconfiture du saut en hauteur et du sprint masculin : Mme Conolly a suivi les traces de son mari : elle a échoué au lancer du disque.

Le drapeau suisse sera-t-il souvent hissé au mât d'honneur ? Nous suivrons avec intérêt le comportement des tireurs et des gymnastes. Hier, Spillmann a récolté une médaille d'argent en battant le record du monde de la position couchée. Le premier fut un Autrichien : Hammerer. Il s'agit là aussi d'un petit succès... neuchâtelois, puisque ces deux concurrents — il y en avait trois au total — utilisaient des carabines fabriquées par l'armurier Luthy de notre ville.

Malheureusement, à cause d'une tornade qui sema la panique parmi les officiels, les concours de gymnastique (par équipes) ont été retardés. Espérons que nous pourrons en publier les résultats dans une autre page. La nuit est longue et courte tout à la fois !

Va.

Notre envoyé spécial téléphone de Rome :

Déception suisse avec Barras

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais derrière Davis, un autre coureur se faisait remarquer par sa facilité : l'Indien Milka Singh, chronométré en 45"9. Ce sont donc deux sérieux candidats aux médailles que nous vîmes en action. Le jeune espoir allemand Kinder se qualifia de justesse pour la finale, en devançant le coriace Britannique Brightwell crédité de 46"8.

Yermann éliminé

Dans l'autre demi-finale, nous avons vu à la piste extérieure le brillant Allemand Kaufmann, dont le récent record d'Europe en fait également un favori. Sans se donner pleinement, Kaufmann gagna en 45"7 devant le fort Sud-Africain Spence, crédité de 45"8 et le Blanc américain Earl Young. Par contre, Yerman, qui avait fait fureur à Berne, fut nettement éliminé et termina même relevé. Donc, Otis Davis, Singh et Kaufmann semblent, sur leur récente course, les plus dangereux. Mais ne nous hasardons pas à un pronostic, depuis que Thomas, Norton et Moens se sont fait battre par moins réputés qu'eux.

Les éliminatoires au saut à la perche se sont disputées pendant six heures. Vingt-cinq concurrents devaient franchir la sévère limite de 4 m. 40 pour atteindre la finale. Nous attendions avec impatience la prestation de Barras qui devait en tout cas égaler son record national pour rester parmi les grands. Le Genevois franchit avec aisance 4 m., mais à la hauteur de 4 m. 20, il échoua trois fois. C'était, pour nous Suisses, la grande déception de la journée, car Barras vaut mieux qu'il n'a sauté. Peut-être cet accident est-il à mettre au compte de l'ancienne blessure du Genevois qui, en fin de concours, boitait bas.

Déception pour Barras

Les éliminatoires devaient d'ailleurs nous réserver une série de surprises. Deux Américains, Morris et Clark, furent incapables de franchir 4 m. 40. Parmi les battus, on notait entre autres le Grec Roubanis qui s'était couvert de gloire aux derniers Jeux, le Polonais Krezinski et surtout l'ancien recordman continental Preussger. Il s'en fallut d'ailleurs d'un cheveu que le petit Français Sillon se qualifie, mais la barre, après avoir bougé, retomba dans la sciure, au grand désespoir du Français.

Ont impressionné par leur sûreté Don Bragg qui dut cependant s'y reprendre à deux fois à 4 m. 30, le Finlandais Landstroen et le remarquable Bulgare Hsistov, qui pourrait terminer près des premiers.

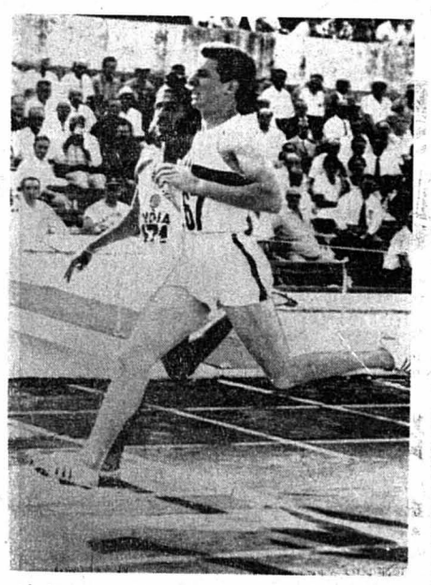

L'Allemand Kaufmann et le curieux Indien Singh (au second plan) se qualifient aisément en 400 m. Le vainqueur de cette magnifique épreuve est-il parmi eux !

Course poursuite

Le grand pensum des décathloniens a débuté tôt hier matin ; chacun a pu assister d'emblée au grand match que vont se livrer les deux célèbres Rafer Johnson et Yang Kwang. Après le 100 mètres, le Formosien était nettement en tête grâce à un « chrono » excellent : 10"7. Il fut aussi le plus brillant en longueur avec un bond remarquable de 7 m. 46. Après le lancement du poids, le classement avait changé de leader et Johnson, avec un jet de 15 m. 82 prenait la tête ; il précédait le Chinois de 147 points.

Vogelsang enfin fut bon, et ses 6 m. 93 en longueur sont à retenir. Pour le Suisse, une place dans les dix premiers athlètes du monde constituerait déjà un beau succès.

N. R.

Les épreuves d'aujourd'hui

ATHLÉTISME : 400 m. (finale). 1500 m. (finale). Triple saut (éliminatoires et finale. Disque (éliminatoires). Décathlon (deuxième journée). Dames : 800 m. (séries).

ESCRIME : Epée individuel (finale).

FOOTBALL : Deuxième demi-finale.

GYMNASTIQUE : Dames (mouvements imposés).

LUTTE : Lutte libre.

SPORTS ÉQUESTRES : Dressage (suite). Concours complet (dressage).

TIR : Pistolet libre (finale).

YACHTING : Sixième course.

On fraternise après la victoire. Les Français, deuxièmes du quatre avec barreur, félicitent les Allemands qui franchirent les premiers la ligne d'arrivée.

LES AMÉRICAINS IMBATTABLES DANS LES HAIES

Lee Calhoun conserve son titre

Dans une épreuve où, à deux exceptions près, ils avaient toujours dominé depuis le début des Jeux olympiques modernes, les Américains ont réalisé leur second « triplé » de Rome.

Il s'agit naturellement du 110 m. haies, qui est revenu, comme à Melbourne, à l'exceptionnel Lee Calhoun, dont le plus sérieux adversaire ne fut pas, comme on s'y attendait, le recordman Martin Lauer, mais bien son compatriote de couleur Willie May.

VERDICT PHOTOGRAPHIQUE

Ce n'est d'ailleurs qu'en se jetant sur le fil que Calhoun dut de conserver son titre. Quant à l'Allemand Martin Lauer, assez mal parti, il termina fort, mais il se fit tout de même battre par le troisième américain, Hayes Jones. Lee Calhoun prit l'avantage dès la première haie, précédant May, second, d'un mètre environ. Ce dernier revenait bien et il fallait la « photo-finish » pour savoir quel était le vainqueur. Pour la troisième place, on assista également à une lutte très serrée entre Hayes Jones et Martin Lauer. Là aussi, il fallut recourir à la « photo-finish » pour départager les deux hommes, l'Américain s'étant jeté sur le fil et conservant un avantage minime. Un vent violent soufflant de face gêna les concurrents.

Finale : 1. Lee Calhoun (E-U) 13"8 ; 2. Willie May (E-U) 13"8 ; 3. Hayes Jones (E-U) 14" ; 4. Martin aLuer (All) 14" ; 5. Keith Gardner (Antilles) 14"4 ; 6. Valentin Christiakov (URSS) 14"6.

LES ÉPREUVES DU DÉCATHLON INTERROMPUES PAR L'ORAGE

Rafer Johnson déjà en tête

Dans un stade olympique assez peu garni et sous un ciel couvert (la pluie a même fait son apparition depuis le début des Jeux) les épreuves du décathlon ont commencé.

Au cours de la matinée, le Formosan Kwang, grâce au 100 m. et au saut en longueur, a pu prendre l'avantage sur l'Américain Rafer Johnson, recordman du monde. Le Formosan réalisa en effet les meilleures performances dans les deux compétitions (10"7) et 7 m. 46. Le troisième « Grand », le Soviétique Vassili Kouznetsov, a confirmé sa médiocre condition et il n'était que cinquième après deux épreuves.

PAS DE PLANCHE D'APPEL

En revanche, le Hollandais Kamerbeek s'est montré en gros progrès, surtout au saut en longueur. Dans cette épreuve, il faut dire que Kouznetsov n'a pas été heureux, ne trouvant jamais la planche d'appel. Dans ces deux épreuves, les trois favoris sont restés au-dessous des performances qu'ils établirent lorsqu'ils battirent successivement le record du monde.

FAIBLESSE AMÉRICAINE

Déception de la part des deux autres Américains Mulkey et Edstroem. Le premier n'était que 16me et le second, que l'on pensait voir s'affirmer comme le meilleur derrière les trois grands, abandonna. Par contre, le jeune espoir soviétique Yuri Diachkov, fils de la championne Nina Dumbadze, et qui n'est âgé que de 18 ans, surprit agréablement en s'adjugeant le 12me rang, à égalité avec son compatriote Kutenko.

Résultats :

100 m. : 1. Yang Chuan Kwang (Formose) 10"7 ; 2. Grogorenz (All) 10"8 ; 3. Johnson (E-U) 10"9 ; 4. Martinez (Ven), Suutari (Fin) et Kouznetsov (URSS) 11"1 ; 7. Kolnik (Youg) 11"2 ; 8. Meier (All), Kamerbeek (Ho), Timme (Ho), Vogelsang (S), Mijares (Mex) 11"3.

Longueur : 1. Kwang (Formose) 7 m. 46 (950 p.) ; 2. Johnson (E-U) 7 m. 35 (906) ; 3. Kamerbeek (Ho) 7 m. 21 (856) ; 4. Muchitsch (Aut) 7 m. 14 (832) ; 5. Diachkov (URSS) 7 m. 12 (825) ; 6. Kouznetzov (URSS) 6 m. 96 ; 7. Vogelsang (S) 6 m. 94 (767).

Poids : 1. Johnson (E-U) 15 m. 82 (976 p.) ; 2. Suutari (Fin) 14 m. 96 (872) ; 3. Khama (Fin) 14 m. 55 (827) ; 4. Kouznetsov (URSS) 14 m. 76 (817) ; 5. Paccagnella (It) 14 m. 18 (788) ; 6. Mulkey (E-U) 14 m. 10 (780) ; 7. Kutenko (URSS) 13 m. 97 (767) ; 8. Sar (It) 13 m. 89 (759) ; 9. Kamerbeek (Ho) 13 m. 76 (746) ; 10. Meier (All) 13 m. 68 (737). Puis : 23. Vogelsang (S) 11 m. 78 (535).

Classement intermédiaire : 1. Johnson (E-U) 2830 ; 2. Kwang (Formose) 2687 ; 3. Suutari (Fin) 2509 ; 4. Kouznetsov (URSS) 2460 ; 5. Kamerbeek (Ho) 2402 ; 6. Grogorenz (All) 2373. Puis : 17. Vogelsang (S) 2129.

Les finales du tournoi de boxe

L'Est domine dans les petites catégories

Les médailles de la boxe étaient attribuées dans la soirée. A l'heure où nous bouclons cette page, plusieurs combats avaient eu lieu. En voici les résultats :

Poids mouches : Guyba Toeroek (Hon) bat Sergey Sivko (URSS) aux points.

CLASSEMENT : 1. Toeroek ; 2. Sivko ; 3. Tanabe (Jap) et Elguindi (R.A.U.), médailles de bronze.

Poids coqs : Oleg Grigoriev (URSS) bat Primo Zamparini (It) aux points.

CLASSEMENT : 1. Grigoriev ; 2. Zamparini ; 3. Bending (Pol) et Taylor (Aus).

Poids plumes : Musso (It) bat Adamski (Pol) aux points.

CLASSEMENT : 1. Musso (It) ; 2. Adamski (Pol) ; 3. Limmonen (Fi) et W. Mayers (Af-S).

Poids légers : Pazdzior (Pol) bat Lopopolo (It) aux points.

CLASSEMENT : 1. Pazdzior (Pol) ; 2. Lopopolo (It) ; 3. ex-aequo : Laudonio (Arg) et Mac Taggart (G-B).

Des nouvelles du camp suisse

GALLIKER ÉLIMINÉ DE L'ÉQUIPE DE RELAIS DU 4 FOIS 400 MÈTRES

La première journée de la dernière semaine des compétitions olympiques aura été bénéfique pour le camp suisse qui non seulement s'adjuge une seconde médaille (d'argent) mais peut nourrir quelque illusion en ce qui concerne l'épreuve de dressage où les deux représentants suisses, Henri Chammartin et Gustave Fischer, ont fait excellente impression.

Toutefois la nouvelle parvenue dans la soirée annonçant que Chammartin (avec « Wolfdietrich ») n'était pas qualifié pour la finale a surpris tous les connaisseurs : Chammartin a déjà remporté trois fois le Grand Prix d'Europe de la spécialité. Ainsi Fischer sera l'unique espoir helvétique pour la finale qu'il disputera avec son cheval « Wald ».

LES GYMNASTES

Les gymnastes suisses ont connu un début de compétition pénible dans les ruines des Termes de Caracalla. Plusieurs « contre-performances » ont été enregistrées dans l'épreuve du saut du cheval. Ces exhibitions médiocres ont eu — comme toujours en pareil cas — pour effet de rendre les juges encore plus sévères dans leurs verdicts par la suite. Les Suisses présents furent étonnés de voir que le responsable technique de l'équipe helvétique laissait continuer un de ses gymnastes qui avait totalement manqué son exercice, l'obligeant ainsi à un effort inutile.

PALABRES

Au terme de palabres qui trahissent bien le malaise qui règne au sein de la fameuse commission interfédérations pour l'athlétisme, Bruno Galliker a été écarté de la sélection appelée à disputer le relais 4 fois 400 m. L'équipe sera formée ainsi : Weber - Zaugg - Bruder - Wägli. Au cours d'un entraînement servant de match de barrage Bruder a réussi 47"3, Zaugg 47"5 et Urben 47"7. Au 4 fois 100 m., l'équipe sera la suivante : Laeng - Muller - Schaufelberger - Schnellmann.

EN ESCRIME

Les escrimeurs, engagés dans l'épreuve individuelle à l'épée, n'ont pas dépassé le premier tour, à l'exception de Jules Amez-Droz — mieux armé physiquement — qui a atteint le second tour où toutefois il se fit éliminer après barrage avec le Français Mouyal. Pour le chef de la délégation, André Borle, cet échec est à mettre au compte d'un manque d'habitude des grandes compétitions internationales qui seules peuvent permettre aux Suisses de s'aguerrir.

En l'espace de trois jours, le camp suisse a vu les lutteurs, les canoïstes, les pentathloniens et les rameurs prendre le chemin du retour.

Enfin, le tireur Hansruedi Spillmann, qui a remporté une médaille d'argent, a été fêté comme il le convenait par tous ses camarades. Spillmann, qui habite Zollikon, a 28 ans et poursuit des études de juriste.

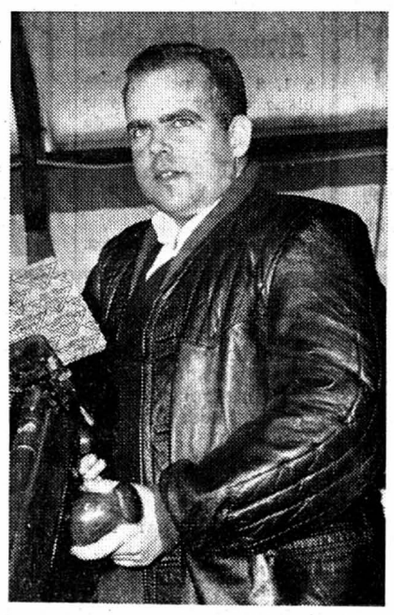

Nos deux meilleurs athlètes, Wägli (à gauche) et Galliker (à droite) se promènent en compagnie de leur entraîneur Misangyi, au stade de Marbre.

Spillmann, qui vient d'offrir à la Suisse une médaille d'argent

Une médaille pour nos tireurs

Résultat exceptionnel de Hans Spillmann

L'épreuve de tir à l'arme libre a été disputée à Rome avec du retard sur l'horaire prévu, à cause du vent violent et du mauvais temps. Elle a été remportée par l'Autrichien Hammerer, devant notre compatriote Spillmann et le Russe Bristov.

Voici le classement de cette épreuve se disputant sur 120 coups dans chacune des trois positions : couché, à genou, debout :

1. Hubert Hammerer, Autriche, 390, 379, 360 : 1129 ; 2. Hans Spillmann, Suisse, 397 (record du monde de la position couchée), 377, 353 : 1127 ; 3. Vassili Bristov, URSS, 383, 381, 363 : 1127 ; 4. V. Ylonen, Finlande, 389, 381, 356 : 1126 ; 5. Moysey Itkis, URSS, 380, 379, 365 : 1124 ; 6. Vladimir Stiborik, Tchéc., 383, 380, 360 : 1123 ; 7. Foster, E.-U., 380, 384, 357 : 1121 ; 8. Krebs, Hongrie, 386, 373, 359 : 1118 ; 9. Kervinen, Finlande, 380, 376, 361 : 1117 ; 10. Puckel, E.-U., 380, 381, 353 : 1114.

Les demi-finales du 400 m.

Confirmation de Davis et Kaufmann

Les demi-finales du 400 m., dont la finale aura lieu aujourd'hui, ont connu une issue logique avec la victoire respective de l'Américain Otis Davis et de l'Allemand Karl Kaufmann, recordman d'Europe. Deux éliminations sont pourtant à relever : celles de l'Américain Yerman et de l'Anglais Brightwell. Otis Davis a battu le record olympique en 45"5. L'ancien record était détenu, avec 45"9, par lui-même et les Jamaïcains Rhoden et Mac Kenley, depuis 1952 à Helsinki.

Voici les résultats :

1re demi-finale : 1. Otis Davis (E-U) 45"5 (record olympique) ; 2. Singh (Inde) 45"9 ; 3. Kinder (All) 46" ; 4. Brightwell (G-B) 46"1 ; 5. Day (A-S) 46"7 ; 6. Gosper (Aus) 47"1.

2me demi-finale : 1. Kaufmann (All) 45"7 ; 2. Spence (A-S) 45"8 ; 3. Young (E-U) 46"1 ; 4. Karim Amu (Nigeria) 46"6 ; 5. Melvin Spence (Antilles) 46"8 ; 6. Yerman (E-U) 48"9.

Consolation américaine

Wilma Rudolph enlève le 200 m.

Comme prévu, la jeune mulâtresse américaine Wilma Rudolph a réalisé le « doublé » 100-200 mètres, dominant nettement toutes ses rivales et sauvant ainsi quelque peu l'honneur de ses compatriotes dans le sprint.

Dans la finale, l'Anglaise Dorothy Hyman prit le meilleur départ mais Wilma ne tarda pas à s'affirmer dès les 50 mètres. Elle entra nettement en tête dans la ligne droite devant l'Allemande Jutta Heine, Hyman et la Soviétique Itkina. La Polonaise Janiszewska et l'Italienne Leone étaient distancées. Miss Rudolph gagnait sans être inquiétée alors que, derrière elle, Jutta Heine s'assurait la médaille d'argent en devançant, dans les 20 derniers mètres, l'Anglaise Hyman et la Soviétique Itkina qui perdait la médaille de bronze pour un écart infime.

Wilma Rudolph a dominé le 200 mètres plat avec la même autorité que le 100 mètres.

Finale : 1. Wilma Rudolph (E-U) 24" ; 2. Jutta Heine (All) 24"4 ; 3. Dorothy Hyman (G-B) 24"7 ; 4. Maria Itkina (URSS) 24"7 ; 5. Barbara Janiszewska (Pol) 24"8 ; 6. Giuseppina Leone (It) 24"9.

Surprise en lutte libre

Défaite d'un champion du monde

Le tournoi de lutte libre s'est poursuivi à la basilique de Mayence devant un millier de spectateurs par la quatrième série des catégories plumes, légers et lourds.

L'Américain Wilson a causé une surprise en battant nettement aux points le champion du monde de la catégorie des poids légers, le Russe Sinayvsky.

Résultats de journée d'hier :

Poids lourds : Tajiki (Iran) bat Ries (Afr S) ; Dzarasov (Russie) bat Marascalchi (Italie) ; Dietrich All) bat Antonsson (Suède) ; Reznak (Hong) fait match nul avec Djiber (Bulgarie).

Poids plumes : Ivanov (Bulg) bat Geldenhuys (Afr S) ; Akhtar (Pak) bat Roubachvili (Russie) aux points ; Sato (Japon) bat Khaden (Iran) par tombé.

Poids légers : Bong Chang Won (Corée) bat Lougheed (Canada) ; Wilson (E-U) bat Sinayvsky (Russie) ; Dimbov (Bulg) bat Osman (Turq) ; Nizzola (It) bat Kazmo (Japon).

Domination soviétique au lancement du disque féminin

Nina Ponomareva s'achètera un chapeau !

La médaille d'or du lancement du disque féminin est revenue à la célèbre Russe Nina Ponomareva avec un jet de 55 m. 10 devant sa compatriote Tamara Press avec 52 m. 59.

La grande battue de l'épreuve est (de nouveau) une athlète américaine : Olga Connolly-Fikotova. A-t-elle voulu imiter son mari ? On en doute un peu à vrai dire. Toujours est-il que comme son champion olympique du marteau d'époux, Olga Connolly-Fikotova, médaille d'or du disque féminin à Melbourne, n'a pas participé à la finale de cette discipline. Evincée, on ne voyait plus qui pouvait inquiéter les Soviétiques : Nina Ponomareva (célèbre depuis ses démêlés londoniens au sujet de chapeaux) et Tamara Press, qui n'est autre que la championne olympique 1960 du poids. A son cinquième jet, Nina Ponomareva, qui est âgée de 31 ans, mesure 1 m. 73 et pèse... 84 kg., a établi un nouveau record olympique avec un jet de 55 mètres 10. L'ancien record était détenu depuis 1956 par Olga Connolly, qui s'appelait alors Fikotova et était de nationalité tchèque.

Résultats : 1. Nina Ponomareva (URSS) 55 m. 10 (record olympique) ; 2. Tamara Press (URSS) 52 m. 59 ; 3. Lia Manoliu (Rou) 52 m. 36 ; 4. Krimhild Hausmann (All) 51 m. 47 ; 5. Eugenia Kouznetsova (URS) 51 m. 43 ; 6. Earlene Brown (E-U) 51 m. 29.

Du nouveau en yachting !

« Minautor » semble voguer vers la victoire

Trois faits ont dominé la cinquième journée des régates olympiques de yachting à Naples.

Le premier concerne la classe des 5 m. 50 où le yacht « Minautor » semble voguer vers une victoire certaine à la suite des « contre-performances » du Suisse Copponex et du Danois Bernsten qui ont sérieusement compromis leurs chances ; ils n'obtinrent respectivement que la 8me et la 10me places après une régate sans brio.

Le second fait est la course relativement médiocre de l'Italien Nino Cosentino chez les « Dragons ». Le Transalpin, soucieux de contrôler ses adversaires directs, a commis deux erreurs de manœuvre et a terminé finalement 11me après avoir passé à la première bouée en 15me position.

La victoire de l'Italien Straulino en classe « Stars » est le troisième événement marquant de la journée. Straulino, qui a fait une mangifique régate, a été bien inspiré en changeant son jeu de voiles.

ROME ville ouverte aux athlètes

PRONOSTICS. — Au moment où débute la dernière semaine des 17mes Jeux olympiques, les pronostics d'ensemble, aisés d'ailleurs à formuler, se confirment : au nombre des médailles et à leur qualité « monétaire », l'URSS et les Etats-Unis viennent nettement en tête, tandis que l'Allemagne, comme on s'y attendait, s'impose comme le troisième « Grand » des compétitions et que l'Italie, pays organisateur qui, avec le cyclisme, a mangé son pain blanc le premier, figure en quatrième position.

DÉPART DES BATTUS. — Six épreuves sont maintenant terminées (aviron, canoë, cyclisme, natation, pentathlon et water-polo) tandis que quatre ont commencé hier (équitation, gymnastique, poids et haltères, tir) et que les autres continuent. Du reste, certains athlètes pour lesquels les compétitions sont terminées ont déjà regagné leur pays. C'est ainsi que 57 membres de la délégation du Danemark, 62 de celle de Grande-Bretagne et 9 de celle de Suisse sont partis. Au total, 232 athlètes ont quitté Rome en ce début de semaine.

INONDATION DES VESTIAIRES. — Alors que les gagnantes du disque venaient de recevoir leurs médailles et que se déroulait l'épreuve de saut en hauteur du décathlon, un violent orage s'est abattu sur Rome. En quelques minutes, la piste d'athlétisme du stade olympique fut littéralement inondée et les spectateurs évacuèrent les gradins. Bien entendu, la réunion a été interrompue. Dans les vestiaires, les concurrents du décathlon n'ont toutefois guère été plus à l'abri car l'eau avait envahi les locaux où ils s'étaient réfugiés à la suite de la rupture d'une canalisation.

PANIQUE AUX « THERMES ». — Un vent de panique a soufflé aux Thermes de Caracalla où se déroulent les épreuves de gymnastique. En effet, sous l'influence de la tornade, plusieurs éléments de l'échafaudage métallique installé dans une des vieilles salles sont tombés, perforant la toile, juste sur la table où prenaient place les membres du jury. Devant cette pluie de matériaux, ce fut une fuite précipitée de tous les officiels sous l'œil amusé des athlètes.

WAGONS-LITS COOK

NOUVEAU !

NOS ARRANGEMENTS FORFAITAIRES PAR TRAIN AVEC OU SANS WAGONS-LITS

Forte baisse sur le prix NORMAL du transport, avec nos arrangements combinés comprenant HOTEL à destination de :

AMSTERDAM, BRUXELLES, NICE, PARIS, ROME, STOCKHOLM, VENISE, VIENNE, etc.

Renseignements et programme détaillé :
Agence de Voyages WAGONS-LITS // COOK
Genève - 4, rue du Mont-Blanc - Tél. 32 60 25

Qu'en pensez-vous ?

A défaut d'or...

La médaille de bronze que le lutteur français Schirmeyer remporta a été particulièrement fêtée par les « Tricolores », ... et arrosée.

On profita de vider toutes les bouteilles de champagne qui auraient dû « sauter » pour les médailles d'or et d'argent, lesquelles ne firent que miroiter jusqu'alors aux yeux des Français, contrairement aux prévisions.

N'est-ce pas les Français qui nous apprirent que faute de grives on se contente de merles ?

Il faut bien l'avouer : dans ce domaine, ils avaient vu juste !

L'INCA seul a ★ des chèques Silva!

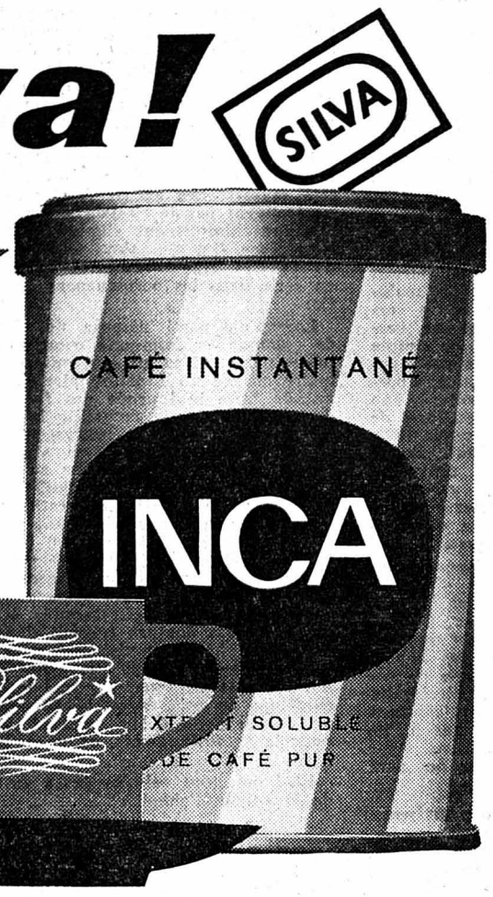

L'INCA seul offre, outre son goût de café merveilleusement riche et naturel, l'avantage des chèques Silva qui permettent d'obtenir les magnifiques images Silva. C'est là une raison de plus pour insister toujours et partout: «oui, mais INCA».

Un produit Thomi + Franck S.A.

La petite boîte 5 la grande boîte 10 points Silva

Longue vie pour tous tissus lavables

Oui, j'ai dit «tous»: quel avantage pour vous! Car tout ce qui est lavable tire un profit certain des prodigieuses qualités de l'Amidon 77 — Chemises d'hommes, blouses, habits d'enfants, rideaux, linge de table et de lit, mes jupes, jupons de nylon, soutien-gorge, ensembles de plage, tricots de coton, etc., j'empèse tout au «77». Et tout fait un plus long usage, demande moins à laver, supporte mieux le lavage. De plus, mon linge est toujours beau, toujours impeccable.

Amidon 77

Le grand tube Fr. 2.— Nouvelle efficacité: désinfectant et désodorisant grâce au FLICIDE

Un choix sans égal!

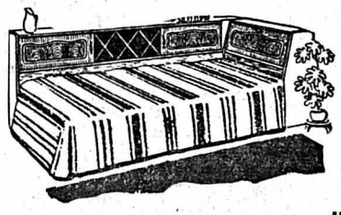

les plus beaux entourages de divans, tous les modèles avec et sans coffre à literie

à partir de Fr. **115.–**

A voir chez le grand spécialiste de l'ameublement...

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
11, faubourg de l'Hôpital
rue des Fausses-Brayes - Tél. (038) 5 75 05

4 x Elna

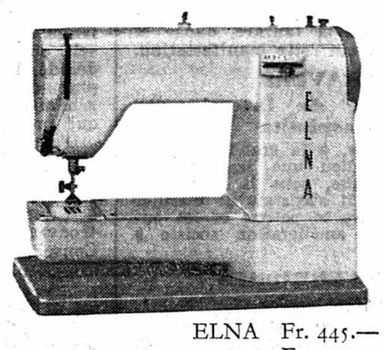

ELNA Fr. 445.—
net au comptant Fr. 435.—

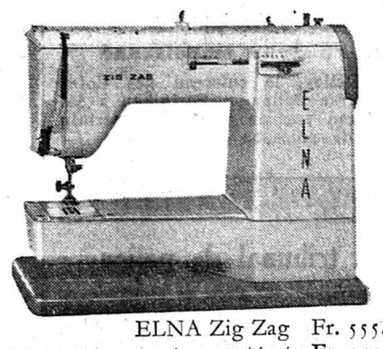

ELNA Zig Zag Fr. 555.—
net au comptant Fr. 545.—

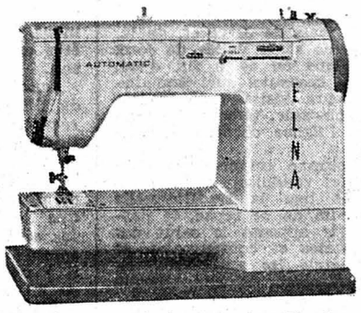

ELNA Automatic Fr. 698.—
net au comptant Fr. 685.—

ELNA Supermatic Fr. 780.—
net au comptant Fr. 765.—

ELNA a réussi le miracle de créer 4 modèles vraiment révolutionnaires... et quel que soit celui que vous choisirez, vous aurez toujours la certitude absolue d'avoir fait le meilleur choix. Pourquoi? Parce que l'ELNA reste toujours l'ELNA: la machine à coudre la plus précise, la plus robuste, la plus simple à manier et la plus moderne!
Voilà pourquoi vous avez tout intérêt à essayer l'ELNA avant toute autre machine. La comparaison tourne toujours à son avantage. Preuve en est qu'elle est la machine à coudre suisse la plus achetée dans le monde parce que la plus appréciée.

Garantie de 5 ans. Instructions gratuites à votre domicile.

Tout nouveau!

L'ELNA est livrable avec levier de commande ou, au même prix, avec une pédale de très belle présentation.

L'ELNA est robuste!

ELNA

G. DUMONT

Neuchâtel, Tél. 5 58 93

Immeuble Saint Honoré 2, entrée Hotel-de-Ville 6.

Une de nos spécialités...

Bonnes jeunes POULES

FRAICHES DU PAYS
prêtes à cuire, pour ragoût ou poule au riz Fr. **2.70** le ½ kg.
MÉNAGÈRES, PROFITEZ...

LEHNHERR FRÈRES
Commerce de volailles
Neuchâtel Place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant
On porte à domicile

PARENTS

Procurez une joie immense à vos enfants en leur offrant, par exemple, un entourage de divan, un petit fauteuil moderne, une table à écrire ou un de ces mille meubles merveilleux et utiles que l'on trouve chez MEUBLES G. MEYER. Un simple coup d'œil et vous aurez fixé votre choix!

Journellement
séré frais
H. Maire, Fleury 16

Aidez-nous, vous aussi!

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE!

Occasion

«Elna Supermatic», en parfait état, garantie. Facilités de paiement. — Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel, tél. 5 34 24.

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

Divan métallique

avec tête mobile, protège-matelas, matelas à ressorts, garantis 10 ans. Seulement Fr. **174.–**

à voir au 2me magasin de

Meubles G. Meyer NEUCHATEL
rue des Fausses-Brayes
Neuchâtel

Toutes les spécialités pour votre chien

Luthy

Terreaux 3, Neuchâtel
Tél. 5 29 91

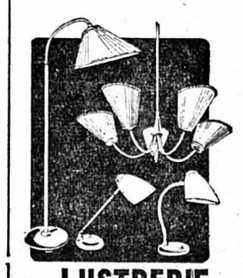

LUSTRERIE

plafonniers, lampadaires, appliques, lampes de chevet. Choix grandiose, à voir au 2me magasin de

Meubles G. Meyer NEUCHATEL
rue des Fausses-Brayes
Tél. 5 75 05

nouveau!

*Sauce Bigarade à l'orange**

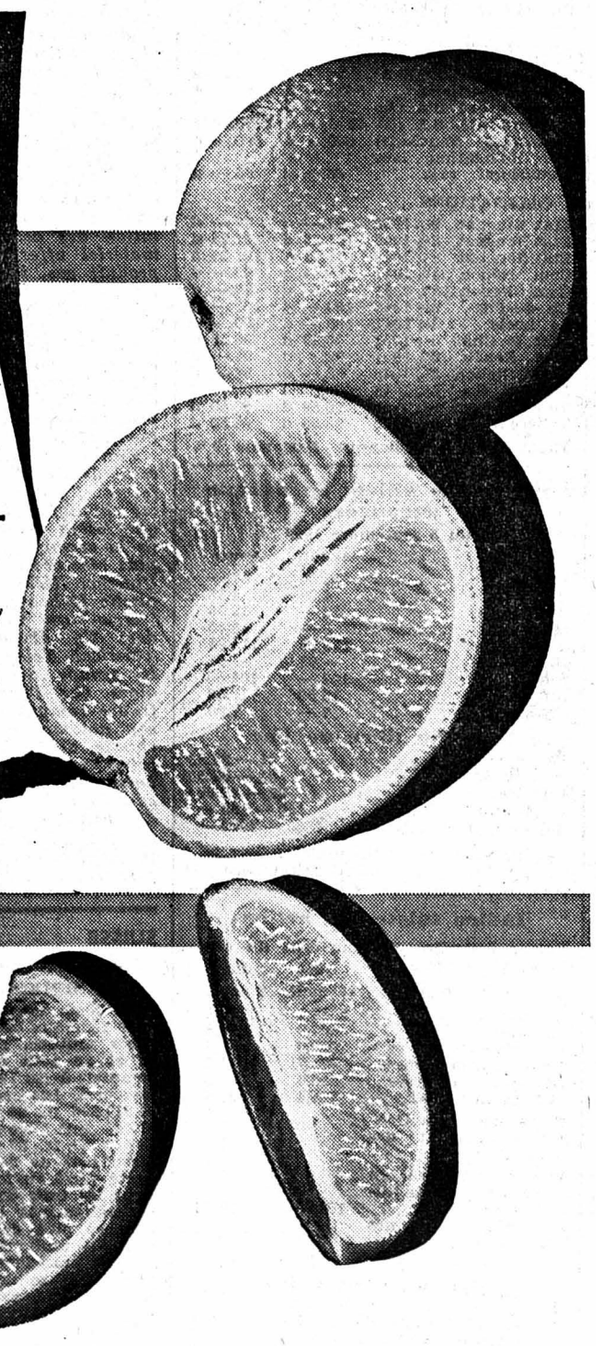

La Sauce Hollandaise — fierté de chaque chef ... se prépare aujourd'hui rapidement, à meilleur compte et sans jamais «tourner»: la Sauce Hollandaise Maggi ne contient que des ingrédients de premier choix. C'est ce qui explique sa grande classe et c'est pourquoi elle sent si bon! Elle est exquise **avec le poisson, les viandes grillées et les légumes.** Elle apporte une nouvelle note gastronomique sur votre table ...

**Sauce Blanche veloutée,
Sauce Tomate,
Sauce Chasseur,
Sauce Curry vous sont offertes par
Maggi, le spécialiste des sauces..... et avec ça, Madame, deux nouveautés:
Sauce Hollandaise
Sauce Bigarade à l'orange**

bonne cuisine — vie meilleure avec

MAGGI

60. 4. 1. 22 f

* *De petites tranches d'oranges intactes grâce à la sensationnelle dessiccation à basse température Maggi.*

L'actualité suisse et neuchâteloise

RÉGIONS DES LACS

DELLEY

Un ruisseau empoisonné

(c) A Delley, le ruisseau des Côtes qui traverse Delley et Portalban a été empoisonné par du purin. Un certain nombre de poissons ont péri.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police

(c) Présidé par M. Yves de Rougemont, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu lundi une audience à Môtiers. M. Robert Pétremand, substitut, fonctionnait en qualité de greffier.

R. A. prévenu d'une infraction à la LA. n'a pas comparu. Préalablement, il avait payé l'amende requise contre lui et l'affaire a ainsi été liquidée.

Race et couleur

A. S. des Verrières a mis dans son écurie à vaches rouges et blanches, un taurillon de race grise. Rapport a été dressé, le métissage étant l'objet d'une surveillance constante du département de l'agriculture.

Le marchand a expliqué son opposition au mandat de répression : le jeune taureau était incapable de faire son service. Un certificat assez sybillin de l'inspecteur du lieu où l'animal avait été acheté confirmait plus ou moins ces dires mais le juge n'en a pas tenu compte.

Conformément aux réquisitions du procureur, A. S. a été puni d'une amende de 100 fr., somme à laquelle s'ajoutent 20 fr. de frais. L'amende sera radiée au casier dans le délai d'un an.

Professionnel ou non

Contrôlé par un gendarme entre Couvet et Môtiers, T. M. de Fleurier, au volant du camion de son patron, ne possédait pas le carnet spécial stipulant la durée du travail et le temps de présence des chauffeurs professionnels. Or M. se déniait cette qualité, arguant du peu de temps passé chaque jour au volant de son véhicule. Il avait, il y a une année encore, ce fameux carnet mais il ne le tint plus à jour sur le conseil de son employeur.

Les débats permirent d'établir le temps de conduite du camion par T.M. : entre 4 et 5 heures quotidiennement. Cela est suffisant pour faire du chauffeur un professionnel du volant. L'infraction a été considérée comme peu grave et une erreur partiellement excusable a pu se glisser dans l'esprit de T. M., condamné à une amende de 10 fr. et aux frais par 6 fr.

Conciliation

Une vieille histoire de divagation d'animaux où E. E. de Couvet était impliqué, s'est terminée par la conciliation. Une barrière endommagée, appartenant au plaignant, sera réparée aux frais des deux parties. Une clôture, protégeant cette barrière, devra être posée par E.E. lequel a à sa charge les frais judiciaires arrêtés à 22 fr.

SAINT-SULPICE

Course des aînés

(c) La promenade des aînés a eu lieu samedi après-midi, et a été favorisée par un temps magnifique. Seize automobilistes bénévoles ont pris part à cette randonnée qui a conduit les participants à Bienne et dans le vallon de Saint-Imier. Au terme de cette superbe journée, nos aînés ont eu l'agréable surprise d'être accueillis par la fanfare, devant la place de la Poste.

Fête de la fanfare « L'Union »

(c) La kermesse annuelle de la fanfare « L'Union » s'est déroulée samedi et dimanche dans la halle de gymnastique. Concerts de la fanfare, danse et jeux agrémentèrent cette manifestation.

TRAVERS

Assemblée de la mine d'asphalte

(c) Vendredi soir, à la grande salle du Château, a eu lieu une assemblée de la mine d'asphalte, sous la présidence de M. Vaucher. Il s'agissait de discuter d'un accord entre le patron et les ouvriers et d'une amélioration sociale à apporter.

LES VERRIÈRES

Belle course des personnes âgées

(c) Cette course organisée par le Collège des anciens de la paroisse réformée et groupant de nombreux septuagénaires et octogénaires de notre village, a connu un beau succès et s'est faite samedi après-midi par un temps ensoleillé.

La colonne de voitures conduites par des chauffeurs bénévoles, s'engagea dans la direction des forts de Joux et, de là, monta sur Vallorbe et la Vallée de Joux aux lacs très bleus en cette fin d'été. Puis ce fut la descente sur Romainmôtiers, où chacun visita avec intérêt la belle église abbatiale, témoin des premiers siècles de l'Eglise chrétienne dans notre pays.

Ensuite, la colonne traversa un coin de la campagne vaudoise, et c'est à Grandson qu'eut lieu la traditionnelle collation. Au cours de ce repas, le pasteur J.-P. Barbier apporta le salut des autorités paroissiales et communales, et après avoir remercié les automobilistes, il apporta un message de sympathique affection à nos aînés.

Puis, après un moment de récréation au cours duquel on entendit un de nos doyens, M. John Nerdenet, chanter des chansons de la « belle époque », l'on chanta encore les vieux chants du pays.

NOIRAIGUE

Chez les sapeurs-pompiers

(c) Le corps des sapeurs-pompiers, que commande le capitaine Armand Monnet, a eu samedi son exercice de septembre qui se termina avec la lutte contre un incendie fictif dans le quartier de la Croix-Blanche.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un automobiliste blessé dans une collision

(c) Hier, à 16 h. 15, à l'intersection des rues Jéhan-Droz et Technicum, un camion d'une entreprise de maçonnerie du Locle est entré en collision avec une auto conduite par M. Daniel Masoni, pâtissier. Le choc fut extrêmement violent. M. Masoni a le nez fracturé et souffre d'une forte commotion.

Camion contre auto

(c) Lundi, à 9 heures, à la rue du Midi, un camion se dirigeant vers la Jaluse, a tamponné une automobile. On signale de très gros dégâts. Trois des occupants de l'auto ont été légèrement blessés.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision

Un automobiliste, qui roulait à la rue Alexis-Marie-Piaget, en direction de voiture venant de la rue du Crêt, pour n'avoir pas observé la priorité. Dégâts l'Est, est entré en collision avec une matériels aux deux véhicules.

La succession de M. Schelling au Grand Conseil

Le comité local du parti socialiste s'est réuni hier soir pour désigner notamment un candidat au Grand Conseil, en remplacement de M. Schelling, décédé. La liste socialiste ne comporte plus de suppléant. C'est l'assemblée générale du parti, vendredi prochain, qui prendra la décision définitive.

D'aucuns se demandent, à ce propos, si ce n'est pas le nouveau président de ville, M. André Sandoz, qui sera désigné ; son fauteuil de conseiller d'Etat à peine abandonné, M. Sandoz se retrouverait ainsi dans la salle du Grand Conseil, à un banc de député !

LA SAGNE

L'aide aux victimes de l'incendie

(c) Depuis dix jours, toute notre vie villageoise est marquée par le grave sinistre qui a ravagé trois maisons. Le pompier, M. Otto Winkler, qui a eu la jambe cassée, a vu son état empirer subitement et, pendant trois jours, a causé une vive inquiétude. Heureusement, le cap semble passé et le patient être entré dans la période de la guérison.

Jeudi soir, M. Jean Roux, qui revient de l'Extrême-Orient, a offert une soirée cinématographique et de projections à notre population ; cette dernière vint en très grand nombre, vu que la soirée permettait de voir des documentaires fort intéressants, et parce que l'offrande fait à l'issue était pour les sinistrés. Cette collecte rapporta la somme de 1223 fr. 15. Fait réjouissant, il y avait plus de pièces de 5 fr. que de 50, 20, 10 et 5 centimes.

Sitôt après le sinistre, les sympathiques marmites de l'Armée du salut, nous ayant été prêtées, ont été dressées sur la place du village. Merci aux généreux donateurs qui versèrent leur obole dans ces marmites, au bureau communal ou à la cure.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

En repassant

(c) A Payerne, Mme Hélène Givel-Cornamusaz, domiciliée à la Vignette, repassait du linge, lorsqu'elle reçut la planche sur le pied. Une radiographie révéla une fracture de l'orteil.

Renversé par un tracteur

(c) Lundi, au début de la soirée, M. Marino Fabbrani, âgé de 24 ans, peintre, domicilié à Payerne, qui roulait à scooter à la rue de la Boverie, a été renversé par un tracteur. On l'a conduit à l'hôpital de la localité avec une commotion et une fracture ouverte de la jambe gauche.

Concours de pêche

(c) La deuxième manche du concours de pêche a vu la participation de 47 pêcheurs. L'addition des points des deux manches a permis de proclamer vainqueur M. Marcel Jomini, junior, avec 15,360 points. Il a été capturé 1006 poissons, dont 80 truites.

FÉTIGNY

Un enfant renversé par une voiture

(c) A Fétigny, le petit Pierre Pillonnel, domicilié à Fétigny, qui traversait imprudemment la chaussée, a été renversé par une auto. Il souffre d'une commotion.

Après la Fête du peuple jurassien

Les fraudes électorales dans le canton de Berne

La dernière des quatre initiatives législatives que le Rassemblement jurassien s'apprête à lancer tend, nous l'avons vu, à abolir le système en vigueur du vote par procuration.

C'est en vertu d'un décret de 1892 que le citoyen bernois peut voter par procuration : a) s'il est âgé de 60 ans au moins ; b) s'il est malade ou infirme ; c) s'il habite à plus de 5 km. du local de vote ; d) s'il est absent de la circonscription le jour du scrutin.

A notre époque, on ne considère plus un homme de 60 ans comme un vieillard incapable de se rendre au bureau de vote. En ce qui concerne les malades, la loi bernoise n'exige **aucun certificat médical** : « Le rhume de cerveau, le vague à l'âme ou la simple paresse », comme le disait le porte-parole du Rassemblement jurassien, « permettent à n'importe qui de délivrer une procuration ». L'éloignement du local de vote, qui pouvait avoir un sens en 1892, n'en a pas plus aujourd'hui. Enfin, l'absence de la localité est un motif qui permet tous les abus : « On voit se promener dans les rues des citoyens « absents », au moment même où d'autres électeurs votent pour eux » !

Le bureau de vote ne dispose d'aucun moyen de contrôle ou d'investigation. Il ne peut vérifier si la procuration est régulière ou non. Chacun peut donc signer une formule de procuration, même si aucune des conditions légales n'est réalisée. Lors de votes importants, des agents électoraux reçoivent de grosses sommes et achètent des procurations. Ils les paient 5, 10, 20, 50 ou 100 fr., selon les cas. Avec quelques milliers de francs, on peut ainsi emporter une majorité.

Les abus de la procuration

Si un citoyen — un patron par exemple — veut s'assurer le vote d'électeurs qui dépendent de lui, il exige leur procuration même s'il sait qu'ils sont d'opinion différente. Ils ne peuvent refuser, sous peine de représailles.

Dans une localité comprenant plusieurs bureaux de vote, rien n'empêche un électeur de voter deux fois. Il lui suffit de se faire délivrer un double de sa carte de vote, sous prétexte qu'il l'a perdue (dans le canton de Berne on envoie une carte de vote pour chaque scrutin). Il vote avec sa carte à un bureau, tandis qu'un autre électeur vote avec son duplicata et sa procuration à un autre bureau. Ni vu, ni connu !

Le contrôle des signatures étant impossible, nombre d'entre elles peuvent être fausses. Les agents électoraux qui ne trouvent pas le citoyen à son domicile font simplement signer sa femme à sa place. Ou, plus simplement encore, de fausses signatures sont fabriquées en série dans les permanences des partis.

Lorsqu'un parti dispose des leviers de commandes dans une commune, de belles perspectives lui sont ouvertes. Le maire charge un fonctionnaire communal de faire la tournée des fermes et des maisons, et de recueillir la procuration d'une foule de braves gens qui savent à peine de quoi il s'agit, ou qui ne peuvent rien refuser au maire. « Cela s'est passé, le 5 juillet 1959 (scrutin sur l'initiative séparatiste) sur une grande échelle, et, dans une localité du district de Courtelary, 300 procurations ont été ainsi collectées. » Ou bien, le parti au pouvoir est secrètement averti du jour où les cartes de vote sont distribuées. Aussitôt après la distribution, ses équipes passent dans les ménages, chez les vieillards, les absents, les malades, dans les asiles et les hôpitaux, et se font délivrer des procurations au prix de quelques sourires, ou de mensonges (ils se font passer pour leurs adversaires), ou de quelques petits dons.

Eh ! oui, tout cela se passe au pays de la « Gründlichkeit » !

Le secret du vote est pratiquement supprimé

Mais ce n'est pas tout. La procuration n'est qu'un des aspects d'un système électoral qui, dans les petites communes, supprime pratiquement le secret du vote ! En effet, les électeurs bernois utilisent un bulletin qu'ils plient en deux, ou en quatre, **sans aucune enveloppe**. Les « spécialistes » placés par les partis dans les bureaux de vote arrivent fort bien à voir pour qui l'on vote, du fait de la transparence, de l'impression ou de l'aspect extérieur du bulletin. A défaut, il y a mieux encore. Le bulletin doit être timbré. Le citoyen qui applique le timbre, s'il a reçu consigne, peut apposer son timbre humide dans un angle du bulletin dont il se souviendra. Et comme les membres du bureau électoral sont généralement les mêmes que ceux du bureau de dépouillement (!), il lui sera facile ensuite de voir si le « suspect » a voté comme il devait. Si tel n'est pas le cas, les représailles sont faciles à imaginer : pressions sociales, économiques ou politiques ; résiliations de contrats de travail ou de baux, etc.

Dans certains villages, les chefs de partis exigent que leurs adeptes votent « à bulletin ouvert », c'est-à-dire sans plier leur bulletin, comme des braves qui ne veulent pas mettre leur drapeau dans leur poche. Si, malgré le mot d'ordre, le citoyen plie son bulletin, il est immédiatement suspecté de ne pas voter comme il faut.

Il y a aussi le système de l'échange : le citoyen peu sûr est pris en charge par un homme de confiance du parti qui lui impose, au seuil du local de vote, l'échange de leurs bulletins. En cas de refus, la conclusion est claire : le suspect a mal voté et son compte est bon.

Telles sont les mœurs électorales du canton de Berne. Sachant cela, on comprend mieux le rejet de l'initiative séparatiste ! Mais surtout, on s'étonne qu'il ait fallu le séparatisme pour demander la suppression de ce système tout juste digne d'une nouvelle république nègre.

Quelques députés, cependant, sont intervenus récemment au Grand Conseil à ce sujet. Et, dans un article publié par le « Démocrate » en juillet 1959, le vice-chancelier de l'Etat de Berne a condamné très nettement le système du vote par procuration. On peut donc espérer qu'un front commun se constituera à la faveur de l'initiative du Rassemblement pour mettre fin à cette situation.

C.-P. B.

Avant les débats militaires au Conseil national

Des décisions préliminaires qui laissent perplexe

De notre correspondant de Berne :

La semaine dernière, la commission militaire du Conseil national chargée de préparer le débat parlementaire sur la réorganisation de l'armée a siégé « loin des bruits de la ville », à Sils-Maria. On a pu lire, samedi, un résumé de ses principales décisions. Ce matin, sans doute, M. Chaudet renseignera ses collègues sur le « climat » des délibérations et sur la portée des amendements admis par la majorité des commissaires. Le Conseil fédéral s'y ralliera-t-il ou bien chargera-t-il le chef du département militaire de défendre le texte primitif devant l'assemblée pleinière ? Nous ne tarderons pas à le savoir.

Pour qui a suivi de loin les débats de Sils, il est malaisé de se faire une opinion claire à la seule lueur des informations publiées jusqu'ici. Au département militaire, semble-t-il, on est satisfait du résultat de cette première épreuve. Nul ne l'ignorait, le projet gouvernemental ne sortirait pas intact des discussions préliminaires. Le porte-parole du Conseil fédéral serait obligé de faire quelques concessions. Parviendrait-il à sauver l'essentiel, c'est-à-dire le principe d'une armée plus mobile, plus fortement mécanisée et dotée d'une puissance de feu accrue ? C'est ce qu'on se demandait. En haut lieu, on estime que M. Chaudet a gagné la première manche, de ce point de vue.

Décisions contestables

Toutefois, les décisions les plus importantes de la commission nous semblent contestables. Je le rappelle, contrairement à l'avis du collège exécutif, les commissaires du National proposent de maintenir la cavalerie. C'est tout simplement absurde. Mais des raisons politiques et psychologiques peuvent expliquer ce vote. Il fallait avant tout s'assurer les voix des paysans. De toute façon, la cavalerie est condamnée. On a renoncé à l'exécuter, pour la laisser mourir de sa belle mort. Ce n'est donc pas un sauvetage, mais un sursis.

Ici, le Conseil fédéral ne s'obstinera pas. En revanche, on ne le voit guère accepter le rétablissement des 13 bataillons d'infanterie dont il proposait la dissolution.

Si l'on se reporte au message, il semble bien qu'il s'agisse là d'une mesure nécessaire à l'équilibre du projet. Que lisons-nous, en effet ?

Une infanterie ne disposant pas de moyens complémentaires fournis par les autres armes n'est plus apte à la guerre. Nous sommes convaincus que l'infanterie doit consentir un sacrifice, aussi bien en ce qui concerne le nombre des bataillons de fusiliers et de carabiniers de l'élite que les effectifs de ses différentes formations. Ce sacrifice permettra de mieux étoffer d'autres armes, en particulier les troupes mécanisées et légères, les troupes d'aviation et de défense contre avions, les troupes du génie, de transmissions, les troupes sanitaires et celles de ravitaillement. Il s'agit là d'une évolution normale, qui doit permettre d'adapter l'armée aux conditions de guerre moderne, ainsi que de décentraliser les moyens en personnel et en matériel, en prévision d'un emploi possible d'armes atomiques. C'est pourquoi, nous vous proposons de réduire de treize le nombre des bataillons de fusiliers et de carabiniers de l'élite et d'affecter le contingent de recrues devenues ainsi disponible aux armes mentionnées ci-dessus.

Tactique

Ces propos sont pourtant assez nets. Alors qu'on réduit la durée des obligations militaires, comment « étoffer » les formations d'appui et de complément, proclamées et reconnues indispensables, sinon en dégarnissant quelque peu l'infanterie elle-même ?

Sur ce point, la décision de la commission s'accorde bien mal avec la doctrine même que la majorité prétend sauvegarder. Il se peut, qu'en fait on parvienne à trouver assez de monde pour assurer aux différentes armes complémentaires un effectif suffisant, ou à peu près, sans devoir amputer l'infanterie de ces 13 bataillons. Mais alors, il faudra nous le faire savoir, car en principe, la thèse de la commission contredit l'intention profonde des auteurs du projet.

Les rapporteurs de la majorité éclaireront peut-être notre lanterne. Pour l'instant, on a le sentiment que les commissaires ont sacrifié un peu trop légèrement le souci de la cohérence aux préoccupations de tactique parlementaire.

G. P.

Le XXIme tir de la Brigade frontière 2

Le tir annuel de la Brigade frontière 2 a eu lieu pour la vingt-et-unième fois à Tête-de-Ran le dimanche 4 septembre en présence notamment du conseiller d'Etat Barrelet, chef du département militaire, du colonel divisionnaire Dubois, cdt. de la 2me div., du colonel Marti, cdt. de la Brigade qui a pu saluer le colonel Delay, délégué par le cdt du1 C.A.

Cette belle manifestation militaire et sportive, qui groupait plus de 235 participants, s'est déroulée selon le programme traditionnel malgré un temps pluvieux. Tous les tireurs ont apporté, comme par le passé, le témoignage d'un excellent esprit et d'un entraînement au tir de combat qui font honneur à nos troupes de couverture frontière.

Voici les résultats principaux :

Fanion. — Le fanion de la Br. fr. 2 a été gagné par la Cp. fr. fus. II/225, avec 272 pts.

Challenges spéciaux. — Le challenge spécial du Conseil d'Etat de la la République et canton de Neuchâtel a été gagné par la Cp. fr. fus. II/225, avec 272 pts ; le challenge spécial du Conseil d'Etat du canton de Fribourg a été gagné par la Cp. ld. fus. IV/224, avec 231 pts.

Challenges d'unités. — Invités : Police locale, Neuchâtel, 324 ; unités spéciales : Cp. Ter. 437, 265; Grpmts spéciaux : Arsenal de Colombier, 268 ; Trp. de la Br. fr. 2 : Rgt. inf. 44 : Cp. ld. fus. IV/225, 256 ; Rgt. inf. 45 : Cp. ld. fus. IV/227, 264 ; EM. (équipes de 4 tireurs) : EM. pl. mob. NE., 123.

Gobelets. (Un gobelet gravé au meilleur tireur de chaque corps de trp.). — Invités : Sgt. Jules Berset, Gendarmerie neuchâteloise, 47 ; Unités spéciales : Cpl Alfred Mosset, Transm. 2, 41 ; App. Marcelin Béguin, Ouv. 4, 41 ; Groupements spéciaux : App. Henri Cherpillod, GF. 2, 48 (max.) ; EM. : Sgt. Paul Braüchi, EM. pl. mob., 48 (max.) ; Bat. fus. 224 : Fus. Marcel Morard, I/224, 44 ; Bat. fus. 225 : Fus. William Egger, III/225, 45 ; Bat. fus. 226 : Cpl Luigi Scanio, II/226, 45 ; Bat. fus. 227 : Fus. Maurice Leuba, III/227, 43 ; Dét. spéciaux : Sgt. Henri Bassin, Cp. PA. 101, 33 ; Sgt. Francis Fatton, PA. 5, 33 ; Ter. : Adjsof. William Cattin, Ter. 437, 47.

Distinction spéciale pour avoir obtenu 10 mentions : Cpl Jules Berset, Gendarmerie neuchâteloise ; Fus. William Egger, III/225 ; Sdt. Charles Poirier, Arsenal.

Insigne spécial pour 5 mentions : Plt. Roland Berset, IV/225 ; Cpl André Bianchi, Gendarmerie neuchâteloise ; Sgt. Roland Gaffner, Arsenal ; App. Claude Simon-Vermot, IV/227 ; Sgt. Robert Stamm, IV/227. L'adjsof. Maurice Hall a reçu une plaquette souvenir pour avoir participé aux tirs de la Br. fr. 2 jusqu'à l'âge de 60 ans.

Le troisième Douglas «DC-8» au service de la Swissair

GENÈVE. — Le troisième avion à réaction Douglas DC-8 commandé par la Swissair en septembre 1956 est arrivé en Suisse mercredi 31 août. L'appareil, immatriculé HB-IDC, porte le nom de « Piz Bernina ». La veille, il avait quitté les usines Douglas à Long Beach (Californie) pour New-York. Le parcours New-York - Zurich a été couvert sans escale en 6 h. 42 minutes, ce qui correspond à une vitesse moyenne de croisière de 980 kmh. L'HB-IDC s'est envolé ensuite pour Stockholm où il servira à la formation et à l'entraînement des équipages. Le « Piz Bernina » sera mis en service à partir du 22 septembre

JURA

A l'Association pour la défense des intérêts du Jura

DELÉMONT. — Réuni à Reconvilier, sous la présidence de M. René Steiner, le comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura a examiné notamment diverses demandes de subventions. C'est ainsi qu'il a voté un crédit de 4000 francs qui contribuera à consolider les ruines du château d'Asuel. Il versera également une subvention de 2000 francs en faveur des fouilles entreprises à la collégiale de Saint-Germain, à Moutier, et, une autre de 1000 francs pour la restauration du mur d'enceinte côté ouest, de la collégiale de Saint-Ursanne.

Après avoir décidé de créer un fonds spécial de cinéma de « l'A.D.I.J. », sur lequel une somme de 5200 francs a été versée, le comité s'est prononcé pour l'octroi d'une concession au téléphérique des Savagnières.

La foire aux chevaux de Chaindon

RECONVILIER. — Une fois de plus la foire aux chevaux de Chaindon qui, depuis plusieurs siècles, se déroule chaque premier lundi de septembre, a remporté un très grand succès. Près de 12.000 éleveurs, marchands et curieux s'étaient donné rendez-vous dans le quartier rural de Reconvilier.

FRIBOURG

Un Neuchâtelois fête son centième anniversaire

FRIBOURG. — M. Oscar Lambelet du Gay, qui fut horloger pendant soixante ans, fête aujourd'hui 6 septembre ses cent ans révolus. Il est originaire des Verrières, où il est né, et de Saint-Sulpice, et vit depuis sept ans à Fribourg chez sa fille et son beau-fils. Il vient de recevoir pour son anniversaire un second titre d'arrière-grand-père. Toujours alerte, il se propose pour entrer dans sa 101me année un voyage dans les cantons voisins.

VAUD

Au Grand Conseil

LAUSANNE. — Dans sa séance de lundi après-midi, le Grand Conseil a voté en deuxième lecture la révision de la loi sur la police des établissements publics et la vente des boissons alcooliques. Il a accordé en premier débat au Conseil d'Etat une somme de 704.870 fr. de crédits supplémentaires au budget de 1960. Il a voté un crédit de 11.435.000 francs pour la création de la ceinture lausannoise la Bourdonnette, le Solitaire, Vennes et la correction de la route de Berne, au-dessous du Chalet-à-Gobet, travaux faisant l'objet de subsides de la Confédération.

BALE

Ouverture du congrès de l'Union internationale des avocats

BALE. — Lundi matin, le congrès de l'Union internationale des avocats a commencé ses travaux à l'Aula de l'université de Bâle, sous la présidence de Me H.-P. Schmid, et en présence de 350 représentants du barreau.

M. H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, a prononcé un discours dans lequel il a notamment parlé de la contribution de notre pays au développement du droit.

GENÈVE

Chute mortelle d'un maçon

GENÈVE. — Lundi après-midi, un maçon âgé de 51 ans, M. Joseph Bettini, Tessinois, marié, demeurant à Genève, se trouvait à Bellevue sur le toit d'une villa, occupé à démonter un échafaudage. Il a soudainement perdu l'équilibre et s'est abattu sur le sol. Transporté à l'hôpital cantonal, il y a succombé des suites de ses blessures.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	2 sept.	5 sept.
3 ½ % Féd. 1945, déc.	103.75 d	103.75
3 ¼ % Féd. 1946, avril	102.60	102.70
3 % Féd. 1949	100.—	100.— d
2 ¾ % Féd. 1954, mars	97.25 d	97.25 d
3 % Féd. 1955, juin	101.—	100.—
3 % C.F.F. 1938	100.—	100.— d
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1615.—	1620.—
Union Bques Suisses	3200.—	3210.—
Société Banque Suisse	2575.—	2575.—
Crédit Suisse	2770.—	2765.—
Electro-Watt	2550.—	2540.—
Interhandel	4750.—	4720.—
Motor Columbus	1940.—	1955.—
Indelec	1330.—	1285.—
Italo-Suisse	1145.—	1135.—
Réassurances Zurich	2860.—	2950.—
Winterthour Accid.	1120.—	1275.—
Zurich Assurances	5750.—	5900.—
Saurer	1260.—	1275.—
Aluminium	4925.—	4990.—
Bally	1840.—	1800.—
Brown Boveri	3975.—	3940.—
Fischer	1685.—	1700.—
Lonza	2700.—	2670.—
Nestlé porteur	3300.—	3385.—
Nestlé nom.	1960.—	2040.—
Sulzer	2800.—	2820.—
Baltimore	133.—	130.—
Canadian Pacific	104.—	103.50
Pennsylvania	51.75	51.—
Aluminium Montréal	135.50	136.50
Italo - Argentina	70.50	73.50
Philips	1530.—	1523.—
Royal Dutch Cy	146.—	143.50
Sodec	121.50	123.—
Stand. Oil New-Jersey	173.50	175.—
Union Carbide	502.—	505.—
American Tel. & Tel.	418.—	417.—
Du Pont de Nemours	840.—	843.—
Eastman Kodak	538.—	540.—
Farbenfabr. Bayer AG	919.—	918.—
Farbw. Hoechst AG	873.—	874.—
General Electric	354.—	357.—
General Motors	194.—	191.50
International Nickel	239.50	233.50
Kennecott	344.—	344.—
Montgomery Ward	139.—	139.—
National Distillers	120.—	118.50
Allumettes B	143.—	138.— d
U. States Steel	345.50	345.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	11500.—	11550.—
Sandoz	13450.—	13600.—
Geigy, nom.	24100.—	24300.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	39100.—	38900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	919.—	918.—
Crédit Foncier Vaudois	872.—	870.—
Romande d'Electricité	562.—	562.—
Ateliers constr., Vevey	625.— o	620.—
La Suisse-Vie	4900.— o	5000.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	155.—	137.—
Bque Paris Pays-Bas	285.—	285.—
Charmilles (Atel. de)	970.—	970.—
Physique porteur	775.—	770.—
Sécheron porteur	490.—	505.—
S.K.F.	435.—	335.—ex

Cours communiqué, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	2 sept.	5 sept.
Banque Nationale	730.— d	730.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	645.—	640.— d
La Neuchâteloise as.g.	1400.— d	1400.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	210.— d	210.— d
Câbl. élec. Cortaillod	16750.—	16.500.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	5800.— d	5900.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2700.— d	2700.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	2900.— d	3000.— o
Ciment Portland	6800.— d	6600.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	585.— d	585.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2800.— d	2850.— d
Tramways Neuchâtel	600.— d	600.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.— d	97.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.25 d	101.25 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25 d	101.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3% 1951	97 — d	97.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.—
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	96.25 d	96.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	91.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1953	98.50 d	98.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque étrangers

du 5 septembre 1960

	Achat	Vente
France	85.50	89.—
U.S.A.	4.28	4.33
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.—	8.50
Hollande	113.25	115.25
Italie	—.68½	—.71
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.50	16.85
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.—/32.50
françaises	31.—/32.50
anglaises	39.—/40.50
américaines	160.—/165.—
lingots	4860.—/4900.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé	1960	1960
GROUPES	26 août	2 sept.
Industries	1012,1	1123,1
Banques	467,9	488,8
Sociétés financières	630,6	663,6
Sociétés d'assurances	878,7	914,4
Entreprises diverses	330,6	335,1
Indice total	764,4	827,5
Emprunts de la Confédération et des C.F.F.		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	100,30	99,86
Rendement (d'après l'échéance)	2,94	2,99

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

La semaine financière

Médaille d'or aux chimiques !

Sans aucune contestation, les valeurs chimiques de Bâle figurent en tête des actions suisses recherchées durant cette semaine. Les titres de ce groupe opèrent des poussées d'une ampleur considérable ; en effet, Sandoz, Ciba et Lonza réalisent des avances de l'ordre de 20 à 30 % de leur valeur au cours des cinq dernières séances. Seul du groupe, le bon Hoffmann La Roche demeure stationnaire. Ainsi, nos titres chimiques atteignent de nouveaux sommets qui devraient être suivis de quelque temps d'arrêt car une progression d'une telle ampleur reflète la précipitation des acheteurs et la rareté du matériel offert ; si cette pose ne se produit pas, il faut s'attendre, tôt ou tard, à une énergique réaction.

Par ailleurs, les titres de nos grandes banques progressent de même que les titres des compagnies d'assurance. Les omniums réalisent aussi des gains et la hausse finit par gagner Nestlé dont l'action au porteur bénéficie d'une progression supérieure à celle du titre nominatif.

Parmi les autres marchés européens, celui de Francfort est particulièrement ferme et porte aussi son attention sur les chimiques. Paris est soutenu, alors que Milan renforce encore sa poussée de la semaine dernière. L'ambiance est plus réservée à Londres. A Amsterdam, Unilever fléchit sous l'action d'une publicité fâcheuse.

New-York est indécis. Quelques leaders s'y distinguent, en particulier American Telephone and Telegraph et le groupe de l'industrie automobile alors que l'ensemble de la cote se trouve comprimé de dix points en raison notamment de la faiblesse de la chimie, de l'aviation et, dans une certaine mesure, de l'électronique. La baisse de la production des aciéries contribue à la faiblesse de la chimie, de l'aviation et, dans une certaine mesure, de l'électronique. La baisse de la production des aciéries contribue à la faiblesse actuelle du marché.

E. D. B.

SUISSE

Société suisse de secours mutuels « Helvetia »

La 60me assemblée ordinaire des délégués fédéraux de la Société suisse de secours mutuels Helvétia s'est réunie les 27 et 28 août à Interlaken. La société comptait à fin 1959 un effectif de 590.000 membres. Les recettes se sont élevées à 74.817.866 fr. 24 (1958 69.657.148 fr. 51) alors que les dépenses atteignaient 74.530.757 fr. 69 (1958 69.313.629 fr. 17). L'excédent de recettes de 287.119 fr. 55 a été versé au fonds de réserve générale. Pour les frais de médecins, médicaments et traitements hospitaliers, la caisse a dépensé plus de 41 millions de francs, soit 3½ millions de francs de plus que l'année précédente. Elle a versé en outre plus de 15 millions d'indemnités journalières pour maladies et accidents. Bien que la tuberculose accuse un recul réjouissant, les dépenses se sont pourtant encore élevées, dans l'assurance-tuberculose, à environ 3 millions de francs. Les indemnités complémentaires en cas d'hospitalisation se sont élevées à plus de 2,2 millions de francs.

OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel Touring au Lac, Neuchâtel, cherche pour tout de suite

sommelières

chasseurs

pour la vente de cigares et de pâtisserie ;

garçons et filles d'office

Se présenter ou faire offres à la direction.

Contremaître-maçon

expérimenté, consciencieux et sobre, serait engagé tout de suite par entreprise de construction du Vignoble neuchâtelois. Faire offres avec curriculum vitae et prétentions sous chiffres A. S. 63383 N. aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », Neuchâtel.

Nous cherchons

JEUNE FILLE

intelligente, pour divers travaux dans fabrique d'horlogerie ; aide de fabrication, emballages, etc. Se présenter à Hema Watch Co, Terreaux 9, Neuchâtel. Tél. 5 72 42.

Nouvelle bibliothèque, société coopérative, Neuchâtel, cherche pour le 1er octobre ou date à convenir une

employée de bureau

de langue maternelle française au courant des travaux de bureau. Travail varié. Semaine de 5 jours. Place stable.

Prière de faire offres accompagnées d'un curriculum vitae à : Nouvelle bibliothèque, société coopérative, Maujobia 8, Neuchâtel.

Bureau d'ingénieur, à SION, engagerait pour tout de suite ou date à convenir, un

technicien du génie civil diplômé

ayant quelques années de pratique, pour études de projets et surveillance locale des travaux concernant les nouvelles raffineries du Rhône.

Activité intéressante et variée. Semaine de 5 jours. En cas de convenance, place stable et bien rémunérée avec caisse de retraite.

Les intéressés pourront faire leur offre accompagnée de certificats, références et prétentions de salaire au bureau G. de Kalbermatten & F. Burri, Ing. dipl. E.P.F.-S.I.A., 39, rue de Lausanne, SION.

ANGLETERRE

FAMILLE ANGLO-SUISSE cherche pour janvier 1961

jeune fille au pair

pour aider dans ménage avec 2 enfants. Maison très confortable située près de Londres (femme de ménage pour gros travaux), plusieurs après-midi libres, vacances d'été en Suisse. Les personnes intéressées peuvent obtenir renseignements sur le genre de vie auprès de la présente tenante de l'emploi, actuellement à Neuchâtel.

Famille sans enfant vivant dans le voisinage de la famille ci-dessus CHERCHE JEUNE FILLE pour aider au ménage, emploi immédiat.

THIÉBAUD, BEAUX-ARTS 10, Neuchâtel, tél. 5 17 35.

FABRIQUE CH. HUGUENIN

PLAN 3

cherche

GRENEUR

sur cadrans. — Se présenter ou téléphoner au 5 24 75.

Avec plus de **800.000** véhicules à moteur en Suisse, ceux de votre région vous procureront jusqu'à

FR. 1800.- PAR MOIS

comme AGENT-DÉPOSITAIRE, en principal ou accessoire, de produits de consommation indispensable à chaque moteur.

Offres au fabricant sous chiffre P.Z. 81472 L., à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour notre siège à ZURICH un ou une

comptable

Préférence sera donnée à candidat(e) possédant de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais. Travail intéressant et indépendant. — Faire offres avec curriculum vitae, références et photo sous chiffres J. C. 3971 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire

Jeune homme hors des écoles serait engagé pour le 15 septembre. Se présenter : Maison Antoine, Concert 6, Neuchâtel.

On cherche pour le 1er octobre, gentille

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et dans le salon pour dames. Zwahlen, Scheinenstrasse 25, Berne. Tél. (031) 8 94 98.

On cherche

ouvrier viticole

Entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à Abram Renaud, viticulteur, Cortaillod. Tél. 6 41 71.

On cherche

jeune homme

de confiance de 15 à 16 ans, pour porter le pain et aider au laboratoire. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée le 15 octobre ou date à convenir. Vie de famille. Faire offre à la boulangerie, restaurant W. Birri-Tschudi, Stein (AG). Tél. (064) 7 22 31.

On cherche un jeune

boulanger-pâtissier

capable. Boulangerie-pâtisserie Willy Meier, Monruz 19, tél. 5 46 31.

Je cherche

ouvrier agricole

S'adresser à Georges Aubert, Côte Bertin, Couvet. Tél. 9 22 58.

LA DIRECTION DES TÉLÉPHONES NEUCHÂTEL

cherche pour Neuchâtel

un technicien en génie civil

pour son service de construction. — Les candidats doivent être de nationalité suisse, diplômés d'un technicum et si possible avoir une ou deux années de pratique professionnelle ;

deux aides de bureau

aptes au dessin technique pour des copies de plans et schémas.

On cherche une

sommelière

éventuellement remplaçante, pour tout de suite. S'adresser au café de l'Industrie, Neuchâtel. Tél. 5 28 41.

Femme de ménage

est demandée pour travail régulier. Faire offres à Mme J. Knœpfler, Evole 44, Neuchâtel. Tél. 5 10 84.

Monsieur, avec sa mère, cherche PERSONNE sympathique, possédant maturité, jeune, pour s'occuper d'un intérieur simple. Vie de famille assurée. Adresser offres avec photo et références à M. F. Juskowiak, coiffeur, Masny (Nord), France.

DEM. D'EMPLOIS

Contremaître

en maçonnerie, ayant diplôme fédéral cherche place dans une entreprise de la ville. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à A.T. 3962 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

professionnel catégorie A.B.D., bonne présentation, sérieux, libre tout de suite, cherche place. Tél. 5 79 42 de 10 à 11 h. et de 14 à 15 heures.

Menuisier-ébéniste

qualifié cherche place stable, à Neuchâtel ou aux environs, pour date à convenir. — Adresser offres écrites à L. D. 3939 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 20 ans cherche place de

sténodactylo

employée de bureau. Libre tout de suite. Tél. 5 84 96 le matin.

Employé supérieur

Technicien d'exploitation, avec grande expérience dans l'organisation, acheminement, planning, relations avec fournisseurs et clients, cherche situation d'avenir dans entreprise horlogère ou branches annexes, comme collaborateur assumant des responsabilités. — Faire offres sous chiffres P. 11433 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Atelier de terminage

entreprendrait 500 pièces automatiques - calendriers par semaine. Travail sérieux. Eventuellement plusieurs positions. Adresser offres écrites à O. H. 3976 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Vieux petit chien

COCKER

roux, collier-chaine, No de Bâle, perdu à Boudry, le 28 août 1960. Aviser la police de Boudry.

ÉGARÉ

chienne de chasse brunette. Donnez tous renseignements au No (038) 9 21 18. Forte récompense.

Prof. médicales auxiliaires

Marcel Sterchi

mécanicien-dentiste
Beaux-Arts 9
DE RETOUR

F. Linder-Ramsauer

technicien-dentiste
Môle 10
DE RETOUR

Professions médicales auxiliaires

Culture physique féminine
Gymnastique pré- et posnatale
Gymnastique médicale - Massages

AGNÈS LANGER

Traitement de la cellulite par massages, gymnastique et respiration

Studio : Trois-Portes 31

Entrée également par Evole 38 (trolleybus No 2), à 5 minutes de la place Pury

Renseignements et inscriptions : tél. 5 28 38 (entre 12 h. 30 et 13 h. 30)

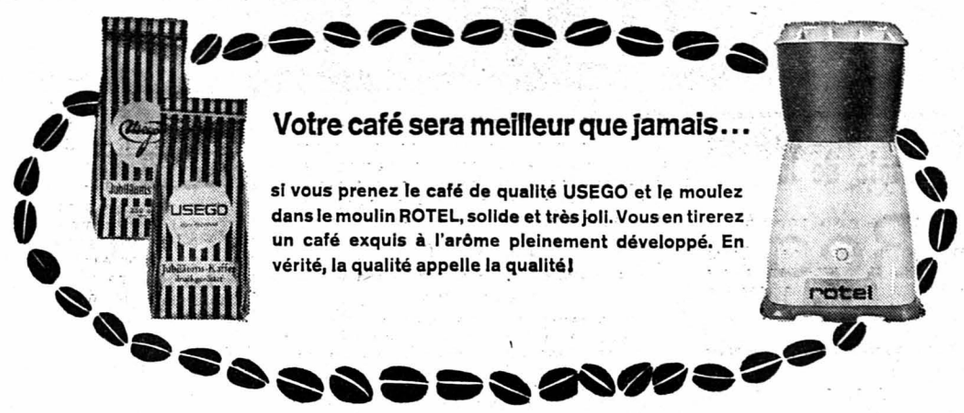

Votre café sera meilleur que jamais...

si vous prenez le café de qualité USEGO et le moulez dans le moulin ROTEL, solide et très joli. Vous en tirerez un café exquis à l'arôme pleinement développé. En vérité, la qualité appelle la qualité!

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL

maître teinturier

5 17 51

René Schenk

Service d'échange de bidons camping gaz « international » (bidon bleu)

Toujours les 3 modèles en stock

Chavannes 7 et 15

5 44 52

Appareillage Ferblanterie

F. Gross & Fils

Installations sanitaires
Machines à laver « Schulthess »
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

Nettoyages

Ponçage et imprégnation de tous sols

Tél. 5 60 50

R. BONZON
Cassardes 14 a

Charpenterie Menuiserie

DECOPPET frères

Evole 49
Tél. 5 12 67

Seul un professionnel peut vous satisfaire

Ne faites plus d'expériences, profitez de celle acquise

L. POMEY

Radio-Melody

et ses techniciens

sont à votre service

Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHATEL

Serrurerie

Carl Donner & fils

Tél. 5 31 23

Bellevaux 8

Tous travaux de serrurerie et réparations, Volets à rouleaux, sangle, corde

---

Rideaux - Meubles

TAPIS BENOIT

Magnifique choix

Se rend à domicile le soir également

5 34 69

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST

THÉORIE ET PRATIQUE — HAUTERIVE — Tél. 7 53 12

---

5 42 08

Vous serez satisfait en confiant votre linge au

SALON-LAVOIR *Le Muguet* S.A.
NEUCHATEL

Garage de la Balance

Bas de la rue du Pommier

A. LUGON — Maîtrise fédérale

AGENCE

SKODA

Tél. : garage 5 29 89 - domicile 5 77 27

VÉLOS

Neufs et d'occasion — Tous prix — Tél. 5 16 17

M. BORNAND

Poteaux 4 — Neuchâtel

WILLY VUILLEMIN

COUVREUR

Tous travaux de couverture - Etanchéité
Pour toiture plate et terrasse - Réfection des cheminées et peinture de la ferblanterie
Tél. 5 25 75 - Evole 33

Jeune fille de 20 ans cherche place de

sténodactylo

employée de bureau. Libre tout de suite. Tél. 5 84 96 le matin.

Madeleine LINDER

PÉDICURE

Saint-Honoré 18 — Tél. 5 15 82

DE RETOUR

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE

ARMAND LINDER

Saint-Honoré 18 — Tél. 5 15 82

DE RETOUR

PROF. MÉDICALES

Le Dr Lenggenhager

Maladies de la peau et des voies urinaires

reprendra ses consultations le 12 septembre

Docteur Claude DE MONTMOLLIN

nez, gorge, oreilles

ABSENT

APPRENTISSAGES

COUTURE

Apprentie est demandée chez Mlle M. Nicole, 1, rue du Régional, Neuchâtel. Tél. 5 34 07.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

PIANO

d'occasion; paiement comptant. Offres sous chiffres AS 63,381 N. aux Annonces Suisses S.A., Neuchâtel.

On désire acheter quelques

FOURNEAUX

Faire offres écrites, avec dimensions, sous chiffres P. B. 3970 au bureau de la Feuille d'avis

---

A VENDRE

A vendre

poussette pliable

genre italien. — Tél. 8 40 54.

CALORIFÈRE

inextinguible, au charbon, 80 ms, à vendre. — Tél. 5 63 77.

MEUBLES

à vendre. Tél. 6 38 15.

Machine à laver

« Tempo », à vendre. — S'adresser entre 19 et 20 h., aux Fahys 39, 2me étage.

Toujours du nouveau

Meubles « Au Bûcheron »

Ecluse 20 Tél. 5 26 38
NEUF OCCASION
Facilités de paiement

---

5 sacs bois de feu sec et 10 m. rallonge cordon

380 v. 3 × 2,5 fils. — Avantageux! Tél. 5 34 94.

Grâce à son **outillage moderne**
à son **grand choix de caractères**
à son **riche assortiment de papiers**

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, Temple-Neuf

vous donnera **toute satisfaction**

REMERCIEMENTS

Madame Pierre Sauser et famille, profondément touchées par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, expriment leurs remerciements sincères et leur vive reconnaissance aux personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial pour les fleurs.

Août 1960.

La famille de

Madame Frieda BERTHOUD, née Paroz

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, par leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, le 6 septembre 1960.

LUF 8B/1

Nouveau

LUX liquide

Pour une vaisselle plus agréable !

Plus agréable pour doser

2-3 giclées dans l'eau... et LUX liquide se dissout immédiatement. Finis les nuages de poudre! LUX liquide au pouvoir détersif concentré est agréable à doser, pratique et surtout économique.

Contrôlé et recommandé par l'Institut Suisse de recherches ménagères

Plus agréable pour relaver

LUX relave presque tout seul. Il suffit de tremper la vaisselle dans l'eau de relavage pour la débarrasser instantanément de tous les résidus de graisse et de tous les restes d'aliments. En plus, l'eau de relavage s'égoutte sans laisser de traces ni de ronds.

Et pour vos mains la célèbre douceur LUX!

Plus agréable comme résultat

Prenez un verre lavé avec LUX et regardez-le à contre-jour. Pas besoin de le frotter: il brille déjà de propreté! De même il est superflu d'essuyer la vaisselle ou les couverts car LUX liquide les fait briller tout seul.

Le flacon-gicleur économique Fr. 1.50

2-3 giclées relavent beaucoup de vaisselle!

MARDI - SPORTS

Après la finale de la coupe du monde des clubs de football

Le Real de Madrid était le plus fort

Tous les spécialistes du football se sont trouvés d'accord pour estimer parfaitement méritée la victoire remportée l'autre soir par Real Madrid sur Penarol.

Gabriel Hanot, créateur de la coupe d'Europe et ancien sélectionneur national de l'équipe de France a déclaré:

— *Quinze minutes de jeu ont suffi au Real Madrid pour démontrer sa grande classe. Penarol était une équipe bien entrainée mais lente. Il était impossible de battre le Real.*

José Maria Zarraga, capitaine du Real:

— *Tous mes garçons sont extrêmement satisfaits. Ils ont remporté la première coupe du monde et avec grand mérite.*

Miguel Munos, entraineur du Real:

— *J'avais confiance en mon équipe mais j'avais quand même quelques appréhensions parce qu'à Montevideo Penarol s'était montrée une équipe forte et solide, sachant bien se défendre.*

Martinez, entraineur de Penarol:

— *Je n'ai rien à dire sur notre défaite parce que lorsqu'une équipe fait montre de la qualité et des capacités du Real, ce n'est pas un déshonneur que de perdre contre elle.*

Scarone, autre entraineur de Penarol:

— *Le Real a démoralisé et désorienté mes garçons. C'est une équipe extraordinaire qui a montré pourquoi elle a été cinq fois championne d'Europe.*

Capacioli, officiel de la Fédération argentine de football:

— *Après le troisième but espagnol, Penarol était distancé. Le Real fut irrésistible.*

Lettres de menace à l'équipe russe

L'équipe nationale soviétique de football, battue dimanche soir par trois buts à zéro par l'équipe d'Autriche, a été sévèrement gardée par la police avant et pendant le match.

Les membres de l'équipe soviétique ont été complètement isolés dans leur vestiaire avant la partie et pendant la mi-temps.

Ces mesures de précaution ont été prises à la suite des lettres de menace reçues par l'équipe soviétique et annonçant l'explosion d'une bombe pendant le match. La police avait passé le stade au peigne fin avant la partie, sans aucun résultat d'ailleurs.

Aucun incident ne s'est produit.

Championnat de deuxième ligue

Hauterive et le Locle prennent la tête

Les résultats du week-end sont les suivants: Comète-Fleurier 1-2 (0-2); Etoile-Le Locle 1-4 (0-2); Colombier-Saint-Imier 1-3 (1-3); Hauterive-Fontainemelon 2-1 (0-0). Coupe suisse: Reconvilier-Ticino 4-1 (3-0).

Le match vedette de la journée a été gagné de justesse par Hauterive qui parvint à s'imposer dans le dernier quart d'heure contre les joueurs de Fontainemelon. Net succès du Locle à la Chaux-de-Fonds sur Etoile. Deux surprises: les défaites de Comète et de Colombier dans leur fief. On pensait que Comète serait maître chez lui et que Colombier glanerait son premier point. En coupe suisse, Ticino s'est fait éliminer par Reconvilier. Le sol bernois ne fut vraiment pas favorable aux clubs neuchâtelois.

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Hauterive	2	2	—	—	8	3	4
Le Locle	2	2	—	—	8	3	4
Fleurier	1	1	—	—	2	1	2
Comète	2	1	—	1	3	3	2
Etoile	2	1	—	1	3	5	2
Saint-Imier	3	1	—	2	6	9	2
Fontainemel.	1	—	—	1	1	2	0
Colombier	3	—	—	3	4	9	0
Le Parc	—	—	—	—	—	—	—
Ticino	—	—	—	—	—	—	—

Le programme de dimanche prévoit les rencontres suivantes: Saint-Imier-Etoile; Le Parc-Colombier; Fontainemelon-Comète.

Coupe suisse: Couvet-Fleurier; Le Locle-Lyss.

Le Parc fera ses premiers pas en championnat en battant Colombier. Sur son terrain, Saint-Imier augmentera son capital de points au détriment d'Etoile. Comète va au-devant d'une tâche difficile à Fontainemelon où les hommes de Mandry ne sauraient trébucher.

En coupe suisse, grand derby à Couvet; le «onze» du cru tentera de résister à Fleurier. Quant au Locle, il devrait se qualifier chez lui contre Lyss, histoire de venger les déboires

● Matches amicaux: Hambourg - Barcelona 2-3; Internazionale Milan - Radnicki 4-3.

Le championnat de football de IIIme ligue

Floria - Xamax II b 1-1 (1-0)

FLORIA: Allemann; Surdy, Bugnon; Picket, Giacomini, Bauer; Lechmann, Caille, Fawre, Cosendei, Kulman. Entraineur: Leschot.

XAMAX II b: Blatter; Bonfigli, Bauer; Ravera, Montanari, Tribolet; Marti, Richard, Petter, Salvi, Crescoli. Entraineur: Jacot.

ARBITRE: M. Masseroni, de Cressier.

BUTS: Lechmann, Richard.

Boudry I A - Buttes 4-3 (1-2)

BOUDRY I A: Jaquet; Bürgi, Meisterhans; Marti, Chassot, Buillard; Valentinuzzi I, Marti II, Biedermann, Locatelli, Valentinuzzi II. Entraineur: Chassot.

BUTTES I: Domeniconi; Jeanneret, Daina I; Némitz, Zaugg, Prévitalli; Wetzler, Corsini, Zangrando, Coulot, Daina II.

ARBITRE: M. Biétry, de la Chaux-de-Fonds.

Audax - Xamax II A 2-5 (0-1)

AUDAX: Destro; Rossato, Brustolin; Coassin I, Novello, Buffone; Fasan, Maranzana, Franco, Coassin II, De Luca. Entraineur: Kauer.

XAMAX II A: Droz; Favre I, Ravera; Favre II, Gentil, Mélano; Bourquin, Brando, Held, Meyer, Dubey. Entraineur: Jacot.

ARBITRE: M. Robert, du Locle.

BUTS: Coassin II, Rossato; Held (2), Gentil, Brando, Dubey.

Chaux-de-Fonds II - Boudry I B 10-0 (5-0)

CHAUX-DE-FONDS II: Perret; Chapatte, Held; Regli, Flütsch, Bringolf; Calame, Amey, Reymond, Bachni, Lepori. Entraineur: Sommerlatt.

BOUDRY I B: Michaud; Vallino, Moulin; Salvi, Perret-Gentil, Bettosini II (Faoro); Todeschini, Hunziker, Garin, Locatelli, Bettosini I. Entraineur: Chassot.

ARBITRE: M. A. Longaretti, de Neuchâtel.

BUTS: Calame (2), Raymond (4), Bachni (4).

Colombier II - Blue Star 3-5 (0-1)

COLOMBIER II: Schmidt; Alabor, Delley; Genni, Vernaz, Steinmann; Fontana, Monnier, Wenner, Jacot, Porret.

ENTRAINEUR: Ritzmann.

BLUE STAR: Vogel; Ryter, Guenot; Cartella, Ronzi, Piaget; Delbrouck I, Delbrouck II, Triantafillidio, Todeschini, Jacquemet.

ENTRAINEUR: Ronzi.

ARBITRE: M. Junod, de Fontainemelon.

BUTS: Monnier (2), Jacot; Piaget, Triantafillidio (4).

La Sagne - Courtelary 4-3 (1-1)

LA SAGNE: Probst; Horwath, Vanoti; Amey, Matthey, Géza; Studer, Gretsch, Keszte, Schaffutzel, Mattenberger.

ENTRAINEUR: Matthey.

COURTELARY: Aebischer; Chopard, Challet; Bessire, Corpataux, Haeberli; Hügi, Jacot, Guenin, Ganz, Wittwer.

ENTRAINEUR: Aebischer.

ARBITRE: M. Roulin, de Colombier.

BUTS: Studer, Keszte, Schaffutzel, Mattenberger; Hügi (2), Wittwer.

Fontainemelon II - Etoile II 2-3 (1-2)

FONTAINEMELON II: Locatelli; Ayman, Riand; Castella, Hurni, Veuve P.; Fivaz, Veuve M, Vautravers, Moret, Robert.

ENTRAINEUR: Mandry.

ETOILE II: Corsini; Balestrini, Pickel; Cuenot, John, Kuhlmann; Jacot, Messerli, Thalmann, Belaz, Rossi.

ENTRAINEUR: Vogel.

ARBITRE: Anliker, de Courtelary.

BUTS: Fivaz, Vautravers; Jacot, Belaz (2).

Serrières - Auvernier 10-1 (5-0)

SERRIÈRES: Rothen; Rebetez, Perrone; Sermet, Nussbaumer, Stranieri; Girard, Kuffer, Aigroz, Lador, Chapuisod.

ENTRAINEUR: Rebetez.

AUVERNIER: Isler; Saam, Pasche; Wohlwend, Borgat, Galland; Kohler, Germond, Schweizer, Kaufmann, Clot.

ENTRAINEUR: Schweizer.

ARBITRE: M. Bart, de Saint-Imier.

BUTS: Kuffer (5), Lador (2), Chapuisod (2), Rebetez (sur pénalty); Schweizer.

Etes-vous parmi les gagnants ?

SPORT-TOTO

Concours No 3 du 4 septembre. Sommes attribuées aux gagnants: 3 gagnants avec 13 points à 39.885 fr. 15; 116 gagnants avec 12 points à 1031 fr. 50; 1512 gagnants avec 11 points à 79 fr. 10; 11.196 gagnants avec 10 points à 10 fr. 65.

ATHLETISME

Les championnats suisses juniors

Les championnats suisses juniors, qui réunirent 300 participants, se sont déroulés à Winterthour sous la pluie.

Voici les vainqueurs de chaque épreuve:

100 m.: Oegerli (Gunzgen) 10"9. 200 m.: Jermann (Bâle) 23"3. 300 m.: Matt (Vaduz) 37"3. 400 m.: R. Zbinden (Berne) 50"3. 800 m.: Karten (Berne) 1'58"4. 1500 m.: Knill (Saint-Gall) 4'11"2. 3000 m.: Hess (Zurich) 8'54"6. 110 m. haies: Bieri (Aarau) 14"5. 200 m. haies: Kehl (Lugano) 27"1. 5000 m. marche: Godel (Zurich) 24'26"5. Hauteur: Portmann (Genève) 1 m. 85. Longueur: M. Bieri (Aarau) 6 m. 98. Perche: H. Wittwer (Küttigen) 3 m. 70. Triple saut: Stierli (Windisch) 13 m. 31. Poids: P. Sturzenegger (Küsnacht) 14 m. 22. Disque: Bächli (Baden) 37 m. 76. Javelot: Wehrli (Winterthour) 56 m. 62. Marteau: Nigra (Ascona) 42 m. 12.

● Finale du tournoi international de tennis de Graz: simple messieurs: Bob Howe (Aus) bat Billy Knight (G-B) 8-7, 5-7, 6-1, 6-1. Simple dames: Yolande Ramirez (Mex) bat Vera Puzejova (Tch) 7-5, 6-3. Double dames: Angela Mortimer - Yolanda Ramirez (G-B/Mex) battent Eda Buding - Vera Puzejova (Al-Tch) 6-4, 1-6, 6-4.

TENNIS

Laver refusera-t-il une offre de Kramer ?

Kramer aurait proposé à l'Australien Laver une somme de 150.000 francs suisses pour faire partie de sa troupe. Cette proposition aurait été faite à Forest Hills où Laver dispute actuellement les championnats américains de tennis.

Laver ne donnerait toutefois pas suite — tout au moins dans un proche avenir — à cette offre, car il veut d'abord participer à la coupe Davis et essayer, l'an prochain, de regagner Wimbledon où il a déjà été deux fois finaliste.

● Tour du Nord cycliste; 2me étape: Calais - Bruay (186 km.): 1. Meuleman (Be) 5 h. 15' 06"; 2. Ferret (Fr) à 2"; 3. Dequesne (Fr) à 46"; 4. Lamotte (Fr); 5. Maliepaard (Hol) même temps. 3me étape Bruay - Anzin (186 km.): 1. Annaert (Fr) 4 h. 34' 15"; 2. Blavier (Be); 3. Pype (Fr); 4. Miele (Fr); 5. Truye (Be) même temps. Classement général: 1. Truye (Be) 15 h. 14' 25"; 2. Enthoven (Hol) 15 h. 14' 30"; 3. Doom (Be) 15 h. 15' 29"; 4. Pype (Fr) 15 h. 16' 10".

● Epreuve cycliste de demi-fond à Berlin: 1. Verschueren (Be) 71 km. 400; 2. Timoner (Esp) à 2 m.; 3. Marsell (Al) à 185 m.; 4. Reynal (Fr) à 430 m.; 5. Hölz (Al) à 560 m.

● Grand Prix de Cassel de moto-cross: 1. Smith (G-B) 30'10"1; 2. Lundill (Su) 31'44"5; 3. Curtis (G-B) à 2 tours; 4. Burton (G-B) à 2 tours); 5. Vanderbecken (Be) à 3 tours; 6. Broer (Hol) à 3 tours); 7. Ledormeur (Fr) à 4 tours.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

JEUX OLYMPIQUES

7-11 septembre:

FOOTBALL

Matches amicaux

7 septembre: Sélection suisse-Olympic Lyon, Espoirs suisses - la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-de-Fonds.

Championnat de ligue A

11 septembre: Chiasso-Bienne, Granges - Bâle; Lausanne-Grasshoppers; Lucerne - Fribourg; Young Boys-Chaux-de-Fonds; Young Fellows-Servette, Zurich-Winterthour.

Championnat de ligue B

Aarau - Lugano; Cantonal - Berne; Nordstern - Thoune; Schaffhouse - Vevey; Sion-Brühl; Urania-Martigny; Yverdon-Bellinzone.

Championnat de 1re ligue

Rarogne-Xamax.

CYCLISME

11 septembre: Course contre la montre pour amateurs à Zurich-Affoltern; critérium amateurs à Pfaffnau.

MOTOCYCLISME

11 septembre: Grand Prix des Nations à Monza; motocross à la Chaux-de-Fonds et à Belp.

AUTOMOBILISME

11 septembre: Course de côte au Gaisberg près de Salzbourg (Autriche).

HIPPISME

11 septembre: Concours international de Bâle.

AVIRON

11 septembre: Régates jurassiennes à Neuchâtel.

MARCHE

11 septembre: Epreuve sur 50 kilomètres à Lausanne.

LUTTE

11 septembre: Championnat romand de lutte à Lausanne.

CYCLISME

Omnium amateurs au Locle

Supériorité des étrangers

L'actif V.C. Edelweiss du Locle a organisé hier un omnium cycliste international pour amateurs. Malheureusement, cette manifestation n'a pas obtenu le succès escompté à cause du temps déplorable. La course comprenait trois épreuves: éliminatoire, course contre la montre, critérium. La supériorité des coureurs étrangers fut nette sur tous les plans.

Résultats:

Eliminatoire: 1. Beschet (France); 2. Ruchet (Suisse); 3. Zerbetto (Italie); 4. Niedlispach (Suisse); 5. Rosetti (Italie); 6. Kornmayer (le Locle); 15. Chételat (le Locle); 17. Jeanneret (le Locle).

Course contre la montre: 1. Beschet (France) 2'52"; 2. Boudon (France) 2'55"; 3. Zerbetto (Italie) 2'57"; 4. Leboutte (Belgique) 2'57"3; 5. Niedlispach (Suisse) 2'57"3.

Critérium: 1. Boudon (France); 2. Leboutte (Belgique).

Classement final: 1. Beschet (France) 2 points; 2. Zerbetto (It) 7; 3. Rosetti (It) 7; 4. Ruschet (Suisse) 9; 5. Niedlispach (Suisse) 9; 6. Boudon (France) 12; 7. Lanzoni (It) 17, etc.

Au critérium des as à Paris

Anquetil bat tous les records

A Longchamp, Jacques Anquetil a remporté samedi le traditionnel critérium des as derrière derny en battant, en 1 h. 50' 16" (moyenne 54 km. 414) le record détenu par le Belge Rik van Steenbergen (1 h. 51' 14"). Voici le classement:

1. Anquetil (Fr) les 100 km. en 1 h. 50' 16"; 2. Darrigade (Fr) à 2'27"; 3. van Looy (Bel) à 2'44"; 4. Anglade (Fr) à 2'46"; 5. Louison Bobet (Fr) à un tour; 6. Viot (Fr); 7. W. Altig (All); 8. Stablinski (Fr); 9. Graczyk (Fr); 10. Bouvet (Fr); 11. Nencini (It); 12. Battistini (It) à deux tours. Le Belge Cerami a abandonné.

● La première étape du Tour de Catalogne cycliste était divisée en deux fractions. La première, épreuve contre la montre sur le circuit de Montjuich, a été remportée par l'Espagnol Gomez del Moral. La seconde, Barcelone - Reus (124 km.), a été gagnée par Miguel Poblet en 2 h. 44'55", devant Calamillo (2 h. 45' 25") et Gabriel Mas (2 h. 45' 56").

AUTOMOBILISME

L'Américain Phill Hill vainqueur à Monza

Seize pilotes ont pris le départ du Grand Prix d'Italie et d'Europe (réservé aux voitures de formule I et II), sur l'autodrome de Monza. Le temps est couvert et la température assez fraiche.

Voici le classement:

1. Phil Hill (E-U) les 500 km. en 2 h. 21' 09"2 (moyenne 212 km. 534) sur «Ferrari» 2500; 2. Richie Ginther (E-U) sur «Ferrari» 2500, à 2'34"; 3. Willy Mairesse (Be) sur «Ferrari» 2500, à 1 tour; 4. Giulio Cabianca (It) sur «Cooper-Castellotti» 2500, à 2 tours; 5. Wolfgang von Trips (Al) sur «Ferrari» 1500, à 2 tours (premier de la formule II); 6. Hans Hermann (Al) sur «Porsche» 1500 (F. II) à 3 tours.

Tour le plus rapide, le 23me de Phil Hill, sur «Ferrari» 2500 en 2'43"6 (moyenne 220 km. 048).

× × ×

Coupe Inter-Europe, épreuve réservée aux voitures de grand tourisme, à Monza: 1. C. Abata (It) sur «Ferrari», couvre 518 km. 055 en trois heures (moyenne 172 km. 175); 2. Guichet (Fr) sur «Ferrari», 509 km. 902; 3. Toselli (It) sur «Ferrari», 500 km. 732; 4. Noblet (Fr) sur «Ferrari», 492 km. 300.

Rallye Liège-Rome-Liège

Le sexe faible s'impose !

Treize équipages seulement, sur 85 engagés, ont terminé le rallye Liège-Rome-Liège (4654 kilomètres). La victoire est revenue pour la première fois à une équipe féminine, celle formée par les deux Anglaises Pat Moss et Ann Wisdom.

Classement final:

1. Pat Moss-Ann Wisdom (G-B) sur «Austin Healey» 1 h. 03'04" de pénalisation; 2. G. Sander-W. Sander (Be) sur «Porsche» à 6'07"; 3. Sprinzel-Patten (G-B) sur «Austin Healey» à 7'52"; 4. Poirot-Guillemin (Fr) sur «Porsche» à 11'45"; 5. Seigle Morris-Elford (G-B) sur «Austin Healey» à 17'56"; 6. Demortier-Lagae (Be) sur «Auto-Union» à 27'35"; 7. Verrier-Badoche sur «Citroën» à 37'06".

GYMNASTIQUE

Lors du congrès de la fédération internationale

La coupe d'Europe attribuée au Luxembourg

Deux questions principales figuraient à l'ordre du jour de la fédération internationale de gymnastique qui a tenu son congrès à Rome: la désignation du pays chargé de l'organisation de la coupe d'Europe et le renouvellement du bureau.

Sur le premier point, c'est le Luxembourg qui, par 18 voix contre 3 à la Suisse et 2 à l'Autriche s'est vu octroyer l'organisation de la coupe d'Europe masculine 1961 (date prévue: mi-septembre ou mi-octobre). La coupe d'Europe féminine reste fixée aux 3 et 4 juin 1961 à Leipzig.

Lors de l'élection des membres du comité directeur, plusieurs votes ont été nécessaires pour les postes de vice-présidents. Le comité directeur sera le suivant pour le prochain exercice:

Président: Charles Thœni (Suisse), élu à l'unanimité. Vice-présidents: Takashi Kondo (Jap), Klas Thoresson (Su), Nicolas Popov (URSS). Trésorier: Albert Zellekens (All). M. H. Sommer (Ho), vice-président sortant et non candidat, a été élu membre d'honneur par applaudissements.

L'assemblée a également entendu des rapports des délégués tchécoslovaques sur l'organisation des championnats du monde 1962 à Prague. Le prochain congrès se tiendra à Stuttgart.

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
EN QUELQUES LIGNES

● Tournoi international de tennis de Forest Hill; troisième tour: simple messieurs: Earl Buchholz (E-U) bat Dale Junta (E-U) 6-1, 6-4, 6-0; Rod Laver (Aus) bat Miguel Olivera (Mex) 6-0, 6-2, 6-4; Roy Emerson (Aus) bat John Cranston (E-U) 6-2, 6-1, 6-4. Simple dames: Christine Truman (G-B) bat Barbara Benigni (E-U) 6-2, 6-2.

● Combat de boxe de poids moyens à Biarritz: André Drille (Fr) bat Jacques Subero (E-U) par abandon à la 5me reprise.

Les Jeux olympiques

L'effort les a marqués. Voici les Américains Cushmann, Davis et Howard après leur magnifique victoire collective dans le 400 m. haies.

Le saut à la perche

Treize finalistes

Treize hommes participeront à la finale du saut à la perche. La hauteur «qualificative» avait été fixée à 4 m. 40.

Parmi les éliminés, nous trouvons l'Américain Clark, les Allemands Laufer et Preussger, le Français Sillon, dont le saut victorieux à 4 m. 40 a été déclaré nul.

Quant au Suisse Gérard Barras, il commença sa série à 4 mètres, hauteur qu'il franchit sans peine. Toutefois, alors que la barre était à 4 m. 20, il se présenta en boitant, s'étant blessé peu auparavant. Il ne parvint pas à franchir cette hauteur assez commune pour lui.

Signalons que le Russe Bulatov, ex-recordman d'Europe de la spécialité avec 4 m. 64, s'est fait une entorse au cours d'un essai.

Voici la liste des qualifiés pour la finale qui aura lieu jeudi:

Don Bragg (E-U), Malcher (All), Hristoc (Bulg), Lukman (Youg), Tomasek (Tchéc), Landstroem (Finl), Sutinen (Finl), Cruz (Porto-Rico), Petrenko (URSS), Krassovski (URSS) et les repêchés Morris (E-U), Krzesinksi (Pol), Hlebarov (Bulg).

On en est aux éliminatoires

Le tir au pistolet

Hier matin, au Polygone Umberto, ont eu lieu les épreuves éliminatoires de tir au pistolet (40 coups).

Voici les résultats:

1er GROUPE. — 1. Kudrna, Tchéco, 376 points; 2. Romik, Pologne, 365; 3. Ullman, Suède, 363; 4. Lincoln, E.-U., 360; 5. Gonzales, Espagne, 360; 6. Gustchine, Russie, 359; 7. Kozlovski, Bulgarie, 359; 8. Spaeni, Suisse, 356; 9. Beroldi, Italie, 356; 10. Matsui, Japon, 354.

2me GROUPE. — 1. Umarov, Russie, 375 points; 2. Hrnecek, Tchécos., 366; 3. Linnosvuo, Finlande, 363; 4. Kadner, All., 359; 5. Ercolani, Italie, 358; 6. Nicis, Yougos., 355; 7. Denev, Bulgarie, 355; 8. Michel, Suisse, 354; 9. Mcmahon, Canada, 352; 10. Hurst, E.-U., 350; 29. Hubert, France, 330.

Au fil des épreuves

(1) *Les quarts de finale du tournoi de hockey sur terre ont donné les résultats suivants: Pakistan - Allemagne 2-1; Espagne - Nouvelle-Zélande 1-0; Grande-Bretagne - Kenya 2-1; Inde-Australie 1-0.*

(2) *Les Suisses n'ont guère brillé aux épreuves individuelles d'escrime à l'épée. Tant Amez-Droz, Polledri que Steininger ont été éliminés.*

(3) *Voici la liste (dans l'ordre de passage) des cinq concurrents (sur dix-sept participants) retenus pour disputer l'épreuve de rappel de dressage ce matin: 1. Cdt Henri Saint-Cyr (Su) avec l'«Etoile»; 2. Sgt Gustave Fischer (S) avec «Wald»; 3. Serge Filatov (URSS) avec «Absent»; 4. Joseph Neckermann (All) avec «Asbach»; 5. Ivan Kalita (URSS) avec «Korbey».*

Il n'y a pas de mystère dans l'éclat que vous enviez à la chevelure de certains autres...
Tous les deux jours, prenez gros comme une noisette de BIO DOP pour brosser vos cheveux:
vous verrez vite à quel point votre coiffure gagnera en tenue, en souplesse et en distinction et comme elle jettera mille feux.

Cheveux anémiés: BIO DOP *TRAITANT* (étui rose) rend à votre chevelure grâce et santé.
Cheveux rebelles et ternes: BIO DOP *RADIANT* (étui bleu) les discipline sans les coller.

BIODOP
crème coiffante

Un produit parfait des spécialistes du cheveu: L'ORÉAL, Paris et Genève

Buvez

la délicieuse boisson au chocolat

Contre

10 points

Mont d'Or

vous recevez gratuitement
soit un service à salade
en matière plastique
soit un beau couteau-scie
en acier inoxydable.

La boîte de 250 g. Fr. 1.10

Avec bon-images Avanti

Moutarde
MONT D'OR
à la française!

Bourgeois Frères & Cie S. A., Ballaigues

MACHINES A LAVER
WAAG
NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 4
Tél. 5 29 14

Faubourg de l'Hôpital
et
Rue des Fausses-Brayes
2 grands magasins
un seul nom en vogue :
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
Tél. (038) 5 75 05

Faute d'emploi
TAPIS D'ORIENT
nettoyés chimiquement:
Ghiordes (330 × 220),
Sparta (350 × 250), Bénarès (350 × 250),
Chine (copie 300 × 200).
Tél. (038) 5 54 77.

---

lumineux

écrit
Madame C. Sersa de Bienne

«Voilà une de mes satisfactions
de jeune ménagère:
ranger mon linge fraîchement
lavé avec ‚Persil extra'.
Il est lumineux et il sent bon,
même lorsque je ne peux pas
le faire sécher au soleil.»

Oui, Mme Sersa a entièrement raison...

c'est pourquoi demandez vous aussi Persil extra

Vous et Mme Sersa
ne sont que deux des
nombreuses ménagères qui ont essayé
cet été ‚Persil extra'
et ont pu en apprécier toutes les
qualités.

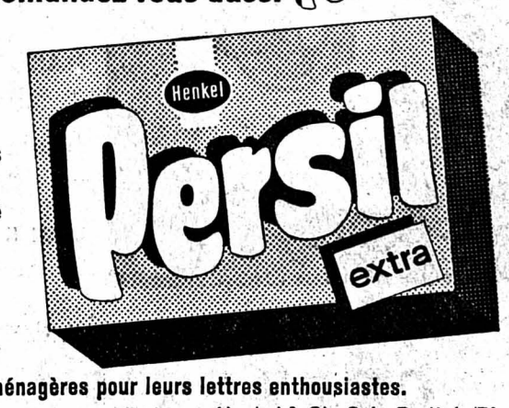

Merci aux milliers de ménagères pour leurs lettres enthousiastes.

60.3.7.32 f

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

Petits Pois des Gourmets Hero

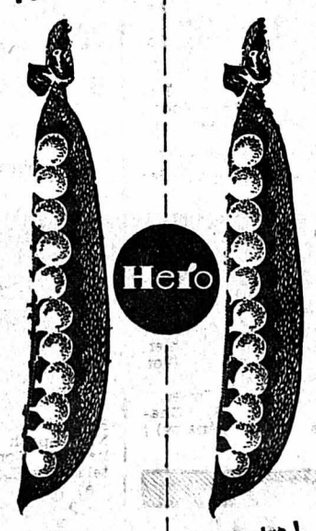

l'un plus tendre que l'autre !

1/1 boîte fr. 2.30 à fr. 2.60
1/2 boîte fr. 1.30 à fr. 1.50

Exigez l'étiquette argent
Conserves Hero Lenzbourg

Qualité, confort, goût raffiné...

«Hanro»

Toujours vous choisirez

Hanro

Mariel

TAILLES
40 à 48

250.-

Hanro

Macapa

TAILLES
44 à 50

268.-

Sa collection est épatante

Pour la sportive ou l'élégante

Revue de mode permanente dans nos 6 vitrines

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

HUILE DE TOURNESOL

riche en acides gras, non saturés,
recommandée par l'alimentation moderne

.5 %

le litre seulement (verre en plus) **2.95**

ZIMMERMANN S/A

Ne négligez pas vos
FAUSSES DENTS
qui glissent

... Votre prothèse dentaire qui glisse ou qui tombe vous gêne pour parler, manger, rire ou éternuer. Remédiez à ces ennuis. Votre dentier saupoudré de **DENTOFIX**, la poudre **alcaline** (non acide), aura une adhérence et une stabilité parfaites. **DENTOFIX** vous rendra confiant, assurera votre sécurité et contribuera à votre confort. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.40.

A VENDRE à un prix avantageux, un
AGENCEMENT DE MAGASIN à l'état de neuf :
1 corps de comptoir, dimensions 100-73-75
1 vitrine de paroi, dimensions 150-100-30 de profond
1 coffre-fort UTO, dimensions 43-40-54 cm. de haut.
Conviendrait pour bijouterie, parfumerie, etc.
S'adresser à R. Challandes, Sonceboz, téléphone 9 72 21.

«Kongresshaus» de Zurich du 7-11 sept. 1960

Une vaste et importante revue de machines de bureaux et de méthodes d'organisation

Ouvert:		
Mercredi	le 7 sept.	9 à 19 h
Jeudi	le 8 sept.	9 à 19 h
Vendredi	le 9 sept.	9 à 19 h
Samedi	le 10 sept.	9 à 18 h
Dimanche	le 11 sept.	10.30 à 17 h

A vendre
essoreuses hydrauliques, établis de menuisiers
A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 52 92 ou 7 53 67.

SAUCISSE À RÔTIR
DE VEAU
avantageux
BOUCHERIE R. MARGOT

Meubles de style
J. NOTTER
tapissier - décorateur
Terreaux 3, tél. 5 17 48

Avant d'acheter des meubles, voyez
«Au Bûcheron»
Ecluse 20 Tél. 5 26 33
Magasin de confiance

A vendre magnifique plante philodendron, bien fournie. Tél. 5 27 93.

A VENDRE

2 bancs de magasin, recouverts de marbre, avec portes coulissantes ; 2 étagères de vitrine, rayons de verre, diverses glaces ; 2 petites tables de marbre ; 1 balance automatique, 2 kg., 1 étagère à pain, 1 coupe-papier à 3 rouleaux, état de neuf ; 1 vitrine de banque à coulisses ; matériel de magasin, cartons, etc. ; 1 four électrique « Locher » avec boiler de 400 l. ; 1 store de vitrine ; 1 baignoire. — Boulangerie ROULET, Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 13 85.

A REMETTRE

commerce de friperie, antiquités. — Adresser offres écrites à U. M. 3982 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

A vendre
« VW » de luxe
1951, toit ouvrant, radio, état impeccable, prix intéressant. — Tél. 7 52 41 après 18 heures.

On cherche à acheter
«Vespa» 125 cm³
d'occasion, modèle dès 1958. Paiement comptant. Tél. 5 14 90 aux heures des repas.

MOTO

A vendre « BMW » 500, modèle 1955, en très bon état; pas eu d'accident; construite sur nouvelles fourches. Adresser offres écrites à M. F. 3974 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Renault » 4 CV
bon état, 700 fr. — Tél. 7 71 94.

A vendre
« VESPA »
17,000 km., modèle 1955, en parfait état de marche. Tél. (037) 6 30 66.

EVERSHARP
Fountain Ball

avec son corps triangulaire mieux adapté à la main, supprime la fatigue et les crampes des doigts. Sa bille poreuse a fait ses preuves et donne une écriture nette et régulière sur n'importe quel papier!

Un avantage encore:
la grande cartouche transparente dure plus longtemps.

Dans les papeteries

6.-

DÈS CE SOIR AU THÉATRE
STEPHEN Mc NELLY
DANS UN FILM DUR OU CHANTAGE, CRIME, POURSUITE, TERREUR ET PANIQUE ONT POUR CADRE UNE USINE DE CARBURANTS POUR FUSÉES ET MISSILES

5 HEURES EN ENFER

GENE AUTRY
ET SON MERVEILLEUX ÉTALON CHAMPION dans
SÉRÉNADE À RIVER-VALLEY
D'AUDACIEUX EXPLOITS EN COULEURS

ELAN constructa

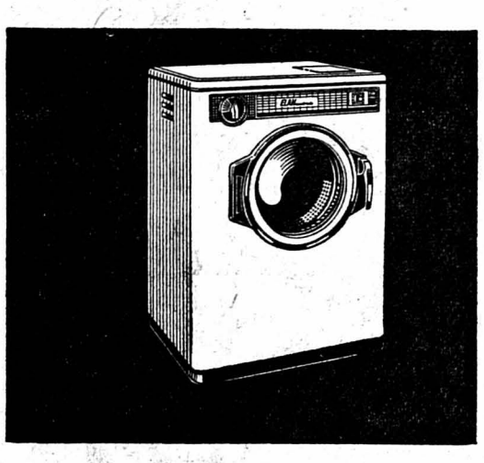

Elan-Constructa, la machine à laver 100% automatique avec le procédé de lavage 3 fois plus efficace

NOUVEAUX PRIX :

ELAN L3 3 ½ kg. de linge
Fr. 1495.-

ELAN K 3, 3 ½ kg. de linge
Fr. 1595.-

ELAN K 5, 5 kg. de linge
Fr. 1995.-

Démonstration sans engagement et vente chez

CRETEGNY & Cie
Appareils ménagers
Boine 22 - NEUCHATEL - Tél. (038) 5 69 21
Fermé le samedi après-midi

ÉCOLE TAMÉ
GARE 10
Bâtiment de la Serre 4
Tél. (038) 5 18 89
Nouveaux cours
STÉNODACTYLO
SECRÉTARIAT
COMMERCE
Cours du jour et du soir

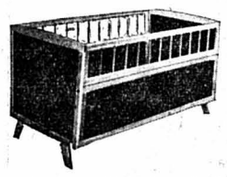

Lits d'enfants
à voir au 2me magasin de
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
rue des Fausses-Brayes.
Tél. 5 75 05

Cordonnerie REBETEZ
Chavannes 13
Travail consciencieux

Confiez au spécialiste
la réparation de votre radio
NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 - Tél. 5 88 62

Tél. 5 30 31

Fermeture hebdomadaire :
TOUS LES MERCREDIS

PRÊTS
de 500 à 2000 fr sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples.
Service de prêts S. A.
Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

On cherche à emprunter à particulier
Fr. 20.000.—
à Fr. 40.000.— contre cédule hypothécaire.
Adresser offres écrites à T.L. 3981 au bureau de la Feuille d'avis.

La bonne friture au Pavillon des Falaises

Corsaire

A vendre à l'état de neuf
chambre à coucher
moderne, lits jumeaux, literie complète. — Rue Haute 18, Colombier.

Les fameuses soies aux HALLES

PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Willy Maffli Stand 9 Peseux Tél. 8 13 63

CONFISERIE ZURCHER
COLOMBIER
fermé du 6 au 20 septembre
pour cause de vacances

Le P de l'Ecole Club MIGROS

P
progrès incontestés des élèves
programme pour tous les degrés
professeurs qualifiés
plaisir dans une ambiance sympathique
prix avantageux

INSCRIPTIONS : 16, rue de l'Hôpital
Renseignements : tél. 5 83 49
secrétariat ouvert de 8 h. à midi et de 14 à 21 h. 15

La direction de l'hôtel « **La Vue-des-Alpes** »
avise son honorable clientèle que
le restaurant sera complet mercredi 7 septembre
pour le repas de midi.

BUNGALOW RÉSIDENCE

porte à la connaissance de sa clientèle qu'afin de satisfaire toutes les réservations, il restera ouvert pendant les mois de SEPTEMBRE et OCTOBRE. Le prix est de 500 lires par personne et par jour pour maisonnette complètement installée.
Renseignements : Bungalow Residence - Sapri (Salerno), Italie.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

EXCURSIONS L'ABEILLE

12, 13 et 14 septembre, 130 fr. tout compris, le GRAND TOUR DES GRISONS ET DU TESSIN en car de luxe (6 cols). Tél. 5 47 54.

KURSAAL BERNE

En septembre
PARADE INTERNATIONALE DE STARS

LES 4 COSTAS
Une allround-Show « en famille » amusante
1er-9 septembre

FRED BÖHLER
avec son grand orgue de concert
1er-15 septembre

VANNA EGGER
Le soprano léger au timbre argenté, promettant beaucoup.
10 et 11 septembre

3 MEPHISTO STARS
Act acrobatique original moderne
1er-15 septembre

ANN MORRÉ
La virtuose de piano et chanteuse noire bien connue
12-18 septembre

KAY ET PATRICK
acrobatique de danse élégante
16-30 septembre

AXEL HELLSTRÖM ET SVEA
sorcellerie à deux
19-30 septembre

BUCK AND CHIC
Comique « Wildwest » canadienne
19-30 septembre

Attractions l'après-midi et le soir dans la nouvelle halle de concerts.

ORCHESTRE HENRY CALAME
ORCHESTRE DE DANCING
DÖLF ZRYD
Bar/Jeu de boules/Golf miniature

Maman me dit que ça me donne des forces

«Tous les jours, maman me donne mon gobelet de crème glacée (ice-cream) Lusso. Maman dit que l'ice-cream Lusso est bon pour la santé, que chaque cuillerée me fait les joues roses et des muscles...
Moi, je trouve que l'ice-cream Lusso est rudement bon... j'en mangerais bien trois gobelets l'un après l'autre.»

La marque Lusso vous garantit une véritable crème glacée, préparée avec du vrai lait, de la vraie crème, et additionnée d'aromes naturels : de la vraie vanille, du vrai café, des vrais fruits, etc. Aussi quelle finesse! Et quel velours!

Gobelet ice-cream		fr. 0,50
Bloc-dessert	4- 6 personnes	» 2,25
	2- 3 personnes	» 1,25
Vacherin	6- 8 personnes	» 5,80
Diplomate au rhum	8-10 personnes	» 7,50

Dans tous les bons magasins d'alimentation

CRÈME GLACÉE
LUSSO

E. Lusso & Cie, Lausanne ☎ (021) 25 72 66

L'aliment "gourmandise" - léger - nourrissant - bon marché

On dit
MACHINE à LAVER
On pense
« MIELE »
On va chez
TANNER
DIME 54 - NEUCHATEL
Téléphone (038) 5 51 31

POURQUOI ? IL LES RÉPARE

Détente en automne = réserves pour l'hiver

Le bruit, la précipitation et les gros efforts physiques et intellectuels, tels qu'ils nous sont sans cesse imposés, peuvent entraîner des dommages dans notre organisme, qui se manifestent sous la forme de troubles circulatoires, d'insomnies et de malaises de tous genres. Sennrüti est situé à l'écart de tout bruit. Une cure d'automne améliorera la capacité de fonctionnement de votre organisme et lui rendra son activité normale. Venez-y avant que vos dernières réserves de forces soient épuisées.

Etablissement
Sennrüti
Degersheim

la maison des cures individuelles, du repos, de la convalescence. Rhumatismes, troubles circulatoires, cardiaques, stomacaux, intestinaux, hépatiques et biliaires.

Directeur-propriétaire:
F. Danzeisen-Grauer
tél. 071/5 41 41

Direction médicale: Dr. méd.
M. von Segesser, tél. 071/5 41 49

Faites durer vos pneus
en confiant le regommage de ceux-ci au spécialiste
Rhobs
PNEUMATIQUES NEUCHATEL
Maison fondée en 1920
Saars 14 Tél. 5 23 30

Excursions FISCHER

Mercredi 7 septembre **Fr. 28.50**	**LES TROIS COLS** GRIMSEL-FURKA-SUSTEN Départ : 5 heures
Jeudi 8 septembre **Fr. 26.—**	**CHAMONIX Col de la Forclaz** Départ : 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)
Samedi 10 septembre **Fr. 9.—**	**SAINT-LOUP** FÊTE ANNUELLE Départ : 8 heures

Dimanche 11 : Forêt-Noire - Titisee	26.—
Dimanche 11 : Bürgenstock	23.—
Dimanche 11 : Lausanne (Comptoir)	9.—
Mercredi 14 : Grindelwald	17.—
Jeudi 15 : Schaffhouse - Kloten	24.50
JEUNE FÉDÉRAL	
Dimanche 18 : Arolla - Evolène	27.50
Dimanche 18 : Einsiedeln - Schwyz	26.—
Dimanche 18 : Alsace - Colmar	25.—
Dimanche 18 : La Faucille - Genève	18.—

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
ou **Voyages & Transports** (sous les Arcades) Tél. 5 80 44

EXCURSIONS L'ABEILLE

Mardi, 13 h. 30, joli tout dans la campagne bernoise, 8 fr. Ville, prise à domicile. Tél. 5 47 54.

RENTRÉE SCOLAIRE D'AUTOMNE
Mercredi 14 septembre

a) Cours de secrétariat.
b) Cours préparatoire.
c) Cours P.T.T.
d) Cours de français pour élèves de langue étrangère (classes du matin et classes d'après-midi).

Ecole BENEDICT, Neuchâtel
13, ruelle Vaucher Tél. 5 21 81

Dernières dépêches de la nuit

DE GAULLE ET L'EUROPE

Coopération régulière des gouvernements et des organismes qui leur sont subordonnés ● Délibération périodique d'une assemblée de parlementaires ● Organisation d'un référendum populaire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les responsabilités des Occidentaux

La Communauté africaine est un problème brûlant. L'Afrique fait son apprentissage de l'indépendance, non sans péripéties dramatiques et incidents sanglants. De Gaulle fait le point. L'émancipation des peuples noirs lui apparaît normale et logique, conforme d'ailleurs au génie de la France, au but de ces grands colonisateurs tels Lyautey, conforme également au mouvement irrésistible qui s'est déclenché dans le monde à l'occasion de la seconde guerre mondiale.

Mais si le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un droit sacré, il n'empêche, et de Gaulle l'a franchement souligné, qu'il est très regrettable que le processus de décolonisation s'exprime très souvent par une vague de haine des anciens coloniaux contre les nations qui en assumaient autrefois la tutelle. Il n'en a pas été heureusement ainsi entre la France et les anciens territoires d'outre-mer. En revanche, ce qui se passe dans l'ex-Congo belge est déplorable et à ce propos de Gaulle considère que si les grandes nations occidentales, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, avaient concerté une politique commune d'émancipation vis-à-vis des peuples accédant à l'indépendance, le transfert des pouvoirs aurait pu s'opérer en souplesse et, chose plus importante encore, sans susciter dans différents points du globe une rivalité directe Etats-Unis - U.R.S.S. dont l'affaire congolaise est un exemple typique. Cette pointe lancée contre la politique étrangère américaine a fait sensation. Elle ne sera pas la seule, on le verra plus loin.

L' « Algérie algérienne » ne fera pas sécession

On attendait le général de Gaulle non pas au coin du bois, mais dans ses déclarations sur l'Algérie. Les amateurs de sensationnel auront été déçus, car rien de ce qu'a dit le général de Gaulle ne s'écarte beaucoup des propos officiels prononcés depuis un an. Ce sont les Algériens eux-mêmes qui décideront de leur propre destin. Quant à lui, de Gaulle, il se défend de prédire ce que sera cette « Algérie algérienne » mais, plus exactement, il estime impensable que cette dernière puisse faire sécession.

Pour motiver cette conviction, il a recours à des arguments de froide logique. La présence en Algérie de plus d'un million d'Européens qui ont droit de cité, l'existence d'une grande masse musulmane fidèle à la France, le rôle prépondérant enfin que la métropole joue dans l'économie algérienne en donnant du travail à quatre cent mille Algériens qui nourrissent eux-mêmes, là-bas, deux millions de personnes.

Sa foi, il l'a exprimée en une courte formule : « Le bon sens commande que l'Algérie algérienne soit unie étroitement à la France ».

Le F.L.N. ne représente pas l'Algérie

Et le F.L.N. ? Le général de Gaulle en a parlé, mais seulement pour rappeler d'abord que n'étant que la partie d'un tout, il ne pouvait prétendre à représenter l'Algérie tout entière, ensuite que la discussion pour le cessez-le-feu pouvait être reprise à tout instant, enfin et qu'en raison même du principe d'autodétermination qui implique l'égalité réellement démocratique de toutes les communautés, aucune négociation ne pouvait être engagée avec l'organisation extérieure de la rébellion.

Quant à une intervention des Nations Unies, telle qu'on la cuisine à Tunis et à New-York, le général de Gaulle l'a exécutée en une phrase qui en fait constitue le sommet des déclarations d'hier.

« Quoi qu'il arrive ou n'arrive pas à New-York, la France poursuivra sa route et sa route c'est celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est celle de la raison et de l'humanité ».

La conclusion est très simple à tirer en la matière : l'O.N.U. est d'avance prévenue qu'elle n'a pas à fourrer son nez dans l'affaire algérienne. La France lui récuse toute compétence. Charbonnier est maître chez soi.

L'Europe des gouvernements

Le général de Gaulle a également parlé de l'Europe, assez brièvement d'ailleurs. On lira ses déclarations ci-dessous. S'il ne croit pas à l'Europe intégrée, il croit en revanche à l'Europe des gouvernements et son plan il l'a expliqué dans les termes suivants : « Il faut assurer une coopération régulière des Etats d'Europe occidentale dans les domaines politique, économique, culturel et militaire ». Comment ? En premier lieu par des rencontres périodiques organisées par les gouvernements responsables. En second lieu par des délibérations régulières d'une assemblée européenne formée par des éléments délégués par les parlements nationaux. En troisième lieu par une approbation populaire qui pourrait se manifester sous la forme d'un référendum où chaque Européen répondrait par oui ou par non à la proposition qui lui serait présentée d'une Europe unifiée.

Europe unifiée, mais non pas une Europe intégrée. Voilà pour l'essentiel la pensée profonde du général de Gaulle et qui éclaire singulièrement les entretiens qu'il a eus, qu'il a, ou qu'il doit avoir avec les dirigeants de l'Europe à six. Même avec ceux de la Grande-Bretagne.

Il faut reviser le traité de l'O.T.A.N.

Reste l'O.T.A.N. Le général de Gaulle ne le porte pas dans son cœur. C'est un traité qui a vieilli et qui ne répond plus aux nécessités du présent. Conçu il y a dix ans pour contenir la pression soviétique en Europe, il n'est pas à la mesure des exigences de la politique internationale devenue planétaire. On ne peut concevoir en bonne logique un traité ainsi dépassé. Il faut le remodeler, l'adapter aux besoins réels du monde libre et faire en sorte que la compétence de l'O.T.A.N. s'étende aux autres points du globe où existent, ou peuvent arriver à exister des crises. Sur un plan plus immédiat, l'intégration stratégique telle qu'elle est actuellement pratiquée et qui aboutit au « leadership » américain sans contrôle, ne plaît pas davantage au général de Gaulle. Là aussi, il faut innover. Comment ? Il ne l'a pas dit. De toute façon, il veut secouer la tutelle militaire des Etats-Unis sur l'Europe.

Une conférence de presse de Gaulle ne saurait se concevoir sans un chapitre consacré aux relations Est-Ouest. Le président de la République n'a eu garde de l'oublier et dans un court bilan de ce qui se passe à l'heure des « spoutnik » habités, il a simplement rappelé que rien n'a été fait du côté soviétique qui pourrait faire croire ou laisser espérer une véritable détente internationale. En peu de mots, il est difficile d'être plus sévère.

Voilà donc ce qu'a dit le général de Gaulle aux journalistes. Nous conclurons cette analyse par cette phrase-canon sur l'Algérie qui mieux qu'un long discours, explique pourquoi toute négociation politique est impossible avec le F.L.N. :

« Négocier l'avenir politique de l'Algérie avec la rébellion, ce serait admettre que le droit de la mitraillette l'emporte d'avance sur le droit du suffrage universel ».

La formule a été applaudie, elle le méritait.

M.-G. G.

CONCERT RÉGULIER DES GOUVERNEMENTS

Assurer la coopération régulière des Etats de l'Europe occidentale, c'est ce que la France considère comme étant souhaitable, possible et pratique dans le domaine politique, le domaine économique, culturel et celui de la défense.

Cela comporte quoi ? Cela comporte un concert organisé, régulier, des gouvernements responsables et puis le travail d'organismes spécialisés dans chacun des domaines communs et subordonnés aux gouvernements.

Cela comporte la délibération périodique d'une assemblée qui soit formée par les délégués des parlements nationaux et, à mon sens, cela doit comporter, le plus tôt possible, un solennel référendum européen de manière à donner à ce départ de l'Europe le caractère d'adhésion, d'invention populaire qui lui est indispensable.

Il se trouve que les Etats de l'Europe ont actuellement entre eux et en commun, ensemble, de très grands moyens d'action et aussi d'ailleurs de très grands problèmes.

Il se trouve que leurs inimitiés d'antan sont réduites à bien peu de chose. Bref, il se trouve que l'occasion se présente alors d'organiser entre eux cette coopération, voilà ce que la France propose.

CONDAMNATION DES ORGANISMES SUPRANATIONAUX

Voici l'essentiel de la déclaration de Gaulle sur l'Europe :

Quelles sont les réalités de l'Europe ? Quels sont les piliers sur lesquels on peut la bâtir ?

En vérité, ce sont les Etats, des Etats qui sont certes très différents les uns des autres, ayant chacun son âme, son histoire et son langage à lui, ses malheurs, ses gloires et ses ambitions à lui, mais des Etats qui sont les seules entités qui aient le droit d'ordonner et le pouvoir d'être obéis.

Se figurer qu'on peut bâtir quelque chose d'efficace pour l'action, et que ce soit approuvé par les peuples en dehors ou au-dessus des Etats, c'est une chimère.

Assurément, en attendant qu'on ait abordé le problème de l'Europe dans son ensemble, et corps à corps, il est vrai qu'on a pu instituer certains organismes plus ou moins extra ou supra-nationaux. Ces organismes ont leur valeur technique, mais n'ont pas et ne peuvent avoir d'autorité et d'efficacité politique. Tant qu'il ne se passe rien de grave, ils fonctionnent sans beaucoup d'histoire. Mais dès qu'apparaît une circonstance dramatique, un grand problème à résoudre, on s'aperçoit à ce moment que telle haute autorité n'en a pas sur les diverses catégories nationales, et que seuls les Etats en ont : c'est ce qu'on a vérifié il n'y a pas longtemps à propos de la crise du charbon, et qu'on a pu encore constater à propos du Marché commun quand s'est posé le problème des produits agricoles, du concours économique à fournir à certains Etats africains, ou des rapports entre le Marché commun et la Zone de libre-échange.

Encore une fois, il est tout naturel que les Etats de l'Europe aient à leur disposition des organismes spécialisés pour les problèmes qui leur sont communs, pour préparer, et au besoin pour suivre leurs décisions, mais ces décisions leur appartiennent. Elles ne peuvent appartenir qu'à eux, et ils ne peuvent les prendre que par coopération.

Les réactions à l'OTAN

PARIS (A.F.P.). — La France n'a pas posé jusqu'ici la question de la revision du traité de l'O.T.A.N., a déclaré le porte-parole de l'Organisation atlantique à la suite des déclarations du général de Gaulle sur la nécessité d'apporter des modifications à ce traité.

En ce qui concerne les deux points que le général de Gaulle voudrait voir modifier, on estime dans les milieux de l'O.T.A.N. que l'élargissement de la responsabilité des « puissances mondiales » sur une zone plus étendue que l'Europe, notamment en Moyen-Orient et en Afrique, dans les domaines politique et stratégique, pose des problèmes délicats pour les petits pays. On doute dans les mêmes milieux que ces derniers puissent accepter une revision du traité dans ce sens.

Quant au deuxième point, l'intégration en matière de défense européenne, on précise dans les mêmes milieux que la France n'a jamais posé ce problème dans son ensemble au sein de l'O.T.A.N. La question principale est celle de l'intégration de la défense aérienne. Le conseil atlantique de décembre dernier avait décidé de renvoyer cette question aux autorités militaires et civiles de l'O.T.A.N. afin qu'elles recherchent une formule qui pût satisfaire la France et les besoins militaires de l'O.T.A.N. Un délai de trois mois leur avait été accordé. A l'expiration de ce délai un rapport provisoire avait été établi qui donnait l'impression que la solution était en vue. Depuis, aucune indication n'a été donnée sur l'état du problème qui est actuellement au point mort, dit-on dans les milieux de l'O.T.A.N.

Satisfaction à Bonn

La ferme attitude du président de Gaulle est saluée avec une vive satisfaction dans les milieux officiels de la capitale fédérale allemande. Ces derniers estiment que c'était la seule réponse que puissent comprendre ceux qui tiennent en haleine le monde par leurs menaces.

Tout ne va pas pour le mieux du côté des totalitaires

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MISE EN SCÈNE

Sans doute nous n'ignorons pas et nous ignorons même moins que personne ce que les courants qui tendent à bouleverser l'univers peuvent avoir de profond et de dangereux et, du reste, sur chacune des grandes questions nous avons fixé et nous suivons fermement la ligne que nous avons choisie. Mais nous n'en discernons pas moins ce qu'il y a d'excessif et d'artificiel dans toutes sortes de manifestations qu'on organise au sujet de ces problèmes et c'est pourquoi, encore une fois, nous ne nous laissons pas émouvoir par tout le tumulte, tous les flots d'invectives, de mises en demeure, de menaces, qui sont lancés à partir de certaines contrées contre d'autres pays et en particulier contre le nôtre. Et d'autant plus que dans toute cette mise en scène nous faisons la part de la tactique chez ceux qui font pour ainsi dire profession de troubler les autres.

DU COTÉ DES TOTALITAIRES, TOUT NE VA PAS POUR LE MIEUX

Du côté des totalitaires, il nous paraît évident qu'il s'agit, par les secousses spectaculaires de leur propagande, d'alarmer et, par conséquent de dérouter l'Occident. Mais nous n'en mesurons pas moins à quelles difficultés internes s'y heurtent les dirigeants dans les efforts qu'ils prodiguent, soit pour imposer à leur peuple un système qui est contradictoire avec la nature humaine, soit pour apporter à ce système les correctifs qui sont un peu exigés par les mouvement des élites nouvelles et par le sourd mouvement des masses.

Nous n'ignorons pas non plus que dans leur camp, les luttes des tendances, les intrigues des clans, les rivalités des personnes, aboutissent périodiquement à des crises implacables dont les séquelles ou bien les prodromes ne laissent pas de les agiter et puis nous savons que chez eux les griefs nationaux s'opposent, malgré l'absolutisme de leur idéologie.

Nous ne nous expliquons donc que trop bien que, chez eux, on se répande volontiers en propos virulents et en sorties sensationnelles afin de donner le change à l'intérieur et à l'extérieur, sans d'ailleurs en fait dépasser certaines limites.

DU COTÉ DES PAYS HIER « COLONISÉS »

Et puis du côté d'un certain nombre parmi les pays hier « colonisés » comme on dit, et qui aujourd'hui sont affranchis ou en cours de l'être dans de plus ou moins tumultueuses conditions, nous voyons bien à quels obstacles se heurtent les milieux dirigeants pour faire vivre, pour organiser, pour développer les peuples qu'ils ont pris en charge. Alors, il est assez naturel que dans ces unités, légitimités nationales fort aléatoires, compte tenu de l'expérience et des capacités des hommes responsables qui ne sont pas toujours très bien assurées et puis aussi des concurrences spectaculaires qui, d'un pays à l'autre, peuvent exister entre leurs chefs, nous nous expliquons donc que les responsables trouvent assez commode de temps en temps de dérouter vers la xénophobie les émotions passionnées des populations et le jeu est d'autant plus facile que les populations sont plus primitives.

Assurément, parmi les nouveaux chefs politiques de ces Etats, il en est qui ont assez de courage et assez de lucidité pour se consacrer à la mise sur pied de leur Etat et au progrès réel de leur peuple ; ceux là sont des hommes d'Etat.

Mais, parmi les autres, beaucoup ne résistent pas au mouvement qui consiste à se précipiter dans des déclarations tonitruantes.

Cependant, si la France, dans sa lucidité et dans sa sérénité ne se laisse pas encore une fois émouvoir par tout ce fracas et tout ce tumulte, il n'en est pas moins vrai qu'elle est confrontée avec les graves problèmes qui en sont les prétextes ou les occasions. Mais, sur chacun de ces problèmes, elle a pris et elle suit sa propre ligne, autrement dit sa politique. Oui, sa politique est la sienne, ce que je suis prêt, Mesdames, Messieurs, à préciser en répondant aux questions diverses que vous voudrez bien me poser.

Prisonniers du F.L.N.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un chasseur d'Afrique descendit dans une obscurité totale.

Il devait découvrir entassés, attachés deux par deux par de grosses chaînes cadenassées, une femme et six hommes prisonniers depuis quinze jours et dans l'impossibilité totale de bouger.

Ces sept personnes, toute musulmanes, étaient prisonnières du F.L.N.

Il fallut plus de deux heures d'efforts pour les ramener au jour. Parmi elles, il y avait deux jeunes gens âgés de 15 à 20 ans, originaires de Batna, qui déclarèrent qu'ils avaient été enlevés puis jetés au fond de ce trou parce qu'ils ne voulaient pas suivre le F.L.N., les autres étaient là parce qu'ils avaient refusé de donner leur carte d'identité au F.L.N. La femme musulmane, qui avait été enchaînée avec eux, était infirme.

Ces malheureuses victimes recevaient tous les quatre jours une maigre portion de nourriture accompagnée d'ailleurs de volées de coups de bâtons.

Leur état physique lamentable a conduit les militaires à les évacuer d'urgence sur l'hôpital de Batna après qu'ils eurent reçu les premiers soins.

AU TRANSVAAL

23 mineurs ensevelis dans une mine

Peu d'espoir de les retrouver vivants

BOKSBURG (Transvaal) (U.P.I.). — Les sauveteurs travaillent d'arrache-pied pour essayer de dégager 23 malheureux mineurs ensevelis depuis samedi sous des tonnes de roches dans une galerie de la mine d'or d'East Rand.

La galerie s'est effondrée samedi sous une soudaine pression de gaz échappés des profondeurs. Deux mineurs indigènes furent tués sur le coup et 23 autres, dont deux contremaîtres blancs, murés par l'éboulement. Sept équipes de sauveteurs, au total 70 hommes, travaillent nuit et jour pour essayer de dégager leurs camarades. Mais les conditions de travail sont particulièrement difficiles, surtout en raison de la haute température à la grande profondeur où se trouve la galerie effondrée.

Sigshamba Maneli, jeune mineur indigène de 25 ans, est un des premiers rescapés à avoir été remonté à la surface. Il raconte que des gros rocs tombés à côté de lui ont formé une sorte de caverne tout autour de lui, le préservant d'autres pierres. Il s'en tire avec trois doigts arrachés.

Baudouin trappiste ? — Un record de stupidité

BRUXELLES (U.P.I.) — L'article du « Daily News », de New-York, annonçant que le roi Baudouin renoncerait au trône et entrerait dans les ordres a été, en ce qui concerne la Belgique, un coup d'épée dans l'eau. Le peuple belge n'a manifesté aucun intérêt pour cette « révélation » qui, il est vrai, remonte à huit ans, puisque c'est en 1952 que, pour la première fois, le « Daily Mirror » de Londres lança la « nouvelle »... Quant au palais, il n'a pas pris, bien sûr, la peine de démentir officiellement cette « nouvelle », mais des personnalités touchant de très près le souverain n'ont pas caché que, cette fois, le record de stupidité avait été battu.

ALLEMAGNE DE L'EST

L'état de santé du président Pieck s'est aggravé

BERLIN (A.F.P.). — L'état de santé du président de l'Allemagne orientale, Wilhelm Pieck, 85 ans, s'est aggravé par suite d'une faiblesse du cœur. « L'état du patient est très grave », déclare le bulletin médical.

Au mois de mai, M. Khrouchtchev avait rendu visite au président Pieck, mais aucune photo ne fut prise à cette occasion, ce qui laisse deviner le degré d'infirmité dont le président Est-allemand était déjà atteint.

Wilhelm Pieck est un des vétérans du communisme allemand. Il a commencé ses activités sous l'empire de Guillaume II.

AUTRICHE

Arrivée à Vienne de M. Molotov

VIENNE (U.P.I.). — M. Molotov, ex-ministre soviétique des affaires étrangères et ultérieurement ambassadeur en Mongolie, devenu délégué russe à l'Agence internationale de l'énergie atomique, est arrivé peu après midi à l'aéroport de Vienne-Schwechat, en compagnie de sa femme.

Il n'a voulu faire aucune déclaration à la presse et a quitté l'aéroport après les formalités d'usage à bord d'une voiture de l'ambassade soviétique qui était venu l'attendre.

GRANDE-BRETAGNE

Ouverture du congrès des syndicats

DOUGLAS, île de Man (Reuter). — La 92me session du congrès des syndicats britanniques s'est ouverte lundi à Douglas, dans l'île de Man (entre l'Ecosse et le Pays de Galles). Plus de mille délégués de cent quatre-vingt-quatre syndicats représentant toutes les branches de l'industrie et du commerce, y participent. Le congrès durera cinq jours. Les délégués discuteront les divers problèmes de la vie syndicale, notamment les questions des salaires, de la durée et des conditions du travail, et des grèves « sauvages ».

Coups de théâtre au Congo

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Lumumba a déclaré :

Le gouvernement ayant été démocratiquement élu par la nation, ayant obtenu la confiance absolue du parlement, il ne pouvait être révoqué que s'il perdait la confiance du peuple.

« Personne, pas même le chef de l'Etat Kasavubu n'a le droit de révoquer un gouvernement du peuple, élu par le peuple et qui bénéficie aujourd'hui de la confiance du peuple.

» Je suis plein de fierté ce soir devant la nation, a ajouté M. Lumumba. J'ai toujours été à côté de vous et je serai toujours à côté de vous jusqu'à la mort ».

M. Lumumba a lancé un vibrant appel à l'armée pour qu'elle reste à son poste.

Il a enfin conclu en disant qu'en tant que ministre de la défense nationale, il était prêt à mourir avec ses soldats sous les drapeaux.

« Traître à la patrie »

BRAZZAVILLE (A.F.P.). — Prenant la parole pour la troisième fois en moins d'une heure au micro de Radio-Léopoldville, hier soir à 22 h. 05 (heure française), M. Lumumba a commenté « le coup d'Etat manqué du chef d'Etat Kasavubu ».

Le premier ministre congolais a annoncé qu'un conseil des ministres s'était réuni d'urgence, conseil des ministres au cours duquel le chef d'Etat congolais a été déclaré « traître à la patrie ».

Il a ensuite déclaré en substance : « Il n'y a plus de chef d'Etat dans notre pays. Il n'y a plus ce soir qu'un gouvernement populaire ».

Que se passe-t-il ?

(U.P.I.) A 23 HEURES. — Il était encore impossible de se faire une idée claire de ce qui se passait et de savoir qui de Kasavubu ou de Lumumba avait le dessus.

Légalement, le président de la République a le droit de démettre le président du Conseil. Mais qui se soucie encore de la légalité au Congo ? M. Lumumba lui-même gouverne le Congo depuis deux mois sans avoir jamais fait ratifier ses actes par le parlement.

On ignore où se trouve M. Kasavubu.

Les combats

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A son arrivée à Bakwanga, le journaliste américain avait cependant été averti par le commandant de la garnison tunisienne (120 hommes environ), qu'il était dangereux de s'aventurer hors de la ville.

C'est à 28 kilomètres de Bakwanga que Taylor a trouvé la mort. Son corps, ramené par avion à Luluabourg, sera acheminé, selon la volonté de sa famille, vers les Etats-Unis où auront lieu les obsèques.

LA VILLE CHANGE DE MAIN DEUX FOIS PAR JOUR

Bakwanga change de main deux fois par jour : la nuit elle est contrôlée par les Balubas et le jour par les Lumumbistes.

Plusieurs civils belges, et notamment des employés de Forminier (mines de diamant du Kasai), ont quitté Bakwanga pour rallier Elisabethville. Ils sont unanimes à louer la conduite des troupes tunisiennes de l'O.N.U. Mais ils ajoutent : « Les luttes engagées entre Congolais étaient si violentes que les troupes tunisiennes n'ont pu être partout. Elles ont toutefois réussi à prévenir plusieurs massacres et à mettre de nombreux blessés à l'abri. »

DES AVIONS SOVIÉTIQUES TRANSPORTENT LES TROUPES DE LUMUMBA

LULUABOURG (Reuter). — Dix avions de transport soviétiques ont atterri lundi à Luluabourg (Kasai) avec à leur bord 200 soldats congolais venant de Stanleyville. Les appareils étaient en route pour Bakwanga.

400 TUÉS ET BLESSÉS

LEOPOLDVILLE (Reuter). — Selon des informations parvenues à Léopoldville, les combats pour la possession de Bakwanga ont atteint les villages voisins de cette ville. Les observateurs estiment à 400 tués et blessés le nombre des victimes des combats entre soldats congolais de M. Lumumba et partisans de M. Kalonji.

LES ATROCITÉS CONTINUENT

ELISABETHVILLE (A.F.P.). — M. Albert Kalondji a lancé hier soir un appel dénonçant « la barbarie dont font preuve les troupes de M. Lumumba au Kasai ».

Le président de l'ancienne république minière du Kasai a stigmatisé le « génocide » perpétré dans ce pays par Jacques Omonombe, directeur de la sûreté à Luluabourg, jeune homme de 25 ans qui a entrepris, a-t-il dit, de détruire systématiquement une race tout entière, en commençant par les intellectuels et les Africains parlant le français, qui sont impitoyablement abattus.

M. Kalondji a précisé à ce sujet qu'il venait d'apprendre l'assassinat, à Bakwanga, d'Emile Mopumba, ancien directeur de la sûreté. Selon les premiers renseignements, a-t-il ajouté, le nombre des réfugiés tués au cours d'un massacre sciemment perpétré et avoué par les hommes d'Omonombe, dépasse le millier.

NATIONS UNIES

L'URSS demande la convocation du Conseil de sécurité

NEW-YORK (A.F.P.) — L'Union soviétique a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour ratifier la résolution adoptée par l'organisation des Etats américains condamnant la république Dominicaine.

◆ Pêle-mêle ◆

M. DEBRÉ IRA A BONN LE 7 OCTOBRE

MM. Michel Debré et Couve de Murville, premier ministre et ministre des affaires étrangères de France, seront les 7 et 8 octobre, à Bonn, les hôtes du chancelier Adenauer.

UN PAQUEBOT SUISSE TRANFORMÉ EN HOPITAL ?

Le paquebot « Arosa Sun » 16.000 tonnes, appartenant à une compagnie suisse, a été acheté à Brême par les acieries hollandaises. La firme a l'intention de transformer le navire en hôtel pour son personnel et ses invités.

420 MORTS PENDANT LE « LABOR DAY »

420 personnes ont trouvé la mort au cours du long week-end du « Labor Day » : 229 sont mortes sur la route, 72 noyées et 49 de façons diverses.

M. EYSKENS IRA A PARIS

MM. Eyskens et Wigny, premier ministre et ministre des affaires étrangères de Belgique, se rendront le 13 septembre à Paris pour s'entretenir avec le président de Gaulle.

M. « K » DE RETOUR A MOSCOU

M. Khrouchtchev, rentrant de son voyage en Finlande, est arrivé hier à Moscou.

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A MOSCOU

Les correspondants étrangers à Moscou ont été convoqués à une conférence de presse qui se tiendra aujourd'hui à la « Maison des journalistes ». Le choix du lieu exclut que M. Khrouchtchev participe à cette conférence. Aucun appareil photographique ne sera admis dans la salle, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir de la présentation à la presse d'un des protagonistes des récentes affaires de transfuges ou d'espionnage Est-Ouest.

M. HALPERINE DÉMENT TRAVAILLER POUR L'U.R.S.S.

M. Maurice Halperine, ancien fonctionnaire du service secret des Etats-Unis, a démenti lundi, à Moscou, qu'il soit le conseiller du gouvernement soviétique pour les questions d'Amérique latine. M. Halperine accusa le département d'Etat de difuser délibérément et malicieusement une image fausse de son activité en Union soviétique. Il précisa qu'il était venu en visite chez un professeur de l'Académie soviétique des sciences.

ELECTION A DAKAR

M. Léopold Senghor a été élu, hier matin, président de la République du Sénégal.

dernière heure sportive

Les Jeux olympiques

Johnson mène dans le décathlon après la première journée

Le saut en hauteur et le 400 mètres du décathlon se sont poursuivis tardivement. L'orage avait passé et le temps s'était éclairci.

Voici les résultats :

Saut en hauteur : 1. Kwang (Formose) et Randhawara (Inde) 1 m. 90 (900) ; 3. Diachkov, Bock (All), Johnson (E-U) 1 m. 85 (832) ; 6. Mulkey (E-U), Timme (Ho), Meier (All), Suutari (Fin) 1 m. 83 (806) ; puis : Vogelsang (S) 1 m. 70 (656).

400 mètres : 1re série : 1. Vogelsang (S) 50" (844) ; 2. Mijares (Mex) 50"5 (807). 2me série : 1. Grogorentz (All) 48" (1015) ; 2. Stulac (Canada) 53" (642). 3me série : 1. Kouznetsov (URSS) 50"2 (828) ; 2. Marien (Bel) 50"5 (807). 4me série : 1. Kamerbeek (Ho) 51"1 (765) ; 2. Muchitsch (Aut) 51"3 (751). 5me série : 1. Brodnik (You) 51" (772) ; 2. Kutenko (URSS) 51"1 (765). 6me série : 1. Meier (All) 49"5 (884) ; 2. Diachkov (URSS) 50"7 (793). 7me série : 1. Kwang (Formose) 48"1 (1005) ; 2. Johnson (E-U) 48"3 (895).

Classement à l'issue de la première journée : 1. Johnson (E-U) 4647 p. ; 2. Kwang (Formose) 4592 ; 3. Grogorentz (All) 4077 ; 4. Suutari (Fin) 4031 ; 5. Kouznetsov (URSS) 3999 ; 6. Kamerbeek (Ho) 3937 ; 7. Diachkov (URSS) 3849 ; 8. Khama (Fin) 3846 ; 9. Kutenko (URSS) 3834 ; 10. Tomme (Ho) 3817. Puis : 14. Vogelsang (S) 3629.

Les gymnastes japonais en grande forme

Classement par équipes après les exercices imposés :

1. Japon 287 p. ; 2. URSS 285,95 ; 3. Italie 276,70 ; 4. Etats-Unis et Tchécoslovaquie 276,45 ; 6. Finlande 275,35 ; 7. Allemagne 273,85 ; 8. Yougoslavie 273,75 ; 9. Suisse 272,90 ; 10. Hongrie 272,05.

Classement individuel : 1. Ono (Jap) 57,90 ; 2. Chakline (URSS) 57,85 ; 3. Titov (URSS) 57,60 ; 4. Endo (Jap) 57,40 ; 5. Mitsukui (Jap) 57,10 ; 6. Takemoto (Jap) 57,05 ; 7. Tsurumi (Jap) 57,05 ; 8. Aihara (Jap) 57 ; 9. Azarjan (URSS) 56,80 ; 10. Portnoi (URSS) 56,70. Puis les Suisses : Feuz et Fivian 54,75 ; Bruellmann 54,40 ; Schwarzentruber 54,35 ; Thomi 53,15.

Demi-finales du tournoi de football

Les Italiens éliminés par le tirage au sort

La demi-finale Italie-Yougoslavie, disputée en nocturne au stade de Naples a également été troublée par le mauvais temps. Il y eut deux interruptions de courant et le match fut bien entendu arrêté. A l'issue du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité 1-1. Malgré les prolongations, aucun des deux adversaires ne l'emporta.

On recourut au tirage au sort. La Yougoslavie l'emporta. Ainsi les Balkaniques disputeront pour la quatrième fois consécutive la finale olympique. Parviendront-ils cette année à remporter le titre suprême ? On en doute quand on sait que leur probable adversaire sera la Hongrie.

Les finales du tournoi de boxe

Poids surlégers : Bohumil Nemecek (Tch) bat Clément Quartey (Ghana) aux points.

CLASSEMENT FINAL : 1. Nemecek (Tch) ; 2. Quartey (Ghana) ; 3. ex-aequo : Quincy Daniels (E-U) et Marian Asprzyk (Pol).

Poids welters : Giovanni Benvenuti (It) bat Yuri Radoniak (URSS) aux points.

CLASSEMENT FINAL : 1. Benvenuti (It) ; 2. Radoniak (URSS) ; 3. Drogosz (Pol) et Lloyd (G-B).

Poids surwelters : Wilbert Mac Clure (E-U) bat Carmelo Bossi (It) aux points.

CLASSEMENT FINAL : 1. Mac Clure (E-U) ; 2. Bossi (It) ; 3. ex-aequo : Lagutin (URSS) et Fisher (G-B).

Poids moyens : Edward Crookn (E-U) bat Tadeusz Walasek (Pol) aux points.

CLASSEMENT FINAL : 1. Crook (E-U) ; 2. Walasek (Pol) ; 3. Monea (Rou) ; 4. Feofanov (URSS).

Poids mi-lourds : Cassius Clay (E-U) bat Zbigniew Pietrzykowski (Pol) aux points.

CLASSEMENT FINAL : 1. Clay (E-U) ; 2. Pietrzykowski (Pol) ; 3. ex-aequo : Madigan (Aus) et Saraudi (It).

Poids lourds : Francesco de Piccoli (It) bat Daniel Bekker (Af-S) par k.o. au 1er round.

CLASSEMENT FINAL : 1. de Piccoli (It) ; 2. Bekker (Af-S) ; 3. ex-aequo : Nemec (Tch) et Siegmund (Al).

AVIS TARDIFS

BOXING-CLUB

Ce soir, **REPRISE DE L'ENTRAINEMENT** halle du collège de la Promenade ; 20 h. 15. Les nouveau membres sont les bienvenus. Les entrainements ont lieu les mardi et vendredi.

Aujourd'hui

6 septembre

SOLEIL Lever 05.51 Coucher 18.56

LUNE Lever 19.34 Coucher 06.48

En page 4 : le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Le lapin amateur de gratte-ciel

Un employé de la voirie d'une des communes proches de Neuchâtel faisait son travail quand, tout à coup, il aperçut un lapin qui traversait la chaussée. Soucieux qu'il ne se fît point écraser par une automobile, il lui fit la chasse et put heureusement s'en emparer. Mais qu'en faire ? Il le déposa provisoirement dans un des locaux de l'administration communale. Quand il vint le rechercher, plus de lapin ! Le local était pourtant bien fermé et le concierge, interrogé, ne put donner aucun renseignement. Que signifiait cette mystérieuse disparition ?

Dans le local en question avaient été déposés les plans et la maquette des deux futurs gratte-ciel que la commune avait à examiner, avant d'en autoriser la construction, tout cela enfoui dans un grand carton resté ouvert.

C'est là que le lapin s'était réfugié. Ayant bousculé les gratte-ciel en un tournemain — si l'on peut ainsi dire — et comme les maquettes étaient entourées de jolis arbres, bien verts, en papier mâché, il se mit à ronger ces derniers avec conviction. Quand l'employé de la voirie découvrit la chose, il ne restait presque plus rien du beau travail architectural.

On parle souvent de l'instinct infaillible des animaux. Mais le fait que nous venons de signaler permet de supposer que la gent à quatre pattes peut aussi comme les humains, être victime d'une illusion. Nous ne savons pas ce qu'il est advenu du lapin ; s'il a bien digéré son papier mâché. Nous ne savons pas non plus qui payera la casse, car casse il y a puisque les gratte-ciel sont en miettes et les arbres engloutis. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le lapin ne sera point poursuivi pour déprédation à la chose publique.

Et vous, propriétaires de clapiers, enfermez mieux vos pensionnaires !

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 31 août. Schenker, Dominique-Pierre, fils de Pierre-Eric, représentant à Auvernier, et de Georgette, née Arlotti ; Haldi, Claude-André, fils de Willy, bûcheron aux Verrières, et d'Emma, née Buri ; Schor, Chantal, fille d'Ernest-André, conducteur-contrôleur TN à Neuchâtel, et de Denise, née Hirchi. 1er septembre. Buschini, Laurent-Etienne, fils de Jean-Claude-Albert, fonctionnaire cantonal à Boudry, et d'Odile-Olga, née Broccard.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 2 septembre. Schmid, Bernhard-Robert, monteur électricien à Fribourg, précédemment à Neuchâtel, et Demierre, Josette-Denise, à la Chaux-de-Fonds.

MARIAGES. — 31 août. Clerc, Alphonse-Léon, contrôleur-conducteur TN, et Chassot, Hélène-Marguerite, les deux à Neuchâtel. 1er septembre. Helmoz, Ernest-Pierre, ouvrier de fabrique, et Lampietti, Gabriella-Franca-Silvana, les deux à Neuchâtel. 2. Gall, Robert-Ernest, régleur et Masson, Madeleine, les deux à Neuchâtel; Oberson, Joseph-Fernand, régleur, et Kurtz, Irène, les deux à Neuchâtel ; Marti, Hansruedi, gendarme à Neuchâtel, et Grossenbacher, Simone-Jeanne, à Cortébert ; Weber, Jean-Paul, physicien, et Zürcher, Danielle, les deux à Neuchâtel; Romerio, Michel-Vincent, étudiant à la Chaux-de-Fonds, et Guye-Vuillème, Madeleine-Isabelle, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 31 août. Berthoud née Paroz, Louise-Frieda, née en 1878, ménagère à Neuchâtel, veuve de Berthoud, Maurice-Edouard. 1er septembre. Mange, René-Marcel, né en 1932, employé C.F.F. à Rochefort, célibataire ; Gendre, Marcel-Pierre, né en 1889, facteur postal retraité à Neuchâtel, époux d'Alphonsine-Maria-Louise, née Dröscher ; Perregaux, Cécile-Hélène, née en 1886, professeur de piano à Neuchâtel, célibataire.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 septembre. Température : Moyenne : 12,5 ; min. : 10,7 ; max. : 16,0. Baromètre : Moyenne : 716,5. Eau tombée : 12,6. Vent dominant : Direction : nord-est, faible, nord, modéré de 18 h. à 20 h. Etat du ciel : couvert. Pluie de 14 h. 30 à 16 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

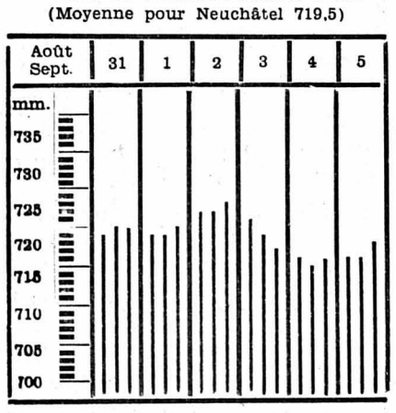

Niveau du lac du 4 sept. à 5 h. : 429.63
Niveau du lac du 5 sept., 6 h. 30: 429.62
Température de l'eau 20°

Prévisions du temps. — Valais, ouest et nord-ouest de la Suisse : éclaircies locales spécialement en Valais, à part cela ciel très nuageux. Averses locales. En plaine températures voisines de 16 degrés dans l'après-midi. Bise faible à modérée sur le Plateau.

Centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons : ciel généralement couvert. Précipitations régionales spécialement dans les Alpes. Neige par moments jusque vers 1700 m. Vent du nord à nord-est. En plaine températures voisines de 12 degrés.

Sud des Alpes et Engadine : ciel tout d'abord couvert et encore quelques précipitations régionales. Mardi ciel s'éclaircissant. Lente amélioration du temps dans le voisinage des Alpes. Vent du nord. Froid en montagne.

A Neuchâtel et dans la région

Urbanisme, lutte contre le bruit, horloge aquatique et T.P.R. à l'ordre du jour du Conseil général

LA PREMIÈRE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DE NEUCHÂTEL A SIÉGÉ HIER SOIR

(Séance du 5 septembre 1960, à 20 h. 15 - Présidence: M. Albert Müller, 2me vice-président)

Pour la première fois dans nos annales, une femme siège au Conseil général, Mme Lucette Favre-Rognon. Sa place était fleurie hier soir, et le président, en souhaitant la bienvenue à la nouvelle conseillère, a pu parler de « révolution », alors que M. Cl. Junier corrigeait en « évolution ». Quoi qu'il en soit, pour le chroniqueur, rien n'a changé puisque, dans l'auguste assemblée, on continuera à parler et à ignorer les nécessités de notre mise en page ! Résumons donc et qu'on ne nous en veuille pas.

Au sujet du procès-verbal de la dernière séance, M. *Edm. Bourquin* (rad) fait remarquer que les deux élus de la Nouvelle gauche ne forment pas un groupe et qu'ils ne peuvent s'exprimer qu'à titre personnel. Il en est pris note.

Le président lit ensuite la lettre de démission de M. Fritz Bourquin, élu conseiller d'Etat, et forme à l'égard de ce dernier, au nom de l'assemblée, ses vœux les plus sincères pour son activité future.

Agrégations

L'agrégation communale est accordée aux personnes suivantes, d'origine suisse :

Paul Bruggmann, Saint-Gallois, sous-directeur, pour lui, sa femme et deux enfants ; Mme Marie Humbert-Droz, Vaudoise, sans profession, pour elle et un enfant ; Marcel Kaufmann, Lucernois, vitrier, pour lui, sa femme et un enfant ; Pierre-Hermann Leuba, Bernois, employé de bureau, pour lui et sa femme ; Philippe-Henri Marguerat, Vaudois, étudiant; Roger-Maurice Portenier, Bernois, commerçant en horlogerie, pour lui, sa femme et deux enfants ; Henri-Léon Python, Fribourgeois, concierge, pour lui, sa femme et quatre enfants ; Gertrude-Johanna Schweizer, Zuricoise, caissière ; Anne-Juliette Zaslawsky, Vaudoise, ménagère, pour elle et deux enfants, le mari étant naturalisé depuis 1943.

L'agrégation est également accordée aux personnes suivantes, d'origine étrangère :

Henriette-Yvonne Barbatti, Italienne, employée de bureau ; Renato-Amabile-Germano Giordano, Italien, mécanicien chauffeur ; Michel Monczakowsky, Polonais, coupeur d'imprimerie, pour lui, sa femme ayant été rétablie dans la nationalité suisse ; Eric Székely Welts, Hongrois, pianiste compositeur.

Echange de terrain

Par 33 voix sans opposition, l'assemblée autorise le Conseil communal à échanger avec les hoirs de Bosset une parcelle de terrain de 1500 mètres carrés aux Valangines, appartenant au fonds Paul Savoie-Petitpierre, contre une parcelle en vigne de 1869 mètres carrés à l'ouest du cimetière, entre le chemin de la Justice et la rue de Beauregard.

La deuxième maison pour personnes âgées

En octobre 1959, le Conseil général votait la vente d'un terrain au sud du virage du Plan pour la construction d'une deuxième maison pour personnes âgées. Le Conseil communal, tenant compte des inconvénients de cette situation topographique, propose, comme nous l'avons annoncé, d'implanter ce bâtiment dans le terrain situé au sud de la rue du Verger-Rond, ce qui entraînera la démolition de la « Franconne ».

M. *Cl. Junier* (rad) apporte l'adhésion de son groupe aux propositions de l'exécutif. Il est heureux que le Conseil communal ait modifié l'implantation de cette maison. Pour M. *A. Quartier* (soc), le nouveau projet supprimera la vue du lac pour les pensionnaires, mais les avantages l'emportent. L'orateur note que le Conseil communal a eu la bonne idée de dresser un plan d'aménagement de tout le quartier. Il est heureux qu'on fasse enfin de l'urbanisme. M. *J.-P. Mauler* (lib) remarque que ce plan est encore une esquisse, mais on sait où on va. M. *R.-A. Meystre* (rad) félicite le Conseil communal d'avoir osé (dans le vrai sens du terme) reprendre un projet déjà voté. M. *H. Verdon* (soc) demande une modification de forme dans l'arrêté, alors que M. *M. Wildhaber* (rad) propose que toute circulation soit interdite sur le chemin qui débouche dans le tournant de la rue du Plan.

M. *Philippe Mayor*, directeur des services sociaux, donne encore diverses précisions. L'immeuble projeté bénéficiera dès le premier étage de la vue sur le lac. A M. *H. Vaucher* (soc), il répond que l'intention des membres de la Fondation est de faire dresser immédiatement les plans d'exécution et de passer à la construction le plus rapidement possible.

L'arrêté est adopté par 31 voix sans opposition.

Les compléments au règlement d'urbanisme

Nos lecteurs connaissent les propositions du Conseil communal de compléter le règlement d'urbanisme. La discussion est ouverte par M. *J.-P. de Bosset* (lib). On pourrait penser qu'il est curieux qu'on modifie un règlement en vigueur depuis à peine dix-huit mois. En fait, cela s'explique aisément: l'urbanisme évolue rapidement. Les démolitions et les reconstructions en cours et projetées dans l'ancienne ville sont nombreuses. Il est normal que le Conseil communal veuille sauvegarder notre patrimoine immobilier et protéger certains ensembles légués par le passé contre l'irruption du verre et de l'aluminium. L'architecture nouvelle est admise dans la périphérie, mais non dans le centre. Aussi les compléments proposés au règlement nous permettent de nous adapter aux circonstances et de freiner certains appétits. Une autre disposition nouvelle permettra de mieux protéger les propriétaires de villas, qui peuvent souffrir de la construction de grands immeubles. Il faut espérer que le Conseil communal se montrera réservé devant les demandes de dérogations. Des dérogations ne devront être accordées que dans des cas absolument justifiés.

M. *R. Hofer* (soc) apporte l'adhésion de son groupe et des représentants de la Nouvelle gauche, alors que M. *R.-A. Meystre* (rad) remarque qu'à première vue la nouvelle réglementation pourrait nous mener à l'immobilisme. Il ne le croit pas. Notre ville est étagée et la plupart des perspectives y sont plongeantes, de sorte qu'il est nécessaire de faire respecter certains principes.

M. *Fernand Martin*, directeur des travaux publics, se félicite de l'accueil favorable fait aux propositions du Conseil communal, qui était convaincu qu'il était urgent d'édicter une nouvelle réglementation pour sauvegarder une certaine unité dans notre centre de ville.

M. *H. Verdon* (soc) est perplexe quant à la portée des dispositions proposées. En l'affaire, c'est plus une question de jugement que de textes qu'il s'agit. Est-il vraiment utile de légiférer toujours plus ? Et quelle est la solidité de cette réglementation si on continue à accorder des dérogations ? M. *R.-A. Meystre* (rad) lui répond que l'exécutif se trouve devant un dilemme. On peut faire de u'lrbanisme de deux manières : soit, grâce à un service technique, développer la ville en montrant aux constructeurs ce qu'il faut faire, ou soit, si l'on ne dispose pas de ces moyens, qui sont onéreux, dire ce qu'il ne faut pas faire. C'est à cette dernière solution qu'à Neuchâtel, par la force des choses, on doit recourir.

La révision du règlement d'urbanisme est adoptée par 30 voix sans opposition.

L'organisation administrative de l'hôpital des Cadolles

M. *A. Müller* (lib) développe sa motion, déposée au mois d'avril et qui ne correspond plus, dans certaines de ses constatations, à la situation actuelle, à la suite du changement survenu à la tête de la section des services sociaux. Cependant, M. Müller souligne la nécessité d'une direction efficace dans un établissement qui occupe un grand nombre d'employés et qui doit adapter sa structure administrative à son développement. Or, le règlement interne de l'hôpital date de 1920. Les circonstances présentes semblent être favorables à l'étude d'une organisation dans laquelle il y aurait une nette répartition des responsabilités.

M. *Philippe Mayor*, directeur des services sociaux, répond qu'en deux mois, soit depuis qu'il a pris ses fonctions, il ne peut encore se prononcer en connaissance de cause sur ce qu'il conviendrait de faire au sujet de l'organisation administrative des Cadolles. Toutefois, il peut déclarer qu'une première mesure a été prise. L'hôpital n'a plus d'administrateur depuis deux semaines. La direction est maintenant assumée par un état-major comprenant le directeur des services sociaux, un représentant des médecins et l'économe, les décisions finales étant prises par le conseiller communal responsable. La sœur directrice est entendue quand il s'agit du personnel. C'est à l'expérience qu'on verra si cette organisation de la direction se révélera efficace. Au point de vue juridique, elle obéit aux dispositions légales, mais il est évident que le règlement est vétuste. En conclusion, le Conseil communal accepte la motion et il donnera dans le rapport de gestion les résultats de cette première expérience.

La motion est votée par 29 voix sans opposition.

La limitation de vitesse à la route des Falaises

A une question de M. *Ph. Favarger* (lib.), M. *Fritz Humbert-Droz*, directeur de police, répond que la ville n'a eu l'autorisation de limiter la vitesse à la route des Falaises que pour l'été. La limitation sera supprimée pendant la mauvaise saison. Mais si les accidents sont fréquents, il faudra obtenir une limitation durant toute l'année.

Le bruit des « boilles » à lait

M. *F. Steudler* (rad) a demandé au Conseil communal s'il avait pris contact avec la direction de la Centrale laitière du Vauseyon afin de faire cesser le bruit des « boilles » dès 3 heures du matin. Tout le voisinage souffre de la situation présente, qui pourrait être modifiée par la construction d'un tunnel, comme cela a été fait dans une entreprise de Saint-Blaise. M. *Fritz Humbert-Droz* répond que le Conseil communal est intervenu, que le directeur de la Centrale a donné des ordres pour que le bruit soit atténué, et que des études sont faites pour trouver une solution. Le Conseil communal mettra tout en œuvre pour obtenir satisfaction.

Où se baigner... sans être vu ?

M. *Ch. Castella* (N. G.) demande à quoi en sont les projets de nouvelles installations de bains. Des personnes d'âge se plaignent de ne pouvoir se baigner discrètement. Quant aux autres, elles transforment nos rives en vestiaire. M. *Fernand Martin*, directeur des travaux publics, répond que les personnes âgées disposent de cabines à la plage de Monruz et aux bains de l'Evole. On envisage la construction de cabine au Nid-du-Crô, à Serrières et devant le hangar des trams à l'Evole. Une grande partie de la population est d'ailleurs satisfaite des possibilités de se baigner qui existent maintenant sur nos rives. Nous possédons assez de bains, mais on peut les améliorer.

L'horloge aquatique

Une horloge où on ne peut lire l'heure ; une installation disproportionnée au bassin d'où elle émerge ; des donateurs privés qui n'ont pas été tenus au courant du projet choisi. Telles sont les constatations faites par M. *B. Junier* (lib), qui demande au Conseil communal quelques précisions sur l'exécution de l'horloge du quai Osterwald. M. *Fernand Martin* trouve curieuse la première remarque. Evidemment, il faut se placer au bon endroit pour voir l'heure *(rires)*. Le Conseil communal, poursuit M. Martin, n'est pas tout à fait satisfait de la réalisation. Il avait demandé quelque chose d'original à des architectes, ce qui fut fait. Mais les piliers ont été plus massifs que prévu, par mesure d'économie. Le Conseil communal maintiendra cette horloge, en cherchant à améliorer sa présentation.

Le T.P.R. et de prétendues fourberies de la ville

On a lu ici-même le texte de la question de M. *R. Meylan* (N. G.) au sujet des démêlés du Théâtre populaire romand avec notre administration communale. *M. Philippe Mayor*, conseiller communal, y répond. Pourquoi le podium construit par la ville il y a une dizaine d'années n'a-t-il pas été mis à la disposition du T.P.R. ? M. Mayor se réfère uniquement à la correspondance échangée avec le T.P.R. Le podium devant le Collège latin n'a pas été demandé par le T.P.R., qui a préféré avoir ses propres tréteaux. Pourquoi le T.P.R. n'a pas eu l'autorisation de jouer à la rue des Beaux-Arts ? Réponse : le Conseil communal a autorisé la troupe à jouer gratuitement dans la cour de l'hôtel DuPeyrou, puis à la rue des Beaux-Arts (avec limitation à 22 h. 30 par égard pour les habitants du quartier), puis devant le Collège latin. Le Conseil communal a répondu favorablement à chaque demande consécutive à des changements périodiques de dates et d'emplacements. Si le T.P.R. s'administre aussi bien, il faudra que le Conseil communal crée un ministère du théâtre. Enfin, la ville a loué 100 fr. (et non 1800 fr.) les bancs mis à disposition du T.P.R., et lui a accordé en plus divers services gratuits.

(M. Meylan, en développant sa question, a accusé la presse locale de mener « une campagne malveillante systématique » contre le T.P.R. Si cette accusation est aussi exacte que ce chiffre de 1800 fr. qui s'est transformé en 100 fr., elle nous honore tout particulièrement. Et dire que nous ne savions pas, en jugeant le niveau artistique des « Fourberies de Scapin » dans leur version T.P.R., avec quelle légèreté la troupe traitait avec le Conseil communal et comment elle se moquait du monde en répandant — voir le texte de la question Meylan que nous avons publié la semaine dernière — des allégations qu'elle savait mensongères ! Vraiment, il serait urgent de mettre des gens sérieux à la tête de cette entreprise, pour laquelle, malgré tout, nous gardons de la sympathie.)

Séance levée à 22 h. 15.

D. Bo.

Au cours de répétition du régiment neuchâtelois

Après la trêve de samedi et dimanche, le travail a repris sérieusement au régiment 8 ; dans le but d'entraîner les organes de commandement et les P.C. du régiment et des bataillons en vue des manœuvres, un exercice de cadre fut organisé. Des services de liaison de la compagnie de renseignements et des P.C. des bataillons carabiniers 2, fusiliers 18 et 19 participèrent à cet exercice qui débuta à sept heures dans la région de Lignières et se termina à 18 heures dans la région de Provence. Un exercice de combats fictifs donna l'occasion aux hommes de se familiariser avec les difficultés de la liaison et du renseignement. La compagnie D.C.A. a fait des tirs de combats à la grande Berthière alors que la compagnie antichar était inspectée par le commandant du régiment. Pour les trois bataillons fus. 18 et 19 et car. 2, la journée fut consacrée à des tirs de combats dans les différents secteurs.

Hier, le groupe canons lourds 42 s'est déplacé dans la région de Château-d'Oex où il effectuera des tirs de batterie et de groupe au cours de la semaine. Depuis hier, le groupe auto 14, commandé par le major Leber, est subordonné au rgt. 8. Le groupe auto est stationné à Dombresson, Savagnier et le Pâquier. Il contribuera au transport des troupes lors des exercices de bataillon. Le travail a repris dans des conditions nettement moins favorables que celles de la semaine passée ; la pluie et parfois le froid ont rendu la tâche du soldat plus difficile.

Ajoutons que la cp. gren. 8 fera des tirs et des destructions avec lance-flammes explosifs et grenades, aujourd'hui et jeudi dans une gravière au sud de Coffrane.

A propos de vacances popistes

D'après une information, nous avons relaté que les deux conseillers communaux popistes du canton avaient passé leurs vacances en URSS où ils auraient même eu l'occasion de rencontrer M. Khrouchtchev. M. F. Blaser (le Locle) a bien séjourné en URSS, mais il n'a pas vu M. « K ». Quant à M. Corswant, ses vacances ont été valaisannes et il nous a même dit plaisamment qu'en fait de « sommet » il n'avait escaladé que quelques pics alpestres. Nous lui en donnons acte volontiers et il nous permettra d'ajouter qu'à notre humble point de vue cela nous paraît bien préférable !

Naissances

Monsieur et Madame John UMMEL-FISCHBACH et Jean-Luc ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Frédéric - Daniel

Neuchâtel, le 5 septembre 1960
Chemin
Maternité des Quatre-Ministraux 28

Doctorat en droit

L'Université nous communique :

L'Université de Neuchâtel a délivré le doctorat en droit à M. Ali Ghalib Al-Ani, d'Irak. Sujet de la thèse : La vie parlementaire en Irak (de 1921 à 1957).

A propos du passage du satellite « Echo I »

Une erreur s'est glissée dans l'horaire que nous avons publié hier. Le satellite sera visible aux heures suivantes : Mardi 6 septembre, 19 h. 16 et 21 h. 21 ; mercredi 7 septembre, 18 h. 54 et 20 h. 59 ; jeudi 8 septembre, 18 h. 32 et 20 h. 37 ; vendredi 9 septembre, 18 h. 10 et 20 h. 15 ; samedi 10 septembre, 17 h. 48 et 19 h. 53.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Course des personnes âgées

(c) Grâce à l'initiative de MM. B. Roulet et E. Hotz, pasteur, et à l'appui du Conseil communal, une centaine de personnes de plus de 70 ans ont fait samedi après-midi une course des plus réussies par Sainte-Croix, Mauborget, Concise. Une quarantaine d'automobilistes dévoués transportaient les invités ravis. Une collation fut servie à l'hôtel du Mauborget, où d'aimables paroles furent prononcées par les promoteurs et le président de commune, M. Jean-Louis Perret. Un des invités, plus qu'octogénaire, le pasteur Charles Luginbühl, remercia fort spirituellement. Le ciel bleu, une vue admirable, tout contribua à laisser dans le cœur de chacun un souvenir reconnaissant de cette belle journée.

AUVERNIER

Tamponnement

Hier, vers 16 heures, un automobiliste zuricois, qui roulait en direction de Neuchâtel, a tamponné, au milieu du village, un automobiliste de Neuchâtel. Légers dégâts matériels aux deux véhicules.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Une fillette tuée par un coup de pied de cheval

(c) La petite Josiane Fardel, fille de M. Edouard Fardel de Fontanevier sur Granson, âgée de 19 mois, qui jouait dans la cour de la ferme de ses parents, a reçu un coup de pied de cheval, alors que le garçon d'écurie donnait à boire au bétail. La malheureuse fillette a été tuée sur le coup. Elle a eu la poitrine et le crâne enfoncés.

Un motocycliste blessé

(sp) Hier soir, à 19 heures, un Allemand, âgé de 19 ans et habitant Essen, M. Dieter Streuzel, qui roulait à moto dans la ville de Grandson, a tamponné l'arrière d'une voiture qu'il suivait de trop près. Il a dû être transporté à l'hôpital d'Yverdon avec un hématome et le pied droit ouvert.

VALLAMAND

Une fillette de 2 ans se noie

La petite Erika Kohler, âgée de deux ans, qui se baignait, à la fin de la semaine dernière, au large de Vallamand, en compagnie de ses frères, coula soudain à pic. Appelée au secours, sa mère réussit à la tirer de l'eau, mais, malgré tous les efforts déployés par le poste de premiers secours de Morat, qui fit usage d'un pulmotor, la malheureuse fillette ne put être ramenée à la vie.

LA NEUVEVILLE

Démission d'un instituteur

(c) En date du 30 août, le Conseil municipal et la commission scolaire, réunis en collège électoral, ont pris connaissance de la démisssion de M. Claude Haenggli, instituteur, qui quitte l'école primaire le 30 septembre pour poursuivre ses études. Le collège électoral a nommé en qualité de nouveau maître de la classe VI M. René Mathez, né en 1933, actuellement instituteur à Renan.

Illumination des tours

(c) Dans un rapport qu'elle a adressé à l'autorité communale, la commission des services industriels signale que les essais d'illumination de la tour de Rive faits jusqu'à ce jour ne se sont pas révélés satisfaisants. Ces essais seront repris prochainement.

En ce qui concerne la tour des Cloches, il n'a pas été possible jusqu'ici de faire exécuter l'installation définitive prévue. D'autre part, faute de personnel, il n'a pas non plus été possible de faire exécuter, pour la troisième fois, une installation provisoire.

Les essais d'illumination seront poursuivis cet automne et l'exécution des installations définitives est prévue pour le printemps 1961.

YVERDON

Cambriolages en série

(c) De nombreux cambriolages ont eu lieu à Yverdon et dans la région. Au garage Moderne et au garage Karlen, des sommes de 300 fr. et de 500 fr. ont été volées. On a dérobé également de la marchandise et de l'argent dans une épicerie ainsi qu'à Suscevaz.

Permis retiré

(c) Un automobiliste de la région a accroché une voiture stationnée sur la place Pestalozzi, près du poste de police. Les agents du poste n'eurent donc qu'à cueillir le conducteur qui titubait fortement et à lui retirer son permis.

Fuite d'un chauffard

(c) Un automobiliste de Pully qui s'était normalement arrêté à un « stop » a été accroché par un chauffard roulant à vive allure. Le chauffeur fautif s'est enfui.

La Braderie

(c) La 2me Braderie de la Plaine, à Yverdon, a eu un très grand succès malgré la pluie de samedi soir et de dimanche. Elle vient s'intercaler entre le Comptoir yverdonnois tous les deux ans. Bals et musique champêtres agrémentèrent la fête qui se déroula dans une liesse générale.

PORTALBAN

Chute d'un enfant

(c) Le petit Jean-Claude Guinard est tombé du soliveau d'une grange. Il a dû être conduit à l'hôpital d'Estavayer.

BIENNE

Il volait des billets de loterie

(c) Profitant du moment où un vendeur de billets d'une loterie, à la place Centrale, avait son attention attirée par des clients, un Russe, domicilié à Bienne, fit main basse sur une douzaine de billets. Le vendeur s'en aperçut et put les lui reprendre, après une vive bagarre. Il poursuivit ensuite le voleur qui avait pris la fuite et qui, finalement, fut arrêté par la police. Le Russe fut conduit au poste et dut payer les billets qui avaient été abîmés dans la bagarre.

Un nouveau pasteur

(c) La paroisse protestante française de Madretsch a accueilli, dimanche, son nouveau vicaire, M. Arthur Hofer, de Neuchâtel, qui succède à M. Roger Brandt, appelé à exercer le ministère pastoral à Bassecourt.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Aux sociétés locales

(sp) Réunie dernièrement au collège en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. R. Nussbaum, l'Union des sociétés locales a nommé son comité comme suit pour une période de trois ans : président, Maurice Bovet ; secrétaire, René Messerli ; caissier, André Decrauzat.

Après adoption du dernier procès-verbal et des comptes de l'exercice écoulé, elle a fixé le programme des manifestations pour l'hiver 1960-1961. Il y aura notamment six concerts.

Par l'intermédiaire de la Société de musique, une proposition est faite de demander aux autorités communales de porter de 3 à 4 heures du matin la permission de danser lors des soirées familières.

Au vote, il y a 4 voix pour, 4 voix contre, tandis que toutes les autres sociétés se sont abstenues. Dans les divers, le nouveau comité est chargé de revoir le règlement des sociétés locales et d'envisager la mise sur pied d'une manifestation en vue de créer un fonds pour la transformation et modernisation de la halle de gymnastique.

MALVILLIERS

Une voiture sort de la route

Hier, vers 16 h. 45, une voiture française, conduite par M. Kamal Baba-Ali-Turqui, commerçant à Alger, qui circulait sur la route de la Vue-des-Alpes, en direction de Neuchâtel, est brusquement sortie de la route, dans le virage en dessous de Malvilliers, le chauffeur ayant perdu la maîtrise de son véhicule.

M. Kamal Baba-Ali-Turqui souffre de plaies à la tête et aux mains. M. Ahmed Baba-Ali-Turqui, âgé de 63 ans, a une fracture probable du crâne, tandis que M. Rachi Baba-Ali-Turqui, étudiant en Allemagne, souffre de douleurs au thorax et d'une fracture de la clavicule droite. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital de Landeyeux par l'ambulance de la police de la ville de Neuchâtel.

LES BUGNENETS

La troupe

(c) Lundi, la col. trsp. mot. III/14 a pris ses stationnements aux Bugnenets pour y effectuer son cours de répétition de deux semaines. Il s'agit d'une troupe de landwehr placée sous les ordres du cap. Marti et comprenant quelque 80 officiers, sous-officiers et soldats et 30 véhicules. Les hommes logeront et mangeront dans les deux restaurants de la région, tandis que les véhicules à moteur seront rangés sur le parc du téléski de Chasseral.

Souhaitons le beau temps à nos troupiers afin qu'ils puissent apprécier les beautés de la région et garder un souvenir durable de ce séjour dans les derniers contreforts du Val-de-Ruz !

EN PAYS VAUDOIS

EPENDES

Bras cassé

(c) Le petit Jean-Pierre Roggli, âgé de 4 ans, est tombé d'un vélo alors qu'il se trouvait sur le porte-bagage. Il s'est fracturé un bras et a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

JURA BERNOIS

SAULCY

Un coup de sabot

(c) M. Jean-Marie Wermeille a reçu à une joue un violent coup de sabot du cheval qu'il était en train d'atteler et a eu l'os fracturé juste au-dessous de la tempe, des dents cassées et une forte commotion.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Ps. 23.

Madame Adolphe Berthoud-Degoumois, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Berthoud, à Auvernier ;
Mademoiselle Françoise Berthoud ;
Monsieur Frédéric Berthoud ;
Mademoiselle Carol Berthoud,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Adolphe BERTHOUD

ancien officier d'état civil

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a repris à Lui après une courte maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 5 septembre 1960.
(Faubourg de l'Hôpital 37)

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés enfants de Dieu. Mat. 5 : 9.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 7 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites
Selon le désir du défunt le deuil ne sera pas porté

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société des cafetiers-restaurateurs du district de Boudry** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Clémence STUCKER

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille